



COMMISSION DES FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE COMIFAC

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'EXPLOITATION CERTIFIÉE DES FORÊTS PHASE II (PPECF II)

BMZ 2015 68 203 & BMZ 201867845



Octobre 2022

10^{ème} rapport semestriel

Avril - Septembre 22

Un projet cofinancé par
la République Fédérale
d'Allemagne au travers
de la KfW
Entwicklungsbank



Ce rapport a été préparé par :

- Romain LORENT, chef d'équipe
- Nicolas PERTHUISOT, expert en certification forestière
- Eric DASSIE, expert en suivi & évaluation et communication

- Michel MIDRÉ (Backstopping ECO Consult)
- Jean-Paul GRANDJEAN (Backstopping Oréade-Brèche)

Pour
Le Secrétariat exécutif de la COMIFAC
Yaoundé, Cameroun
et
La Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)
Francfort, Allemagne et
Yaoundé, Cameroun

Contact :

Romain LORENT

Coordinateur du Programme « Promotion de l'exploitation certifiée des forêts »

Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)

Téléphone : + 237 6 70 66 85 16

Email : romain.lorent@eco-consult.com

Skype : romain_lorent

Site web: www.ppecf-comifac.com

Les services de consultant sont apportés par :

Chef de file :

ECO Consult Sepp &
Busacker
Partnerschaft
Hersfelder Straße 17
36280 Oberaula, Allemagne
Tél. : +49 (0) 66 28 83 73
Fax : +49 (0) 66 28 80 16



en association avec :

Oréade Brèche
70, Rue de l'Église
67130 Schirmeck, France
Tél. : +33 (0) 3 88 49 64 35
Fax : +33 (0) 3 88 49 66 24



TABLE DES MATIÈRES

1	BREVE DESCRIPTION / RESUME DU PROGRAMME	9
2	LES OBJECTIFS DU PPECF	13
2.1	LES OBJECTIFS ET LES GROUPES-CIBLES	13
2.2	MESURES/ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE PENDANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	14
2.2.1	<i>AXE I : les conditions conceptuelles et institutionnelles pour la certification sont mises en place</i>	15
2.2.2	<i>AXE II : la qualité de l'exploitation industrielle est améliorée</i>	28
2.2.3	<i>AXE III « La communication »</i>	61
2.3	DEMANDES DE NON OBJECTION (DNO) EN COURS	67
3	COMMUNICATION ET SUIVI EVALUATION DE LA CGP	69
3.1	COMMUNICATION	69
3.2	SUIVI - ÉVALUATION	71
3.2.1	<i>Suivi-évaluation des interventions du programme</i>	71
3.2.2	<i>Suivi évaluation des indicateurs du programme</i>	72
4	TABLEAU DES ENGAGEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2022 (PPECF II ET PPECF III)	76
5	RECOMMANDATIONS	91
6	RECAPITULATIF DES PRINCIPALES ACTIVITES DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE	92
6.1	PRÉPARATION/SUIVI DES DNO	92
6.2	PARTICIPATION DE LA CGP AUX RÉUNIONS	94
6.3	MISSIONS DE DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DU COACHING PPECF	96

Sigles et abréviations

ACV	Analyse du cycle de vie
AFD	Agence Française de Développement
APV	Accords de Partenariat Volontaires
ANO	Avis de non-objection
ATIBT	Association Technique Internationale des Bois Tropicaux
BAD	Banque Africaine de Développement
BMZ	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
CAFI	Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale
CDO	Comité de Décision et d'Orientation
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CEFDHAC	La Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale
CgP	Cellule de gestion du PPECF
CIFOR	Centre International de Recherches sur les Forêts
COC	Chain of Custody
CLIP	Consentement Libre Préalablement Informé
COMIFAC	Commission des forêts d'Afrique centrale
Cnn	Contrat n° nn
CPI	Court Pénale Internationale
CW	Control Wood
CTWPDA	China Timber & Wood Products Distribution Association
DNO	Demande de non objection (KfW ou COMIFAC) portant sur un ANO
DREIC	Délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération
EFI	European forest institute ¹
EFI(R)	Exploitation forestière à impact réduit
F&P	Fair&Precious
FDÉS	Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire
FLEGT	Forest Law Enforcement, Governance and Trade
FSC®	Forest Stewardship Council
FSC® -CW	FSC® -Controlled Wood
FSC® -FM	FSC® -Forest management
GFBC	Groupeement de la Filière Bois du Cameroun

¹ <https://efi.int/barcelona>

GGSC	Global Green Supply Chain
GIE	Groupement d'intérêt économique
HSE	Hygiène Sécurité Environnement
HVC	Haute Valeur de Conservation
ICV	Inventaire du cycle de vie
IFL	Intact Forest Landscapes (Paysages forestiers intacts)
INC	Industriel Non Concessionnaire
ISEAL	International Social and Environmental Accreditation and Labelling Alliance (UK)
ITTO/ OIBT	International Tropical Timber Organization
KFW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
LDI	Lutte contre la déforestation importée
LKTS	Lesser Known Timber Species
LS	LegalSource (Preferred by nature)
MGR	Malaysian Grading Rules
MIT	https://www.mit.edu/
OC	Organisme de certification (Bureau Veritas, Control Union, Preferred by nature)
ODD	Objectif de développement durable des Nations Unies
OLB	Origine de Légalité des Bois
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAFC	Pan African Forest Certification
PCI	Principes, Critères et Indicateurs des standards de gestion forestière
PPECF	Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts
PIPC	Permanent Indigenous Peoples' Committee (FSC® ®)
PSRF	Programme de sécurisation des recettes forestières
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
QHSE	Qualité Hygiène Sécurité Environnement
RCA	République Centrafricaine
RBUE	Règlement Bois de l'Union Européenne
RDC	République Démocratique du Congo
RIL-C	Reduced impact logging for climate change mitigation
SE COMIFAC	Secrétaire exécutif de la COMIFAC
SDR	Système de diligence raisonnée
TDR	Termes De Références

TTT	Tropical timber trade facility (futur programme GIZ)
TLV	Timber Legality Verification (Control Union)
TUNAC	Tunisian Accreditation Council / Conseil Tunisien d'accréditation
UE	Union européenne
UFA	Unité Forestière d'Aménagement
UFIAG	Union forestière des industries asiatiques du Gabon
UFIGA	Union des Forestiers Industriels du Gabon et Aménagistes.
VLC	Verification of Legal Compliance
WCS	Wildlife Conservation Society

Préambule

En Europe, [le Conseil Environnement du Conseil de l'UE \(Union Européenne\) a adopté le 28 juin 2022, une approche générale sur la déforestation importée.](#)

Au niveau régional, [le rapport sur l'État des forêts du bassin du Congo 2021](#) a été officiellement présenté à Libreville le 7 juillet, dans le cadre de la 19e Réunion des Parties du PFBC. L'objectif de ces publications est « *d'identifier les principaux obstacles à la gestion durable des forêts, pour faire de celle-ci un levier de plus en plus efficace pour l'amélioration des moyens de subsistance et du cadre de vie des populations locales et des peuples autochtones* ».

Au Gabon, le Ministre des Eaux et forêts, Pr Lee WHITE et son homologue du Suriname, M. Dinotha VORSWJK ont signé le 18 mars 2022 à Libreville une lettre d'intention pour une coopération en matière de protection durable des forêts, notamment pour renforcer la législation forestière, l'accès aux paiements pour la séquestration du carbone forestier, le suivi et le contrôle de grumes, en lien avec la mesure CEMAC de suppression progressive des exportations de grumes et leur transformation locale².

Par ailleurs, un partenariat a été convenu entre [TotalEnergies et la Compagnie des Bois du Gabon \(CEB\), pour développer un nouveau modèle de gestion forestière, alliant production de bois et puits de carbone](#). Ce nouveau modèle de gestion forestière permettra de développer une production de bois durable transformé localement adossée, à des crédits carbone liés à la réduction de l'impact des activités forestières, le reboisement, l'agroforesterie et la conservation de forêts naturelles. TotalEnergies devient ainsi, un partenaire premier plan de la CBG.

A noter aussi, la 19ème Réunion des Parties du PFBC, tenue du 3 au 9 Juillet 2022, à Libreville, avec le soutien de la République Fédérale d'Allemagne, qui adresse des recommandations à l'ensemble des parties prenantes à la GDF ([Voir, les principales recommandations de la réunion](#)).

Ainsi, dans le prolongement de la réunion du PFBC, du 11 au 15 juillet 2022, s'est tenu [le 13ème Atelier du Sous-Groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage \(SGTAPFS\)](#) de

² Ainsi, la Zone d'investissement spécial d'Ikolo, créée en juin 2021 près de Lambaréné (province du Moyen-Ogooué), vient d'exporter son premier conteneur de feuilles de placage produit par la société indienne Greenply, toute première structure à s'y installer.

la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), durant laquelle ont été identifiés les points prioritaires pour la sous-région, inscrits à l'ordre du jour de la prochaine CdP 19 CITES.

Au Cameroun, le projet [UFA-REFOREST](#), lancé officiellement le 30 mars 2022 à Yaoundé, poursuit son objectif de planter plus de 240.000 arbres, en collaboration avec quatre sociétés forestières attributaires d'UFA à l'Est du pays, à savoir PALLISCO, GRUMCAM, SEEF et SEFAC. Au mois de juillet 2022, [l'équipe du projet avait déjà collecté plus de 65 000 graines](#), majoritairement de l'Assaméla, du Bété, du Dabéma, de l'Iroko, du Lotofa et du Pao Rosa.

Sur le volet protection de la faune, le Cameroun et le Japon ont signé le 11 avril 2022 à Yaoundé, un accord de financement estimé à 1,2 milliard de FCFA, pour mettre à disposition du Cameroun, du matériel de « monitoring » de la gestion durable des forêts et de la faune.

Grâce à cet appui, l'école de Faune de Garoua, va bénéficier de l'appui technique et financier de l'Union Européenne à travers la GIZ et la COMIFAC, pour la formation des écogardes des sites ECOFAC en Afrique Centrale. Cette formation des écogardes se repose sur les thématiques émergentes identifiées de commun accord avec les partenaires, notamment, le suivi écologique, les droits de l'homme, la convention CITES et le secteur santé³.

En république du Congo, Mme Rosalie MATONDO, Ministre de l'Economie Forestière, a procédé au lancement officiel de deux nouveaux projets au mois d'avril 2022 : le premier (PREFOREST) vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des forêts de cinq (5) départements, et le second (PROREP Bois -Energie) est dédié au renforcement du potentiel en bois énergie durable. Les deux projets sont cofinancés par le Fonds Vert Climat (FVC) et l'Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale (CAFI).

Ensuite, s'est tenu le 23 mai 2022, sous le patronage de Madame la ministre, [le 13ème Forum sur la Gouvernance Forestière](#), qui a permis de :

- présenter les principales réalisations, l'expertise et l'expérience des différentes parties prenantes (acteurs non étatiques, secteur privé et du gouvernement) dans la gouvernance forestière et foncière du bassin du Congo, et en République du Congo en particulier ;
- mener un plaidoyer pour influencer les décideurs politiques et les gouvernements ;
- fournir aux acteurs non étatiques, notamment les peuples autochtones, les communautés locales et autres groupes marginalisés, une plateforme de dialogue avec les décideurs, les gouvernements, le secteur privé, et les partenaires financiers.

A cette occasion, Mme Rosalie MATONDO a rappelé l'opérationnalisation en cours des systèmes nationaux PAFC dans le bassin du Congo, un outil de certification forestière vérifiée tierce partie qui permet d'attester de la gestion durable au niveau du secteur privé, et d'assurer l'accès aux marchés internationaux. Ainsi, la République du Congo se donne jusqu'en fin 2025 pour opérationnaliser son système national PAFC Congo.

³ Pour mémoire, les écogardes des sites ECOFAC sélectionnés sur la base de leur profil, une soixantaine, proviennent de sept pays de sites identifiés, notamment, le Cameroun (11), la RCA (10), R. du Congo Brazzaville (17), R.D. Congo (08), Tchad (09), Guinée Equatoriale (01), et Gabon (09). Le guide et autres outils de gestion faune, élaborés sous financement PPECF seront utiles dans ces formations.

S'agissant de la mise en œuvre des APV-FLEGT et la nouvelle orientation générale du Règlement UE sur la déforestation, les membres du Comité Conjoint de Mise en œuvre (CCM) de l'APV-FLEGT se sont réunis, les 7 et 8 juin 2022 à Brazzaville, sous la coprésidence de Mme la Ministre de l'Economie Forestière et de l'Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union européenne au Congo. Les réflexions ont porté sur l'opérationnalisation du SVL, et notamment la mobilisation des fonds et le suivi du Système de Vérification de la Légalité (SVL).

C'est dans ce contexte que s'est tenu à Brazzaville, en République du Congo, le 28 au 30 septembre 2022, la [réunion extraordinaire des Ministres d'Afrique centrale préparatoire aux différentes COP en 2022](#) (climat, biodiversité et CITES) sur la lutte contre les crimes qui portent atteinte à l'environnement.

En RDC, la vice-Première ministre, en charge de l'Environnement et du Développement durable, Mme Eve BAZAIBA MASUDI, a annoncé la [cession imminente des concessions forestières de conservation](#) au cours d'une réunion tenue le 21 juin 2022 à Kinshasa avec la société civile. Ainsi, la République démocratique du Congo prévoit, dès le 28 juillet, le lancement de [l'appel d'offres pour l'octroi des droits d'exploitation de 27 blocs de pétrole et trois blocs de gaz naturel](#).

1 Brève description / résumé du Programme

Le Programme de promotion de l'exploitation certifiée dans le bassin du Congo (PPECF) contribue activement à la composante « Gestion durable des forêts du bassin du Congo » du BMZ et initie des actions communes avec le programme Régional GIZ. Par ailleurs, le PPECF contribue significativement, à la mise en œuvre du plan de Convergence de la COMIFAC, notamment dans l'Axe prioritaire d'intervention n°2 (Gestion et valorisation durable des ressources) et plus précisément l'Objectif opérationnel 2.2.3 (Renforcer la légalité et promouvoir la certification forestière).

La certification est un outil de management pour l'entreprise. Aujourd'hui, sous l'effet conjugué de plusieurs événements (mise en place du RBUE en mars 2013, nouveau code forestier au Congo et la nouvelle loi de finance au Gabon) et du retour d'expérience plus largement partagé de l'impact positif de la certification sur le management des entreprises, les compagnies forestières sont de plus en plus nombreuses à vouloir obtenir au moins un certificat qualifié de légalité (OLB, LS, TLV). Ainsi, l'objectif premier de la phase II et III du Programme, d'atteindre ou de dépasser les 10 millions d'hectares certifiés « légaux » à fin 2022, sans régression significative des superficies certifiées FSC® ®-FM sera largement dépassé.

Cependant, le tableau ci-dessous présente les résultats tels qu'attendus dans la nouvelle convention de financement (n° 2018 67 845) de 10 millions d'euros, signée le 20 octobre 2020, entre la COMIFAC et la KfW, afin de prolonger l'Action du Programme au moins jusqu'à fin 2023.

Indicateurs du PPECF jusqu'à fin 2023

Promotion de l'exploitation certifiée des forêts PPECF II et III

N°:2015 68 203 et 2018 67 845

	Indicateurs
Objectif <i>La gestion industrielle des forêts dans le Bassin du Congo s'exerce selon les principes de la certification de légalité ou de bonne gestion forestière</i>	Les superficies certifiées selon FSC ou PEFC restent stables Valeur de base : 5,5 Mio. ha Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 5,5 Mio. ha Valeur actuelle : 5,8 Mio. ha Valeur cible : 5,5 Mio. ha Les superficies certifiées selon FSC-CW, OLB, VLC ou comparable augmentent jusqu'à mi-2023 par 3 Mio. ha. Valeur de base : 3,1 Mio. ha Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 5,4 Mio. ha Valeur actuelle : 6,6 Mio. ha Valeur cible : 6,1 Mio. ha 50 % des entreprises avec légalité certifiée mettent en œuvre un plan d'action sociale jusqu'à mi 2023, accepté par la population riveraine. Valeur de base : 33 % Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 31% Valeur actuelle : 31 % Valeur cible : 50%

	75 % des entreprises certifiées FSC ou PEFC réalisent jusqu'à mi 2023 un plan de gestion de faune. Valeur de base : 33% Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 50% Valeur actuelle : 50 % Valeur cible : 75% 50 % des entreprises avec légalité certifiée mettent en œuvre un plan d'action de faune jusqu'à mi 2023. Valeur de base : 33% Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 38% Valeur actuelle : 38% Valeur cible : 50% Réduction d'émission additionnelle annuelle de 90.000 to/CO₂ à partir de mi-2023 Valeur de base : 0 Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 0 Valeur actuelle : 0 Valeur cible : 90.000 to/CO₂
Outputs 1. Mise en place des conditions conceptuelles et institutionnelles propices à la certification	4 nouveaux standards pour FSC et PAFC seront élaborés, testés et validés jusqu'à fin 2023. Valeur de base : 1 Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 6 Valeur actuelle : 6 Valeur cible : 4 Au moins 75 personnes ressources seront formées jusqu'à mi-2023 dans les principes de certification (OLB, VLC, PAFC, FSC) Valeur de base : 0 Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 128 Valeur actuelle : 143 Valeur cible : 75
2. Amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle	Les Demandes d'Actions Correctives émises lors d'audits de surveillance et de renouvellement et qui concernent des manquements aux procédures EFIR représentent moins de 15% du nombre total de DACs jusqu'à mi-2023. Valeur de base : 13% (seulement PAFC/FSC) Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 14% Valeur actuelle : 13 % (FSC/PAFC ; OLB/LS) Valeur cible : < 15 % Le modèle de mise en œuvre du programme de lutte et de prévention VIH-SIDA par le GFBC est reproduit chez un autre syndicat/représentation professionnelle dans le BC d'ici mi-2023.

	Valeur de base : seulement au Cameroun. Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : seulement Cameroun Valeur actuelle : seulement au Cameroun Valeur cible : un autre pays D'ici à fin 2023, au moins 50% des concessions forestières certifiées (tous certificats confondus) mettent en œuvre un plan d'appui spécifique (et de qualité) en faveur des peuples autochtones Valeur de base : 44% Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 44% Valeur actuelle : 44 % Valeur cible : 50 %
3. Améliorer les connaissances et la perception de l'exploitation commerciale dans le Bassin du Congo	Une boîte à outil pour les mesures EFI est développée d'ici fin 2021 et tenue à jour régulièrement. Valeur de base=0 Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 0 Valeur actuelle : 0 Valeur cible : 1 L'ATIBT est appuyée dans la réalisation d'une campagne de marketing des bois africains certifiés FSC ou PEFC dans 2 pays Européen d'ici fin 2023 Valeur de base : 1 (France) Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 6 (France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Espagne) Valeur actuelle : 6 Valeur cible : 2 Des tests d'emploi seront réalisés pour au moins 5 essences moins connues et les résultats seront publiés jusqu'à 2023. Valeur de base : 6 Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 6 Valeur actuelle : 6 Valeur cible : 11

Quelques commentaires sur ces indicateurs :

- Globalement, à l'échelle du bassin du Congo, la certification PAFC de la concession BSO au Gabon, en juin 2022, se traduit en une augmentation nette de 294.829 ha sur les superficies certifiées « Gestion responsable » (FSC® ou PEFC), à présent estimées à 5,8 Mio d'ha. Ainsi, les superficies certifiées « Gestion durable » dépassent l'objectif qu'elles restent stables par rapport au To.
- S'agissant des concessions certifiées de niveau « légalité », la certification récente suivant la norme « Legal Source », de 278.883 ha chez GWI/BSG, et 128.000 ha chez Bonus Harvest au Gabon ; ensuite, 586.330 ha chez Rougier MOKABI au Congo, porte à 6,6 Mio ha le total des surfaces certifiées « Légalité », avec 3,3 Mios d'ha déjà certifiés dans le cadre du coaching PPECF ;

- Sur le volet formation en audit de certification, l'organisme de certification Bureau Veritas a organisé avec l'appui du PPECF du 20 au 24 Juin 2022, une deuxième session de formation en « certification PAFC bassin du Congo », ce qui porte le nombre total de personnes formées dans le bassin du Congo, avec l'appui du PPECF à 143 personnes, soit 91% de plus que l'objectif visé ;
- S'agissant des aspects qualitatifs de l'exploitation forestière, la revue des rapports d'audits semble confirmer l'amélioration dans les pratiques d'exploitation EFIR (14% au semestre 9) Ainsi, le taux pour les Demandes d'actions correctives (DAC) EFIR est maintenant estimé à 13. Rappelons que ces DACS avait atteint le taux de 17%, soit deux points au-dessus du seuil maximal de 15%, fixé pour cet indicateur.

Exemples de non-conformités (NC) récentes adressées à des entreprises :

juil-22	04/22	OUVERTE	L'analyse des souches observées sur le terrain par les auditeurs (numéros d'abattage 1106, 1227, 1229, 1228, 1598, 1597, 1605, 1097, 1094, 1096) a indiqué des insuffisances en matière de qualité d'abattage et l'entreprise n'a pas mis en place un système lui permettant d'évaluer de façon continue ses abatteurs afin d'identifier des anomalies et y apporter des mesures correctives.
12-juin-22	02/22	OUVERTE	Les auditeurs ont constaté des manquements sur le terrain en matière d'entretien des routes (par le rafraîchissement des virages importants, l'ouverture des exutoires, et de la signalisation sur les passages dangereux etc.), comme indiqué à la page 148 du Plan d'aménagement de la concession 018/11 Alibuku. Aussi il a été observé que la matérialisation des pistes de débardages par marquage des tiges à la peinture visible par les conducteurs, n'est pas mise en œuvre tel que requis par le plan d'aménagement.
26-août-22	6.3.3/22	OUVERTE	L'Entreprise n'a pas présenté au cours de l'audit une procédure précise pour l'installation des butes de sédimentation. Il a été noté que les butes de sédimentation placées sur les pistes de débardages pour limiter l'érosion sont efficaces dans la plupart des cas. Seulement sur la piste menant à la souche de la bille 653 dans l'AAC 4420 de la CFAD, le torrent a rompu toutes les butes, à l'exception des deux dernières. L'entreprise n'a pas pu nous donner des explications sur cette défaillance, encore moins des précisions sur certains aspects de leur mise en place, telle la définition des distances entre les butes.

Pour rappel, la CgP travaille à maintenir cette tendance positive, à travers des « assistants numériques » de contrôles qui faciliteront le respect du référentiel RIL-C, en Afrique centrale (cf. Ligne 2.8.2.a : développement d'outils de suivi et d'évaluation de l'atteinte des objectifs, niveau entreprise-Action 2). De plus, un module "sécurité à l'abattage" par e-learning est désormais disponible en ligne, et comporte 5 leçons théoriques, 2 leçons pratiques (avec des [séquences en animation 3D](#)), 1 interface de visualisation 3D et des Quiz à la fin de chaque leçon.

2 Les objectifs du PPECF

2.1 Les objectifs et les groupes-cibles

Pour rappel, depuis septembre 2017, après une première phase de 60 mois, le PPECF, a priorisé les objectifs suivants :

- mettre en place des actions et des outils opérationnels au sein des entreprises à travers une démarche d'accompagnement technique sur le long terme (le coaching d'entreprises vers un certificat de leur choix) ;
- élargir l'offre de certification en proposant des appuis de formation (coaching) à la fois pour les certificats de gestion durable (FSC® ® et PAFC) mais également, pour les certificats de légalité (OLB, LS) ;
- s'adresser à des entreprises qui ont peu ou moins bénéficié des résultats du PPECF I, en particulier les entreprises nationales (secteur Sud Congo, par exemple) et les entreprises à capitaux asiatiques ;
- accentuer les actions en lien direct avec les aspects sociaux internes (conditions de vie, droits, santé, sécurité des travailleurs) et externes (développement local, prise en compte des peuples autochtones) qui sont généralement les points « à problèmes » dans les audits de surveillance de conformité à un schéma de certification (légalité ou gestion durable) ;
- améliorer le monitoring écologique des concessions certifiées, notamment par la mise en place de plans de gestion et de protection de la faune qui sont également, l'objet de demandes d'actions correctives récurrentes ;
- promouvoir des modèles d'exploitation compatibles avec la gestion durable et les faire connaître dans l'aval de la filière jusqu'aux consommateurs finaux ;
- proposer des interventions innovantes, centrées sur la mise à disposition d'outils numériques (tutoriels, logiciels, guides) rendant la certification plus accessible et facilitant la gestion qualitative d'une gestion durable, au quotidien.

A noter que pour éviter un risque de distorsion, d'oubli ou de prédominance de l'un ou l'autre objectif, la CGP s'efforce d'adopter un appui équilibré (à travers la grille d'évaluation des requêtes) entre toutes les parties prenantes : les entreprises, les populations riveraines, les peuples autochtones, la recherche forestière, les Administrations, sans oublier les « *Sans voix* » représentés par les nombreuses espèces animales et végétales qu'il est absolument urgent et nécessaire de protéger davantage.

2.2 Mesures/activités mises en œuvre pendant la période de référence

Remarques liminaires :

- 1) Le lecteur des rapports semestriels du PPECF est invité à se rendre régulièrement sur le site web du Programme à l'url suivante :

http://www.ppecf-comifac.com/tableau_recapitulatif.html

où, il trouvera les derniers termes de références et les nouveaux rapports intermédiaires ou finaux des interventions classées suivant les principes du standard de certification FSC® ®-FM.

- 2) Le code couleur des interventions en cours ou en préparation est inchangé :



Intervention en phase avec le chronogramme et ne rencontrant pas de difficultés majeures ou avancée significative d'une activité ou d'une thématique

Intervention prenant un léger retard ou rencontrant une difficulté sans risques majeurs

Intervention en retard ou rencontrant une difficulté importante

Intervention en risque de non-exécution

Intervention clôturée

- 3) Certaines interventions présentées au 9^{ème} rapport semestriel ne sont pas reprises dans ce rapport, en raison de leur trop faible avancement pour cette période (cf. codes couleurs jaune, orange, rouge) ou de leur arrêt noté dans les derniers rapports mensuels.

2.2.1 AXE I : les conditions conceptuelles et institutionnelles pour la certification sont mises en place

2.2.1.1 Cadre

Indicateurs globaux PPECF:

- I.1. les superficies certifiées selon FSC® ou PEFC restent stables (T0= 5,5 Mio ha)
- I.2. les superficies certifiées Légalité (FSC® -CW, OLB, VLC ou comparable) augmentent de 3 Mio. Ha.

▪ **sur l'harmonisation du système de concession forestière dans le bassin du Congo**

Les derniers rapports semestriels mentionnaient que le Gouvernement de la R. du Congo, souhaitait mettre en place un nouveau régime d'exploitation qualifié de « Partage de production » aux règles contractuelles très différentes du régime « concessions forestières ». Ces nouvelles modalités d'exploitation ont clairement pour but, d'intensifier le prélèvement à l'hectare, pour que le secteur forestier devienne plus contributif au PIB national⁴.

Il est prévisible que ce nouveau régime de production, va poser de grosses difficultés à la certification FSC-FM/PAFC-BC, à commencer par la définition du périmètre de responsabilité de l'entité à certifier, puisque les droits d'exploitation, ne pourraient plus nécessairement être superposés à un espace géographique concédé à une seule entité juridiquement responsable, le concessionnaire.

Néanmoins, l'étude FRMi sur la mise en œuvre du Partage de production [*validée courant février 22 par le Gouvernement et actuellement communiquée au secteur privé*], ne semble pas modifier le « droit foncier » attaché au statut de concessionnaire. Cependant, il lui imposerait, une obligation d'exploiter des soi-disant volumes actuellement non valorisés⁵ (volet 2), pour approvisionner des opérateurs non concessionnaires (INC).

Pour l'heure, le syndicat UNICONGO poursuit son dialogue avec l'Administration, en promouvant :

- la mobilisation des moyens financiers permettant de mener des études d'impact de ce nouveau régime sur la filière ;
- la mise en place du régime de partage de production de manière très progressive, sur des volumes qui iraient crescendo sur le moyen terme ;
- en assurant avant tout la viabilité des investissements humains et matériels que réclameront les nouvelles orientations. Ces investissements sont, de fait, au cœur du débat (le financement reste le souci majeur des industriels forestiers ;
- au-delà des investissements inhérents aux entreprises, les investissements de l'Etat dans les infrastructures, doivent également faire partie de l'équation pour que toute la chaîne

⁴ Actuellement estimé à 5 %.

⁵ On touche là, à la difficulté d'exploiter de nouvelles essences (LKTS) qui malgré de nombreuses tentatives des concessionnaires, n'ont pas réussi, à quelques exceptions près, à s'installer sur les marchés exports.

logistique puisse être assurée. Cette chaîne logistique n'est pas que du ressort des industries forestières.

Auxquelles, la CgP avait ajouté les conseils suivants dans son précédent rapport :

- exiger comme première revendication vis-à-vis de l'Administration, qu'aucun décret d'application de la loi 33-2020 du 8 juillet portant code forestier, ne puisse être pris, sans la participation du secteur professionnel ;
- se doter rapidement, d'un outil de simulation économique, permettant à la Profession de vérifier à partir de données issues des comptabilités d'entreprises, la cohérence de tous les paramètres et données sur lesquels, repose l'étude du cabinet FRMi ;
- établir au plus vite, les TDR relatifs à des expertises contradictoires de l'étude FRMi et des risques qu'elle peut faire porter à la filière.

Cette dernière recommandation a été partiellement réalisée par deux cabinets contractés par UNICONGO, lesquels ont pointés de nombreuses insuffisances dans le projet de loi actuel.

▪ **sur la délégation des Etats au secteur privé pour assurer une gestion forestière selon leurs réglementations**

Depuis mars 22, la stratégie de l'Union européenne de [lutte contre la déforestation importée \(LDI\)](#) va renforcer les règles commerciales des « commodities » entrant dans l'Union européenne. Malheureusement, les certifications privées y restent encore reléguées à un rôle d'auxiliaires de contrôles de due diligence, avec, selon Alain Karsenty⁶, le risque « *Qu'en ne voulant pas faire confiance à des certifications...* », les flux commerciaux se déplaceront vers l'Asie. Son corollaire possible, serait alors, un découragement des producteurs qui auront fait l'effort de gérer la ressource de manière durable.

Cependant, bien que ces nouveaux textes européens ne reconnaissent toujours pas pleinement, la valeur des certificats privés tierce partie, le Gabon et le Congo en ont fait une preuve pour obtenir une fiscalité allégée.

En effet, au Gabon, une loi de finance, très incitative⁷, continue à motiver les entreprises forestières du Gabon à solliciter le PPECF pour obtenir, son aide dans l'acquisition, dans les meilleurs délais, un certificat de légalité leur permettant de réduire la taxe de superficie de 800 à 600 FCFA (ce qui pour une concession moyenne de 200.000 ha, représente un allègement fiscal de 60.000 euros par an), et de poursuivre ensuite vers un certificat de gestion durable (cas des entreprises SBL, Bonus Harvest, GWI), pour maximiser l'allègement fiscal.

Toujours sur l'exemple de 200.000 ha, une certification de gestion durable permettrait ainsi, d'obtenir un abattement fiscal de 150.000 euros par an et amortir ainsi les coûts de coaching en moins d'une année, sans compter les autres avantages : premium sur les prix de vente, image

⁶ Alain Karsenty, « Le projet européen de lutte contre la déforestation importée : les limites d'une approche indifférenciée ». Fondation pour la Nature et l'Homme Think Tank

⁷ A noter que de nombreux partenaires institutionnels (OIBT, UE, CAFI, CEEAC, KfW, AFD, BAD) souhaiteraient, à la faveur de ces réformes forestières, voir une fiscalité « verte » sur le modèle Gabonais s'étendre à tous les pays forestiers d'Afrique centrale

de l'entreprise, cotation boursière, anticipation d'une réglementation de plus en plus contraignante sur les marchés exports, etc.

S'agissant du Congo, on peut cependant, s'interroger sur les capacités de la future *Société nationale forêt pour le partage de production* (SNF-PP) à pouvoir intégrer les dernières exigences de l'UE « Zéro déforestation », vu son objectif de doubler rapidement, la contribution du secteur forestier au PIB national Congolais⁸. Ce pilotage « administratif » de la filière par l'Etat pourrait en effet, poursuivre en priorité, l'approvisionnement d'opérateurs industriels non concessionnaires (des scieries principalement), installés ou non dans des zones spéciales économiques (zones franches), au fur et à mesure que leurs besoins en grumes grandissent.

En outre, le PPECF note toujours que le projet européen de lutte contre la déforestation importée, révisé en juin 22, veut encadrer les marchés des produits [commodities] associés à la déforestation (EU n° 995 /2020), par un fort renforcement d'un principe essentiel de la certification tierce partie, le devoir de due diligence⁹, dans lequel, la responsabilité des premiers metteurs en marché européens, reste entière.

▪ **sur l'interdiction d'exportation de grumes dans la zone CEMAC**

L'ATIBT a informé ses membres, dans l'édito de sa newsletter de septembre 2022, que « *Les différentes prises de position des autorités forestières dans la zone CEMAC, relatives à l'arrêt d'exportation des grumes, ne sont pas encore officiellement confirmées. Par ailleurs, les moyens et appuis qui devaient être financés par la Banque Africaine de Développement se font attendre. Compte tenu de l'impact de cet arrêt sur notre secteur, il serait urgent que la profession soit informée de ces échéances et des mesures d'accompagnement envisagées, car les conséquences seront nombreuses. Il est nécessaire que toute la profession - entreprises forestières, industries de transformation, négociants et transporteurs, entre autres - se prépare. Le marché intérieur du bois devra pouvoir se tourner résolument vers le bois durable et il faudra là aussi, des mesures pour accompagner ce changement*¹⁰. ».

▪ **sur la progression des superficies certifiées**

L'action du PPECF consiste toujours à soutenir la certification vérifiée tierce partie, comme outil de gestion reconnu par les marchés et les gouvernements, notamment, en accompagnant la révision des standards de certification toujours plus exigeant et inclusifs de nouveaux critères liés à la biodiversité et à la lutte contre le réchauffement climatique. Nous y revenons plus bas.

⁸ Aujourd'hui, la contribution du secteur forestier au PIB, est estimée à 5 %.

⁹ Notamment à travers un fichier européen d'enregistrement de due diligence,

¹⁰ Comme le rapporte le média Le Nouveau Gabon, l'application de la décision d'interdire les exportations du bois en grume ne sera pas effective le 1er janvier 2022, comme il était initialement prévu, pour les six pays de la CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale). Ce report d'un an a été décidé lors d'une réunion qui a rassemblé le 28 juillet dernier les ministres en charge des Forêts, de l'Industrie, de l'Environnement, de l'Économie, de la Planification, des Finances et du Budget des États membres de la CEMAC et de la RD Congo.

Ainsi, les pays de la CEMAC vont ainsi instaurer une période transitoire allant de janvier à décembre 2022 pour procéder aux études préalables de maturation des projets d'investissements dans la transformation du bois.

2.2.1.2 Activités

Ligne 1.1 : soutien à la certification de légalité vérifiée tierce partie**1) Suivi de l'évolution des politiques gouvernementales, encadrant la filière :**

Comme mentionné plus haut, au Congo, la Loi n° 33-2020 portant Code Forestier, promulguée le 8 juillet 2020, et l'étude FRMi sur la mise en œuvre du Partage de production, soulèvent une inquiétude sur l'avenir des certificats FSC-FM, chez les grands concessionnaires FSC-FM, opérant dans le nord Congo (CIB, IFO, Rougier Mokabi).

Inquiétude légitime à en juger l'occurrence du mot <certification> qui se limite, dans tout le document de l'étude FRMi, à la seule phrase :

« Une prime pour les concessionnaires certifiés serait pertinente et à envisager en concertation avec les CI et INC. »

Elle sonne, dans sa formulation, comme un avertissement que le nouveau régime en partage de production ne fera pas nécessairement la promotion de la certification de gestion durable FSC-FM ou PAFC.

Il est possible qu'en effet, l'intensification de l'exploitation recherchée par le Gouvernement ne permette plus aux grandes entreprises certifiées du Nord Congo de respecter les principes-critères-indicateurs du FSC-FM (ou du futur PAFC Bassin du Congo). Nous pourrions alors assister à un déclassement progressif de plusieurs millions d'hectares vers une certification légale (OLB, LS), pour satisfaire un choix économique décidé par l'Etat.

Pour l'heure, le PPECF continue à promouvoir la certification tierce partie dans le bassin du Congo (sauf en RDC, où la certification ne rencontre pas un cadre institutionnel suffisant), par le développement du standard PAFC-Bassin du Congo qui se veut une référence reconnue par les acteurs de la filière, aussi bien dans les pays producteurs que chez les premiers metteurs en marché européens.

Ligne 1.2 : soutien au PAFC régional

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C128 & C142	Tous	PEFC Intl.	180	6/06/18	5/01/19	42 mois (+16 mois)	Nov. 2023 (Avenant)
Contribution PPECF € : 378 250 (C128) & 119 200 (C142)			Budget total € : 378 250 (C128) & 119 200 (C142)				
Principaux résultats attendus							
▪ Schéma de certification régional PAFC avec des versions en français et en anglais ;				▪ Reconnaissance du schéma régional PAFC avec son standard régional de gestion forestière et ses annexes nationales par le PEFC Council ;			

Action1 : Reconnaissance complète du standard PAFC- Bassin du Congo

Officiellement, la reconnaissance du schéma PAFC-BC a été annoncée fin décembre 2021¹¹. **Le schéma PAFC-BC est donc entré en vigueur depuis le 1er janvier 2022.**

En outre, l'accréditation pour le schéma PAFC-BC a été donnée le 27 septembre 2022 au Bureau Veritas (BV) par l'organisme TUNAC¹². Les entreprises déjà certifiées PAFC-Gabon (BSO) et celles actuellement en progression vers ce certificat, **pourront donc pleinement se faire certifier, à l'occasion de leur premier audit de surveillance ou d'audits initiaux.**

Dans cette perspective, le PPECF a contribué financièrement à deux sessions de formations organisées par Bureau Veritas à Douala : la première du 28 Mars au 01 Avril 2022¹³, a permis la mise à niveau de 12 auditeurs, et la seconde, tenue du 20 au 24 Juin 2022, a vu la participation de 15 auditeurs.

Action2 : Développement d'outils pour la prise en compte des problématiques carbone et GES en exploitation forestière certifiée PAFC-BC

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C235	Tous	TEREA	287	9/11/21	22/09/21		
Contribution PPECF € : 84 600			Budget total € : 98 720				
Principaux résultats attendus							
▪ R1 : disposer d'un état des connaissances relatives (i) aux stocks de carbone forestier et (ii) à la quantification des émissions de GES au sein des entreprises d'exploitation forestière adapté au contexte du bassin du Congo ; ▪ R2 : élaborer un outil d'évaluation des émissions de GES, dans le cadre de l'activité d'une entreprise d'exploitation forestière, permettant de répondre à l'exigence 7.3.1 de la norme de gestion forestière PAFC Bassin du Congo ; ▪ R3 : élaborer une méthodologie de cartographie des stocks de carbone relatif, au sein d'une concession forestière, permettant de répondre à l'exigence 7.3.2 de la norme de gestion forestière PAFC Bassin du Congo.							

Ce contrat a pour objectif d'élaborer un guide <carbone et gaz à effet de serre> pour répondre à l'indicateur spécifique du standard PAFC et à deux exigences qui en découlent :

« 7.3. L'organisation minimise les impacts négatifs sur les stocks de carbone forestiers et les émissions de GES afin de préserver la capacité des forêts à stocker et séquestrer le carbone sur le moyen et long terme.

(Exigence) 7.3.1 L'organisation doit réaliser un bilan des émissions des GES sur l'ensemble de ses activités incluses dans le domaine d'application du SGFD, identifier et mettre en œuvre des mesures d'atténuation appropriées de ses émissions de GES, selon les directives y relatives en annexe 2.

(Exigence) 7.3.2 L'organisation doit produire une cartographie des stocks de carbone estimés de l'UGF, qui inclut à minima les stocks de carbone aériens et identifie les stocks de carbone particulièrement importants. Les directives pour cette cartographie sont indiquées en annexe 2. ».

¹¹ <https://pafc-certification.org/le-schema-pafc-bassin-du-congo-est-reconnu-par-le-pefc-council/>

¹² <https://www.tunac.tn/>

¹³ https://www.atibt.org/files/upload/PAFC/FORMATION_-BUREAU_VERITAS_-_2022.pdf

Ceci va nécessiter, pour les concessionnaires, d'être à même :

- d'élaborer une cartographie des stocks de carbone aériens estimés de l'Unité Forestière de Gestion (non exhaustif mais adapté au contexte et objectifs opérationnels de l'outil) ;
- d'identifier les stocks de carbone particulièrement importants ;
- d'établir une quantification des émissions de GES de leurs activités d'exploitations forestières et d'en faire le monitoring en vue d'identifier et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation appropriées.

Ainsi, courant août 2022, la CgP a reçu deux livrables relatifs au contrat C235 :

- une méthodologie pour la cartographie des stocks de carbone aériens des Unités de Gestion Forestière ;
- un calculateur au format Excel visant à estimer le bilan des émissions de GES des sociétés forestières.

La CgP a parcouru ces deux outils et a pu en mesurer la complexité (cf. figures pages suivantes).

Une réflexion doit donc s'engager sur leur appropriation par les entreprises, soit en autonomie totale par des formations, soit un déléguant, au travers un service payant, leurs calculs et travaux cartographiques à TERE, à travers l'ATIBT qui pourrait valider les résultats, à travers sa commission carbone.

PPECF_C235_Méthodologie-cartograp... X

101003	WEN	WENGUE	5	2	1
101003	TIA	TIAMA	2	1	1
101003	TOK	TOKO	6	2	2

L'opérateur a également besoin de se munir de la liste des infradensités par essence, fournie en annexe.

- 1- Ouvrir la table « ARBRES.xls »
- 2- Calculer la quantité de carbone par tige : ajouter une colonne qui contiendra la valeur de carbone stocké dans la/les tiges de la ligne. La nommer « kgMS ».

Afin de calculer la quantité de biomasse, l'équation de Chave 2014 est utilisée :

$$AGB_{est} = 0.0673 \times (pD^2H)^{0.976} \quad \text{avec : } \rho : \text{infradensité de l'essence de la ligne (tMS/m}^3\text{)}$$

$$D : \text{diamètre de la/des tige(s) de la ligne (cm)}$$

$$H = 43.98 - 35.38 \times e^{-0.019D}$$

Les valeurs de D (diamètre) sont à exprimer en cm, et l'AGB (aboveground biomass) obtenue est exprimée en kgMS/m³. Dans le cas où la colonne « NBR PIEDS » est présente, ne pas oublier de multiplier la masse de biomasse (AGB) par le nombre de tiges de la ligne concernée.

Pour chaque ligne, l'infradensité de l'essence correspondante peut être recherchée et importée par Excel via les formules « RECHERCHEV » ou « RECHERCHEX ».

- 3- Convertir la quantité de biomasse aérienne en tonne de carbone (tC). Nommer la colonne « tC ». Pour cela :
 - a. Diviser le résultat (AGB) par 1 000 (passage de kg de MS à des tonnes de MS)
 - b. Appliquer le coefficient 0,47 (passage de tonnes de MS à des tonnes de carbone)
- 4- Calculer la densité de carbone par ligne (tC/ha), en divisant les valeurs de la colonne « tC » par la superficie de la parcelle où se trouve le pied. Nommer la colonne « tC/ha »

10 SUR 32

Liste du matériel d'

Types	Unités	Valeurs	Sources
Essence (SP 95-SP 98)	kgCO2e/litre	2,4	Base Carbone, 2021
Essence (E85)	kgCO2e/litre	0,671	Base Carbone, 2021
Gazole Routier (B7)	kgCO2e/litre	2,63	Base Carbone, 2021
Gazole Non Routier	kgCO2e/litre	2,51	Base Carbone, 2021
Kérosène (Jet A1 ou Jet A)	kgCO2e/litre	2,7	Base Carbone, 2021
Essence aviation (AvGas)	kgCO2e/litre	2,46	Base Carbone, 2021

Pays	Unités	kgCO2e / kWh	Sources
Gabon	kgCO2e / kWh	0,383	AEI, 2013
Cameroun	kgCO2e / kWh	0,443	AEI, 2013

Type
Energie
Engin
Machine
Véhicule légers
Véhicule lourd

Engins
Bulldozer
Chargeuse
Chariot élévateur
Compacteur
Débardeur
Débusqueur
Grue
Niveleuse
Pelle/Pelleteuse/Tractopelle
Telescopique

Machines
Débroussailleuse
Souffleuse à dos
Tronçonneuse
Machine de sous-traitance
Autres machines

Ligne 1.3 : soutien au bureau FSC® & motion n° 65 & n° 34 & FSC-PRO-30-006

Action 1 : valoriser les services écosystémiques des forêts du bassin du Congo

n° Contrat	Bénéficiaire (s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C236	Tous	FSC	265	9/11/21	21/04/22	22 mois	10/11/23
Contribution PPECF € : 142.267			Budget total € : 296.389				
Principaux résultats attendus / objectifs							
▪ La Procédure des Services Écosystémiques (FSC PRO-30-006) est testée dans deux concessions dans au moins deux pays différents du bassin du Congo, couvrant au moins deux services écosystémiques différents (carbone, biodiversité, protection des bassins versants) ; ▪ les opportunités et contraintes (conceptuelles, techniques, légales, institutionnelles, administratives, et en ressources et capacités) liées la mise en œuvre de la FSC PRO-30-006 sont évaluées , ainsi que celles en lien avec l'accès des communautés aux bénéfices supplémentaires générés par les concessionnaires par l'entremise des mécanismes établis dans les cahiers de charges des compagnies forestières ; ▪ des bénéfices aux communautés et des contributions au développement socioéconomique local sont assurés ; ▪ des manuels et des outils adaptés au contexte du Bassin du Congo sont développés, pour une mise en œuvre clé en main de la Procédure qui facilitera sa réplication dans d'autres concessions, à l'occasion des prochains audits de surveillance ; ▪ les meilleures façons de communiquer et de commercialiser les déclarations de services écosystémiques auprès de sponsors, investisseurs et autres parties prenantes potentiels sont testées.							

La troisième subvention au FSC® [C236] a intégré un nouvel objectif, celui de délivrer une attestation pour services écosystémiques, qui pourrait être jointe à l'audit initial ou de surveillance FSC® -FM. Le FSC® cherche ainsi, à augmenter la valeur des forêts du bassin du Congo, autour d'une reconnaissance pour services écosystémiques rendus par les concessionnaires certifiés¹⁴. Assez logiquement, les concessionnaires certifiés FSC® (Precious Wood, Rougier, IFO¹⁵)

¹⁴ Le FSC® reconnaît cinq catégories de services écosystémiques fournis par les forêts certifiées : la conservation de la biodiversité (ES1), la séquestration et le stockage du carbone (ES2), les services liés aux ressources en eau (ES3), la conservation des sols (ES4) et les services récréatifs (ES5) ;

Les normes de gestion forestière du FSC® exigent des gestionnaires des forêts qu'ils prennent des mesures pour protéger ces services. Ainsi, ces gestionnaires certifiés jouent déjà un rôle important dans la protection et la gestion des services écosystémiques au sein de leurs forêts ;

La capacité des détenteurs de certificats à communiquer et à revendiquer des avantages compétitifs pour la société serait renforcée, à un moment où de nombreuses parties prenantes accordent une attention croissante aux services éco-systémiques de grands espaces forestiers d'Afrique centrale.

¹⁵ Actuellement, six concessionnaires certifiés FSC® ® opèrent dans trois pays du bassin du Congo. Ensemble, ils gèrent ~5,4 millions d'hectares de forêt tropicale naturelle, soit <10% de la forêt affectée à la production de bois dans ces trois pays. Le gouvernement gabonais devrait bientôt exiger la mise en œuvre d'une version de la méthode RIL-C pour minimiser les émissions de carbone des opérations d'exploitation forestière dans les concessions. Les concessionnaires certifiés FSC® auront la possibilité de quantifier leurs contributions individuelles à la stratégie de réduction des émissions de carbone du gouvernement gabonais en utilisant la procédure des services écosystémiques du FSC®. Par ailleurs, tous les concessionnaires certifiés FSC® ont mis en œuvre des projets de surveillance de la biodiversité avec des ONG environnementales comme le WWF et le WCS, qui pourraient, à leur tour, être reconnus par la procédure des services écosystémiques. La Procédure FSC®-PRO-30-006 pourrait

opérant dans le Bassin du Congo ont vu là, une possible opportunité d'améliorer la valeur ajoutée de leurs ressources par la rémunération de services écosystémiques, mais aussi en termes de valorisation de leur société¹⁶. Ils ont donc manifesté leur soutien à la procédure FSC® PRO-30-006.

Pour l'heure, les concessionnaires Pallisco au Cameroun, IFO au Congo et CEB au Gabon, collaborent aux tests sur le terrain, couvrant ainsi trois services écosystémiques différents (carbone, biodiversité, protection des bassins versants), sélectionnés en fonction des priorités des détenteurs de certificat, dans le bassin du Congo.

Ainsi, les activités des premiers mois ont été consacrées à :

- la préparation de trois drafts de certification <biodiversité>. Le carbone sera le sujet de travail de la deuxième moitié du projet. Pour mieux comprendre l'approche, le FSC a compilé tous les projets Biodiversité, à partir desquels des fiches-résumés qui ont été partagées avec les concessionnaires du projet¹⁷, pour aboutir à de premiers drafts de documents de certification pour services éco-systémiques chez les entreprises Pallisco et IFO ;

Par rapport au carbone, l'outil de monitoring carbone FSC est utilisé pour évaluer le stock de carbone dans la concession Precious Woods-CEB, à partir des inventaires d'aménagement de l'année 2000), et à partir des inventaires d'aménagement en voie d'achèvement (pour la deuxième rotation)¹⁸.

- l'évaluation des opportunités et contraintes (conceptuelles, techniques, légales, institutionnelles, administratives, et en ressources et capacités) liées la mise en œuvre de la FSC® PRO-30-006, ainsi qu'en lien avec l'accès des communautés aux bénéfices supplémentaires générés par le concessionnaires par l'entremise mécanismes établis dans les cahiers de charges des compagnies forestières en matière de contribution au développement socioéconomique local ;
- au développement des manuels et outils adaptés au contexte du Bassin du Congo pour une mise en œuvre pratique de la procédure de façon à la reproduire dans d'autres concessions.

En résumé, au cours du semestre écoulé, l'équipe du FSC Bassin du Congo et de FSC France ont rédigé un premier module Biodiversité qui propose quatre approches différentes, pour répondre au bénéfice Biodiversité-Conservation de la diversité des espèces, et une autre pour la conservation des caractéristiques naturelles de la Forêt. Ce module sera complété avec les

également valider les services de protection des bassins versants et le lien avec le cycle hydrologique à l'échelle continentale.

¹⁶ Aujourd'hui, on estime que la valeur d'une société est pour environ 30 % dans son image.

¹⁷ Le besoin était de comprendre l'approche FSC pour répondre à certains concepts pour l'établissement d'indicateurs, à savoir i) quels indicateurs d'abondance/viabilité de la faune sont acceptables, ii) l'échelle spatiale (totalité ou partie de la concession), et iii) l'intervalle temporaire des mesures acceptables.

¹⁸ Cela permettra de comparer les résultats de stock de carbone après un cycle complet d'aménagement. L'outil carbone FSC a été développé par UNIQUE -Forestry et est gratuit et disponible pour tout opérateur certifié ou non certifié. Cet outil n'a pas été testé dans les forêts tropicales mais il a été conçu aussi pour y servir à ces écosystèmes. Ce calcul devra être mené par un consultant spécialiste et pourra être croisé avec un des projets en cours financée par le PPECF (développement d'un outil carbone pour l'Afrique centrale pour répondre aux exigences carbones du PAFC).

leçons apprises lors de l'évaluation des drafts en cours de tests sur le terrain (voir pages écran ci-dessous).

Étape 6 : Mesure et comparaison de la valeur du ou des indicateurs sélectionnés pour les résultats

Clause 9.1. L'organisation doit mesurer la valeur actuelle de chaque indicateur sélectionné pour les résultats.

Reprendre la valeur actuelle des indicateurs définis précédemment (clauses 6.3.2, 7.1-7.4).

Indicateur

1. Abondance ou viabilité d'espèces prioritaires ou d'espèces rares et menacées

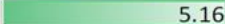
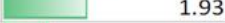
Valeur actuelle

- IKA présent dans la série historique pour les 10 espèces bioindicatrices dans l'ensemble de la concession

Espèces	10-044-42-41					10-039					10-030-31					10-047b				
	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020
Potamochère	0,12	0,25	0,11	0,45	0,12	0,09	0,32	0,54	0,25	0,08	0,12	0,09	0,68	0,28	0,11	0,13	0,14	0,05	0,07	0,24
Gorille	0,07	0,13	0,12	0,25	0,12	0,14	0,18	0,33	0,23	0,1	0,11	0,14	0,29	0,17	0,15	0,10	0,06	0,05	0,06	0,24
Elephant	0,11	0,15	0,18		0,08	0,20	0,18	0,17	0,17	0,12	0,19	0,17	0,29	0,33	0,12					
Chimpanzé	0,04	0,11	0,08	0,12	0,06	0,11	0,63	0,15	0,08	0,08	0,04	0,09	0,23	0,06	0,07		0,09		0,06	0,12
Buffle											0,06	0,07	0,09	0,08	0,07	0,1				
Bongo		0,21				0,14	0,06						0,11							
Sitatunga	0,09	0,12	0,07	0,11	0,1	0,09	0,12	0,19	0,09	0,07	0,14	0,08	0,23	0,17	0,08	0,06	0,13		0,09	0,07
Céphalophes dorsalis	0,03	0,9	0,11	1,19	0,2		0,38	0,42	0,11	0,11	0,09	0,16	1,06	0,13	0,17		0,38	0,06	0,09	0,91
Céphalophes à dos jaune	0,06	0,79	0,1	0,91	0,21		0,51	0,44	0,15	0,07	0,09	0,11	0,74	0,14	0,09	0,20	0,33	0,08	0,12	1
Pangolin géant		0,11	0,12	0,11		0,10	0,1	0,08				0,07	0,15	0,05	0,09	0,22	0,08			
Petit pangolin	0,05	0,2	0,07	0,24	0,09	0,20	0,23	0,21	0,12		0,09	0,10	0,27	0,09	0,06	0,10	0,14		0,04	0,2

- IKAs dans les blocs quinquennaux

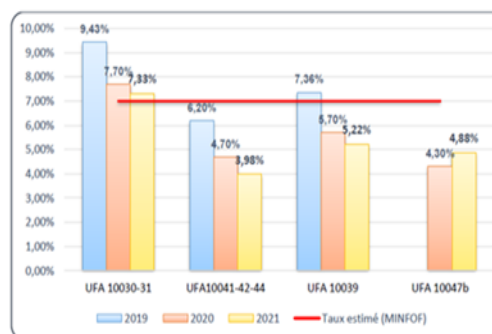
UFA 10.044/42/41

Espèces	IKA par Bloc	
	10044-42-41	
	Bloc 04	
Céphalophe rouge		5.16
Céphalophe à dos jaune		2.33
Céphalophe bleu		1.93
Potamochère		1.04
Gorille		0.48
Pangolin		0.46
Petits primates		0.24
Sitatunga		0.12
Chimpanzé		0.10
Pangolin géant		0.04
Chévrotaïn aquatique		0.02



Forest Stewardship Council

FIGURE 35 : HISTOGRAMME COMPARATIF DES TAUX DE PERTURBATION PAR UFA DES TROIS DERNIERES ANNEES



- Fermeture des AAC – 100% AAC 2019 et 2020

TABLEAU 25 : RECAPITULATIFS DES FERMETURES D'ASSIETTES DE COUPE REALISEES EN 2021

UFA	AAC	Année d'exploitation	Superficie AAC à réhabiliter (ha)	Superficie Réhabilitée (ha)	% zone réhabilitée
10047b	1-6	2 020	1 549	1 549	100,00%
10030-31	3-2	2 020	3 252	3 252	100,00%
10041-42-44	4-2	2 021	6 241	6 241	100,00%
10047b	2-1	2 021	1 517	341	22,50%
10030-31	3-3	2 021	3 290	2976	90,46%
10039	4-3	2 021	1 554	0	0,00%
10047b	2-3	2 021	1 500	0	0,00%
Total			14 102	9 558	67,78%

Activer Windows
Accédez aux paramètres pour activer Windows.

Action 2 : accompagnement des sociétés certifiées au « Focus Forest FSC »

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C232	Tous	ATIBT	292	9/11/21	23/11/21	14 mois	17/01/23
Contribution PPECF € : 156 713			Budget total € : 362 681				
Principaux résultats attendus							
▪ R1 : les résultats du Focus Forests intègrent les recommandations des membres certifiés de l'ATIBT ; ▪ R2 : les motions proposées par l'ATIBT et ses membres intègrent les résultats du Focus Forests et font l'objet d'un consensus auprès des membres FSC pour faire évoluer les dispositions de la motion 65 ; ▪ R3 : Les autres motions proposées en AG et leur modalité de mise en œuvre sont acceptables pour le secteur privé.							

Courant septembre 2021, le PPECF a été sollicité par l'ATIBT pour appuyer son adhésion à l'initiative **Focus Forests**^[1], lancée par le FSC® fin 2020 pour préparer l'AG FSC sur la question des Paysages Forestiers Intacts (intacts forest landscapes **IFL**). L'objectif de ce projet est d'utiliser l'expérience du FSC®, notamment, la protection des HVC à l'intérieur des UFA certifiées comme base de discussions pour atteindre un consensus sur le concept de Paysages Forestiers Intacts qui fait toujours débat depuis l'adoption de la motion 65 en 2014, et dont l'application représente un obstacle majeur pour certaines sociétés forestières, et pour des potentiels candidats.

L'ATIBT, en tant que porteur de plusieurs motions liées aux IFL, a intégré le Groupe Consultatif Focus Forest pour participer aux discussions, orienter le projet Focus Forest en lien avec les motions et représenter les sociétés forestières certifiées FSC dans le BC.

Durant l'année 2022, l'ATIBT et ses membres certifiés ont ainsi participé au développement du Focus Forest par :

- L'élaboration du « green paper » (document de travail), proposant une méthode de dialogue au niveau du paysage ;
- La préparation et l'analyse du Dialogue forestier au Gabon (pilote d'application de la méthode de dialogue).

En parallèle, l'ATIBT a participé, et organisé de nombreuses réunions de discussion autour des motions pour comprendre et recueillir les positions des membres FSC selon leur chambre (économique, sociale et environnementale) et ainsi améliorer les motions IFL.

Au fil de ces réunions, une stratégie s'est construite pour prioriser les motions ATIBT. Des liens ont été construits ou renforcés avec les membres clés du FSC pour s'assurer d'un soutien afin obtenir la majorité nécessaire dans chacune des chambres FSC. De plus, un travail de fond a été réalisé avec les acteurs clés d'Amérique Latine qui ont largement participé à l'amélioration et la promotion des motions ATIBT.

^[1]<https://www.atibt.org/fr/news/12941/FSC-met-a-jour-le-projet-forets-de-grande-valeur-desormais-renomme-focus-forests>

La motion priorisée par l'ATIBT pour l'assemblée générale du FSC, est la motion 23¹⁹, proposant d'utiliser des approches à l'échelle paysage adaptées aux conditions locales et de renforcer les Groupes d'Elaboration des Normes afin d'améliorer la protection des Paysages Forestiers Intacts (IFL). En effet, cette motion a été très vite considérée par le Focus Group, comme étant celle ayant le plus de potentiel pour trouver une solution à la motion 65, notamment par la chambre environnementale. Cette motion est également assortie d'une mesure court terme, le temps que la motion 23 soit mise en œuvre.

Pour diverses raisons, les autres motions (n° 10, n°19, n° 21) n'avaient que peu de chances de succès. Aussi, l'ATIBT a décidé de se centrer sur celle qui était la plus consensuelle, tout en conservant les autres comme moyen de pression ou vecteur de communication.

2.2.2 AXE II : la qualité de l'exploitation industrielle est améliorée

Rappel des Indicateurs globaux du PPECF II et PPECF III :

- I.1. les superficies certifiées selon FSC® ou PEFC restent stables (T0= 5,5 Mio ha).
- I.2. les superficies certifiées Légalité (FSC® -CW, OLB, VLC ou comparable) augmentent de 3 Mio. Ha.
- I.6. Les Demandes d'Actions Correctives de procédures EFIR, émises lors d'audits de surveillance et de renouvellement représentent moins de 15% du nombre total de DACs.
- I.8. au moins 50% des concessions forestières certifiées (tous certificats confondus) mettent en œuvre un plan d'appui spécifique (et de qualité) en faveur des Peuples autochtones.
- I.9. au moins 50 % des entreprises certifiées suivant des standards de « Légalité » mettent en œuvre des actions sociales conformément aux exigences de la certification.
- I.10. au moins 75 % des entreprises certifiées FSC® ou PEFC/PAFC réalisent et mettent en œuvre de gestion de faune.
- I.11. au moins 50 % des entreprises certifiées suivant des standards de « Légalité » mettent en œuvre un plan d'action de faune.

▪ **Sur l'appui à la bonne gouvernance forestière**

Ligne 2.1 : respect des lois

Action 1 : appui à la lutte contre l'exploitation forestière illégale

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C123	Tous	Conservation Justice	167	9/10/17	5/12/17	40 mois (+12mois)	Mars 2022 (Avenant)
Contribution PPECF € : 150. 000			Budget total € : 450. 000				
Principaux résultats attendus							

¹⁹ La certification des unités de gestion forestière basée sur une cartographie du paysage, établie avec les parties prenantes, à l'aide de données du paysage. Cette approche doit être intégrée à la planification de la conservation et de l'utilisation des paysages.

- collecte des informations dans la perspective de produire des preuves à l'encontre des exploitants forestiers illégaux,
- assiste technique aux autorités dans l'interpellation des exploitants illégaux et instruction en justice,
- aide au suivi des opérations,
- communication des informations sur ses opérations aux organes de presse,
- formations destinées autant aux forces de l'ordre, aux douanes, aux magistrats et aux Eaux et Forêts.

Opérations :

Ainsi, sur la période reportée, 12 missions ont été réalisées dans 5 provinces et sur 87 villages. Aujourd'hui, le nombre de personnes-contacts du Projet d'Appui à Lutte contre l'Exploitation Forestière Illégale au Gabon (ALEFI) dans les villages et centres urbains s'élève à plus de trois cents. Les profils des informateurs varient et comprennent des chefs de regroupement, des chefs de canton, des maires, des retraités, des commerçants, des forestiers, des villageois, etc.

Quelques détails sont donnés ci-après :

Avril 2022 : l'ONG Conservation Justice a été saisie par la communauté villageoise d'Abénélang dans l'Ogooué-Ivindo (Nord-Est Gabon) au sujet de la non mise en œuvre des travaux financés par le CCC signé avec la société forestière SYIBG. En effet, les travaux d'hydraulique du village sont à l'arrêt depuis un an et les communautés ont souhaité porter plainte contre l'entrepreneur en charge des travaux, la société EKSB et ses dirigeants. L'équipe a donc appuyé la communauté dans la rédaction et le dépôt de la plainte pour détournement de Fonds de Développement Local (FDL) d'un montant de 7.603.344 FCFA. Le 15 et le 17 avril, la DGR, appuyée par l'équipe de CJ et accompagnée par le représentant de la communauté, a mis les 2 responsables de la société aux arrêts.

Suite à l'affirmation par l'entrepreneur d'avoir donné des sommes d'argent significatives à des personnalités de la place (information qui reste à vérifier), ainsi qu'au chef et représentant du village, ce dernier a également été placé en garde à vue, le 19 avril, pour complicité de détournement du FDL.

Mai 2022 : Le samedi 21 mai 2022, une équipe composée des agents de l'antenne de la Police Judiciaire de l'Ogooué-Ivindo, appuyée par des membres de l'ONG Conservation Justice, ont procédé à l'arrestation de 2 frères, dont il est reproché d'avoir perçu des sommes d'argent issus du Fonds de Développement Local (FDL) pour la réalisation de projets communautaires sans les avoir terminés. Les mis en causes ont été gardés à vue dans les locaux de la PJ jusqu'au mercredi 25 mai 2022.

Ces entrepreneurs avaient déjà été arrêtés avec l'appui de Conservation Justice en janvier dernier suite à la demande des communautés villageoises de Minkouala, Ebessi, Ntsibelong et Simitang pour un appui sur les procédures judiciaires. Malgré les trois mois de délai accordés par le procureur le 27/01/2022, la mise en œuvre des travaux n'a pas donné des résultats espérés. C'est ainsi que l'équipe sociale de Conservation Justice a appuyé les communautés à la rédaction et au dépôt d'une nouvelle plainte qui a abouti à cette nouvelle opération.

Août 2022 : Ayant reçu et vérifié des informations faisant état d'une infraction au code forestier dans le village de Ndenguilila, Conservation Justice a appuyé la Directrice provinciale des Eaux et Forêts de la Nyanga dans l'organisation d'une opération de constat le 20 août 2022. L'infraction est le sciage du bois en grume présent dans un parc de rupture de Raw-Timber sans autorisation par le Président du Conseil Départemental de Mougousti. Le bois lui aurait bien été donné mais l'acte de donation est entaché d'anomalies graves concluant à son caractère « faux » rendant son utilisation impossible.

Plaintes :

En plus des opérations ci-dessus, Conservation Justice a appuyé l'élaboration et le dépôt de 3 plaintes dans le cadre des Forêts communautaires dans la Ngounié (Sud Gabon), et en assure le suivi :

Village Mamiengué :

- une plainte *pour vol de bois et faux et usage de faux* contre son ancien fermier, la société Bois de la Ngounié.
- Une plainte pour vol de marteau forestier et carnets de chantier contre son autre ancien fermier la société Groupe PADREL

Village Kouagna :

- Une plainte *pour vol de bois et faux et usage de faux* contre son ancien fermier la société Bois de la Ngounié

Suivi des Cahiers des Charges Communautaires :

Outre le suivi de la chaîne pénale consécutive aux arrestations, les équipes sociales du projet ALEFI, tentent de vérifier par des informations, la situation des Cahiers des Charges Contractuelles (CCC) en cours de mise en œuvre dans les cinq provinces suivies (cf. tableau ci-après).

Province	En attente des projets des communautés	En attente du versement du FDL	Mise en œuvre projets en cours	Clôturé	Total
Moyen-Ogooué	0	0	1	0	1
Ngounié	2	13	25	47	87
Nyanga	1	3	3	2	9
Ogooué-Ivindo	12	25	21	12	70
Woleu-Ntem	11	18	8	5	42
Total général	26	59	58	66	209

Sur le terrain, on constate que, malgré un nombre croissant de Cahiers des Charges Contractuelles signés, leur mise en œuvre pose de nombreuses difficultés : fonds non alloués, projets non ou mal mis en œuvre, projets choisis non durables, lenteur dans la mise en œuvre, manque de transparence dans l'utilisation des fonds et détournement.

Action 2 : appui au dispositif de lutte anti-braconnage de la société Precious Wood et CIB-OLAM

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C143	CEB Precious Wood	Conservation Justice	197	24/10/18	13/11/18	36 mois (+4 mois)	25/02/22 (Covid19)
Contribution PPECF € : 192 600			Budget total € : 335 850				
Principaux résultats attendus							
▪ R1 ENQUETES : Les enquêteurs et les informateurs collectent les informations dans la perspective de produire des preuves à l'encontre les grands braconniers et trafiquants de faune dans et en périphérie de la concession forestière PW-CEB mais aussi dans les centres de trafic de faune éloignés en fonction des informations récoltées. ▪ R2 OPERATIONS : Le projet assiste les Eaux et Forêts, l'Agence Nationale des Parcs Nationaux et les forces de l'ordre dans l'interpellation des grands braconniers et trafiquants de faune et l'acheminement des plaintes devant les juridictions.							

- **R3 ASSISTANCE JURIDIQUE** : Le Projet dispose d'une cellule juridique qui aide au suivi des opérations et des cas en justice.
- **R4 INFORMATION** : Le projet transmet des informations sur ses opérations aux organes de presse, ce qui constitue une mission d'éducation et sert de moyen de dissuasion.

Dans le cadre de l'intervention **C143**, un gros travail de protection de la faune a été développé au travers un Partenariat Public-Privé comprenant l'administration des Eaux et Forêts, Conservation Justice et Precious Woods-CEB.

Un bref compte-rendu sur les résultats obtenus des six derniers mois (avril – septembre 2022) est donné ci-dessous :

Renforcer la conduite des opérations, preuves suffisantes à l'appui et acheminer les plaintes en justice.

Depuis 2019, 42 personnes ont été arrêtées pour trafic d'ivoire autour de la CFAD CEB grâce à Conservation Justice et la brigade faune mixte. Les arrestations ont eu lieu principalement à Franceville (18), mais aussi à Lastourville (10), Koulamoutou (8) et finalement Moanda (4).

Entre avril et septembre 2022 inclus, une seule opération relative au trafic d'ivoire a été menée directement par la brigade et Conservation Justice, en collaboration avec la Police Judiciaire et les Eaux et Forêts de Koulamoutou. En effet, le 27 septembre 2022, un employé de Precious Woods-CEB a pu être arrêté à Lastourville avec deux défenses d'ivoire. Deux complices ont pu être identifiés, dont l'un a pu être arrêté le 30 septembre à Okondja, alors que le second est en fuite. Il s'agit d'un récidiviste déjà arrêté en septembre 2020 et ensuite condamné à une année de prison ferme qu'il a purgée.

Par ailleurs, le lundi 4 avril 2022, le Directeur Provincial des Eaux et Forêts de la province du Haut-Ogooué a informé Conservation Justice de l'arrestation de trois présumés trafiquants d'ivoire de nationalité gabonaise avec 4 pointes d'ivoire qu'ils étaient sur le point de vendre. Interrogé à chaud, ces derniers ont reconnu les faits et ont été placés en garde-à-vue dans les locaux de la Direction Générale des Recherches. Ils ont été transférés sur Libreville avec l'appui de juristes de Conservation Justice et présentés devant le parquet spécial qui les a placés sous mandat de dépôt. Ils ont été condamnés à 18 mois d'emprisonnement ferme. Comme pour les autres cas, Conservation Justice a aidé avec le suivi juridique et la logistique à travers le partenariat avec la Société d'Exploitation du Transgabonais (SETRAG).

Organiser des missions de Lutte Anti-Braconnage en collaboration avec les Eaux et Forêts, l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), les forces de l'ordre et l'armée.

Ces missions sont variées et mises en œuvre sur le terrain à travers des contrôles inopinés, de patrouilles à l'intérieur des hautes valeurs de conservations et de contrôles aux différents accès de la concession par la brigade Faune et l'équipe Faune de la CEB. Les activités illégales détectées sont directement transmises à la brigade faune afin d'organiser des missions de contrôle. Des caméras pièges utilisées par l'équipe faune de la CEB et dont certaines sont également mises à disposition de la brigade permettent d'identifier certaines activités illégales de nuit.

Par ailleurs, la brigade faune mixte de Ndangui a réalisé plusieurs missions de surveillance et de contrôle, avec plusieurs résultats relatifs au petit braconnage. Neuf armes de petite chasse (calibre 12) ont été saisies en six mois.

Un cas à souligner a été l'interpellation du médecin prestataire du dispensaire de CEB-Precious Woods pour abattage d'un buffle. En effet, un employé de la CEB et le médecin prestataire du dispensaire de Bambidie ont été interpellés le 6 mai 2022.

Entendus sur procès-verbal de constatation d'infractions le 09 mai 2022, ils vont reconnaître les faits de chasse d'une espèce intégralement protégée et être sanctionnés conformément à l'article 275 du code forestier à travers une amende solidaire d'un montant de 600.000 FCFA. Et ils seront évidemment démis de leurs fonctions.

Renforcer et assister la rédaction des procès-verbaux (PV).

Les juristes de Conservation Justice ont été présents lors de l'opération, la plupart des contrôles routiers, et en appui pour les procédures judiciaires des Eaux et Forêts. Ils interviennent depuis Libreville dès qu'une opération est envisagée. Leur salaire n'est pas pris en charge le projet LCF-CEB mais leurs missions dans

la zone concernée sont alors financées dans ce cadre. En outre, un juriste de Conservation Justice, pris en charge par LCF-CEB, est affecté et présent sur le site avec des retours ponctuels sur Libreville. Il appuie le chef de la brigade faune mixte au quotidien dans ses missions de contrôle, d'interpellation, d'information et de communication.

Sensibiliser l'administration sur le système juridique à travers des rencontres, la distribution du matériel et la sollicitation d'un niveau élevé de supervision, en vue de s'assurer de la bonne gouvernance devant les tribunaux.

Conservation Justice maintient des bonnes relations avec l'ensemble des tribunaux du Gabon. Le projet LCF – CEB a permis de renforcer les relations avec les parquets de Koulamoutou et de Franceville depuis 2019, lors des procédures judiciaires et de visites de courtoisie. La présence du chef de brigade et d'un juriste Conservation Justice à CEB-Precious Woods renforce cela.

Assister juridiquement à travers l'analyse, le conseil et la prise en charge des avocats.

Le juriste en place à Bambidie (base-vie CEB-Precious Woods) et ses collègues de Libreville ont rédigé des analyses juridiques pour l'opération réalisée. Cette analyse a été remise à l'avocat, aux Eaux et Forêts et à la Justice.

Suivre au quotidien les affaires portées en justice en vue d'assurer la bonne gouvernance dans l'évolution des procédures au sein des tribunaux.

Le juriste dédié à ce projet suit quotidiennement les cas en justice. Ils rencontrent régulièrement le procureur et leurs adjoints, les juges d'instruction, le président du tribunal, les greffiers, et les autres autorités. En raison de la nouvelle législation et du jugement de l'ensemble des cas liés au trafic d'ivoire à Libreville, la collaboration avec le parquet de Libreville et en particulier sa formation spéciale est assurée régulièrement.

Garantir l'exécution des décisions et le paiement des dommages alloués.

Pour les différents cas initiés, les personnes arrêtées pour trafic d'ivoire sont condamnées à des peines de prison de six mois à deux ans. Des visites de prison sont assurées à Libreville pour veiller que les peines sont réelles.

Sur les 42 personnes arrêtées depuis 2019 autour de la CFAD pour des cas liés au trafic d'ivoire, 40 d'entre elles ont été condamnées à des peines de prison ferme, en moyenne à 451 jours. Il s'agit de peines dissuasives qui ont permis de limiter l'importance du trafic d'ivoire dans la CFAD et sur tout son pourtour.

Produire des articles, des pièces audio et vidéo, sur les affaires où la loi est effectivement appliquée.

Un communiqué sur l'opération réalisée à Lastourville a été réalisé.

Communiquer dans les médias gabonais (Presse, Radio, TV).

Le communiqué rédigé a été transféré à différents organes de presse et sera diffusé largement en octobre 2022.

Par ailleurs, un journaliste de l'AFP a réalisé un mini-reportage sur les activités de protection de la faune au Gabon et notamment sur la brigade faune. Outre plusieurs organes de presse en ligne, nationaux et internationaux, France24 a diffusé le reportage en mai 2022.

De façon non exhaustive, voici déjà quelques liens d'articles parus :

<https://www.youtube.com/watch?v=OtqSiFOcFIU>

<https://www.msn.com/fr-be/actualite/monde/le-combat-du-gabon-pour-pr%C3%A9server-sa-faune/ar-AAXRlqt?ocid=edgsp&li=BBqiQ9T&fbclid=IwAR3KDwCEHwZAc9T0XLGAnyom3ggi5ToAB1vTI4eGefSO1EZ52v6Almbc3F8>

<https://vxp241.com/2022/06/07/preservation-de-la-faune-au-gabon-entre-moeurs-et-pauvrete/>

<https://www.rtl.be/info/magazine/animaux/le-combat-du-gabon-pour-preserver-sa-faune-1379815.aspx>

<https://www.voaafrique.com/a/le-combat-du-gabon-pour-pr%C3%A9server-sa-faune/6595111.html>

<https://www.goodplanet.info/2022/06/05/le-combat-du-gabon-pour-preserver-sa-faune/>

<https://www.arabnews.fr/node/247671/international>

<https://www.zoomhebdo.com/annonce/273911/brigade-des-eaux-et-forets-le-combat-du-gabon-pour-preserver-sa-faune>

<https://www.gabonmediatime.com/lastourville-un-forestier-interpelle-avec-2-pointes-divoire/>

<https://7joursinfo.com/actualites/gabon-ngounie-trois-presumes-trafiquants-divoire-interpelles-a-mouila-et-a-lebamba/>

Organiser des séances d'information/sensibilisation dans les zones rurales les plus touchées par le grand braconnage (cf. photos ci-dessous).

Un chargé sensibilisation a été recruté en janvier 2021 afin de travailler dans les écoles et villages de la Concession Forestière sous Aménagement Durable (CFAD). Il a développé plusieurs thématiques sur le bien-fondé de la conservation de la biodiversité animale et de la réglementation relative à la chasse et à la faune au Gabon. Cela concerne les espèces intégralement protégées, la protection intégrale des espèces de pangolin, les nouvelles dispositions du code pénal en matière de trafic d'ivoire et d'infraction relative à la protection de la faune, le respect des quotas d'abattage de gibier, la préservation des sites HVC présents dans la CFAD de Precious Woods-CEB et la conservation des parcs nationaux. Précisons que le chargé sensibilisation Conservation Justice a finalement été recruté par CEB où il est actuellement le responsable faune. Il a été remplacé début 2022 par une sociologue ayant une expérience en foresterie et en sensibilisation afin de continuer le travail initié, en étroite collaboration avec l'équipe faune CEB.

Le travail d'un chargé sensibilisation est donc régulier depuis le début de l'année 2021. Au total, 1069 enfants ont déjà été sensibilisés dans les écoles autour de la CFAD Precious Woods-CEB. Et d'avril à septembre 2022 inclus, ce sont 164 enfants qui ont été sensibilisés, dans 3 écoles. Par ailleurs, 135 travailleurs de Precious Woods-CEB ont été sensibilisés dans le chantier d'Okondja et à la base-vie. Finalement, 228 villageois de 11 villages l'ont été lors de séances de sensibilisation spécifiques, toujours entre avril et septembre 2022.

Un aspect particulier préoccupant concerne le conflit homme-éléphant et plus précisément les dégâts croissants occasionnés par les éléphants dans les plantations agricoles villageoises. Outre le surcroît de protection entraînant le maintien voire l'accroissement des populations d'éléphants, le changement climatique et de la réduction de la fructification en forêt jouent un rôle majeur dans cette situation.

Quelques photos des interventions réalisées dans les écoles et villages :



Sensibilisation à l'école de Moyol



Sensibilisation à l'école d'Ambinda



Sensibilisations aux regroupements de villages d'Onguia et d'Ayanabo

Suite au succès de ce partenariat concessionnaire - Brigade des Eaux et Forêts - Forces de l'ordre – Conservation Justice, les sociétés forestières Rougier Gabon et SOMIVAB ont initié la réplique de ce modèle et un financement PPECF a été octroyé pour débiter en novembre 2022.

La société GAW et la Fondation Lekedi ont également montré leur intérêt et les discussions sont bien avancées pour collaborer également avec Conservation Justice sur ce type de projet.

Par ailleurs, suite au succès de ce partenariat concessionnaire - ANPN - Brigade E&F - Forces de l'ordre, la compagnie Rougier Gabon et la société SOMIVAB ont obtenu un avis de non objection [ANO n° 306] pour répliquer le modèle CEB. Le partage d'informations entre ces brigades sur le grand braconnage devrait permettre de mieux cerner l'ampleur du braconnage et y répondre de façon plus efficiente.

Action 4 : upgrading de la solution logicielle SMART de lutte anti-braconnage

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C150	Tous	WCS	199	12/12/18	22/03/19	18 mois (+10mois)	Juil. 21 (Avenant)
Contribution PPECF € : 199 150			Budget total € : 289 067				
Principaux résultats attendus							
- réaliser des améliorations significatives du logiciel et à développer une gamme de nouveaux services qui s'appuient sur des algorithmes et des calculs d'intelligence artificielle, devant aboutir à la version 7 de SMART - Présentation du logiciel dans un atelier sous régional et suivi de formations, chez les concessionnaires contributeurs à cette nouvelle version.							

Pour rappel, l'originalité de l'intervention « upgrading du logiciel SMART » [C150] a consisté à rendre ce logiciel de lutte anti-braconnage, bien connu des entreprises opérant dans le bassin du Congo, plus performant en y implantant un module d'intelligence artificielle (AI). La nouvelle version de SMART, est à présent terminée et WCS est en discussion avec la CgP, pour intégrer la nouvelle version de SMART, dans une formation à l'utilisation du guide Faune et de la plate-forme <faune> développée par Gembloux Agro-biotech [DNO n° 318].

Les détails de la formation en préparation sont donnés au § <Ligne 2.6.1: Etude d'impacts environnemental et social/Action 2 : de l'Inventaire au plan de gestion de la faune, développement d'outils pour rencontrer les exigences des référentiels de certification>.

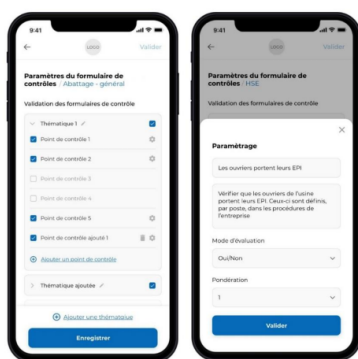
Ligne 2.2 : Droits des travailleurs et conditions de travail

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C231	Tous	BFC	275	19/10/21	3/11/21	12 mois	29/10/22
Contribution PPECF € : 166.993			Budget total € : 166.993				
Principaux résultats attendus							
L'objectif est de fournir aux entreprises forestières du Bassin du Congo un assistant numérique mobile pour la réalisation de leurs contrôles EFIR-HSE-FAUNE-POPULATIONS RIVERAINES internes.							
- OS 1 : développement d'un assistant numérique mobile pour la réalisation des contrôles EFIR ; - OS 2 : étude de faisabilité pour le développement d'autres assistants numériques pour la réalisation des contrôles « système », HSE, FSAI, CLPA et social interne.							

Le premier module EFIR est à présent terminé, et doit être présenté aux entreprises, à travers une formation leurs permettant de l'utiliser.

On trouvera plus de détails sur le fonctionnement du module, dans le [rapport téléchargeable ici](#).

Lors de l'ajout d'un point de contrôle, une fenêtre s'ouvre, affichant les caractéristiques du point de contrôle : l'intitulé du point de contrôle, le mode opératoire, la pondération du point de contrôle et la méthode d'évaluation du point de contrôle (voir **Ecran 14**).



Ecran 13 (gauche) et Ecran 14 (droite)

RAPPORT PÉRIODIQUE

Date de création : JJ/MM/AAAA

GLOBAL

JJ/MM/AAAA - JJ/MM/AAAA

RESULTAT GÉNÉRAL : **70%****EFIR RP****Plan d'actions**

Pour chaque sous-entité, les actions correctives du dernier contrôle de la période sont reprises par thématique.

> Groupe d'entité / Entité

> Sous-entité 2

> Thématique 2**Point de contrôle 1****40%****Action corrective 1****3**

Date du contrôle - date de l'échéance

Responsable de la mise en oeuvre

Description de l'action corrective

Point de contrôle 2**0%****Action corrective 1****1**

Date du contrôle - date de l'échéance

Responsable de la mise en oeuvre

Description de l'action corrective

Action corrective 2**4**

Date du contrôle - date de l'échéance

Responsable de la mise en oeuvre

Description de l'action corrective

> Sous-entité 4

> Thématique 5**Point de contrôle 1****25%****Action corrective 1****1**

Date du contrôle - date de l'échéance

Responsable de la mise en oeuvre

Description de l'action corrective

> Sous-entité 6

> Thématique 4**Point de contrôle 5****40%****Action corrective 1****2**

Date du contrôle - date de l'échéance

Responsable de la mise en oeuvre

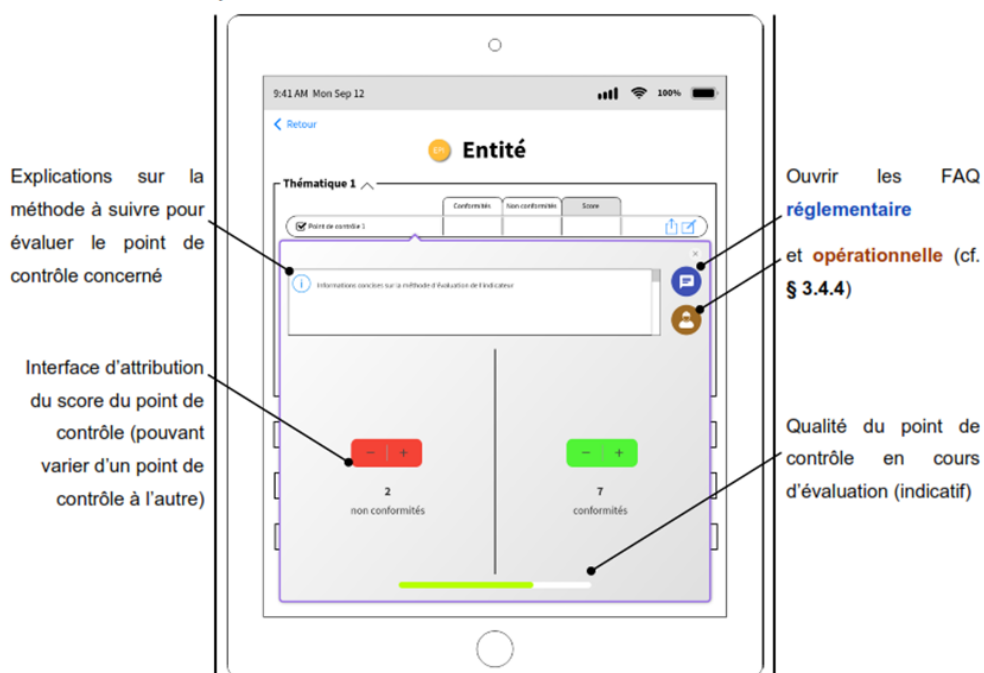
Description de l'action corrective



Dans le précédent rapport semestriel, nous donnions l'information que, courant février 2022, l'AFD avait donné sa non objection, pour financer la suite de l'assistant numérique <EFIR> [C231], pour développer un module complémentaire Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE).

Tout comme pour le module EFIR, un menu devait s'ouvrir pour la vérification de chaque point de contrôle, qui pouvait être documenté par un commentaire texte spécifique, ainsi que des photos prises sur le terrain.

Ecran 6. Evaluation des points de contrôle



Malheureusement, le PAFFB n'a pas pu finaliser le processus de signatures, dans les délais qui lui étaient encore ouverts. Il faut donc proposer à la COMIFAC et à la KfW de développer sur les ressources financières du PPECF, les trois autres modules [*module <HSE>*, *module <faune>* et *module <populations riveraines>*], de façon à livrer aux entreprises, un instrument complet de monitoring d'une concession certifiée en gestion durable.

Ligne 2.4 : Relations avec les communautés

Ligne 2.4.3 : test de deux modèles pilotes agroforestiers, centré sur la cacaoyère, en zone de développement communautaire (SECODEV)

Action 1 : projet pilote d'appui au développement local par des éco-filières durables

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C193	Pallisco, CIB-Olam, CFT, et populations riveraines	ETICWOOD SL Gembloux AgroBio.Tech	252	16/10/20	14/12/20	12 mois (+4mois)	8/04/22 (Covid19)
Contribution PPECF € : 199 443			Budget total € : 275 743				
Principaux résultats attendus							
- Un cadrage et un dimensionnement des projets pour chacune des zones d'étude ; - Une estimation de la réduction des émissions de CO2 liées au développement des projets agroforestiers axés sur le cacao est établie pour les concessions de Pallisco, CIB-Olam et CFT ;							

- Un business plan est produit en intégrant un fonds d'investissement potentiellement basé sur la finance climat pour chacun de ces projets ;
- Le montage d'un projet de développement agroforestier au moyen de la finance carbone sera amorcé, si les précédents résultats sont validés.
- Un guide pour le montage de projets agro-forestiers destiné aux entreprises forestières produit, en incluant la mise à jour de sources de financement potentielles, l'estimation de réduction des émissions par type de projet et l'actualisation des données financières pour le montage de business plan.

Rappelons que le modèle <concession certifiée> impose aux compagnies forestières de mettre en œuvre un plan de développement au bénéfice des populations riveraines. Ces plans <populations riveraines> sont par ailleurs, un indicateur principal de l'Action du PPECF III.

Cependant, cette préoccupation à l'égard des populations est souvent mal prise en compte par les sociétés forestières certifiées, non pas par négligence, mais par les difficultés que posent souvent les actions de promotion du développement local (absence d'acteurs techniques [faiblesse de l'encadrement rural, absence d'opérateurs de micro-finance, etc.], difficultés sociologiques, capacité des groupements orientés dans des activités génératrices de revenus à s'organiser, etc.).

Bref, les opportunités de succès sont rares et nécessitent pour atteindre un résultat, l'intervention d'un investisseur privé. Ainsi, là travers le contrat **[C193]** conclu avec le bureau Eticwood, un projet pilote de revalorisation d'une filière cacao chez les compagnies CIB-Olam (Gabon), CFT (en RDC) et Pallisco (Cameroun) semble rencontrer l'enthousiasme des producteurs. Ce succès s'explique certainement par le partenariat tripartite du projet, entre le secteur privé forestier, producteurs de cacao et des fabricants de chocolat intéressés à s'approvisionner en cacao « zéro déforestation ».

Cette étude aujourd'hui terminée, présente trois projets de développement communautaire, pour les concessions Pallisco (Cameroun), CIB (Congo) et CFT (RDC). Nous en résumons ci-dessous, celui de Pallisco (Cameroun) :

- un centre de traitement post-récolte de fèves est opérationnel et géré par une coopérative proposant différents services liés au cacao. Durant la première année de récolte, 8 tonnes de fèves de qualité, traçables et zéro-déforestation ont été produites par une trentaine de cacaoculteurs. Ce pilote a démontré l'intérêt et la faisabilité du montage d'une telle filière, rentable financièrement, moyennant une gestion tripartite avec une forte synergie entre : (i) une société forestière appliquant une politique de gestion durable ; (ii) un organe encadrant responsable de la supervision et l'opérationnalisation du projet, et ; (iii) une structure externe assurant le financement de l'encadrement durant les 5 premières années. Par ailleurs, la finance climat devrait permettre d'atteindre plus vite, le point mort du compte d'exploitation prévisionnel et garantir un suivi effectif et pragmatique de la zéro-déforestation à l'échelle du paysage, sans dépendance à un bailleur externe. Enfin, afin d'optimiser les résultats du projet, il est nécessaire de réduire les contraintes logistiques en installant les activités dans un rayon de 50 kilomètres autour des concessions forestières et dans des zones accessibles via de grands axes.

Action 2: Oil and species for sustainable landscape

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C233	Tous	ETICWOOD	284	16/07/21	16/11/21	6 mois	15/05/22
Contribution PPECF € : 70.157			Budget total € : 70.157				
Principaux résultats attendus / objectifs							
L'étude vise à définir les potentialités de création d'une filière HE / PFNL au Gabon autour de concessions forestières qui poursuivent un objectif de certification FSC. Spécifiquement :							
▪ Valider la pertinence de la création d'une filière de production d'huiles essentielles (HE) et de PFNL au Gabon, aux abords de concessions forestières ; ▪ Contribuer au respect des principes FSC des concessions forestières GSEZ retenues, en particulier sur la conformité avec le volet légal et le volet social (en particulier les principes 1 et 4) ; ▪ Améliorer et diversifier les revenus des populations riveraines et/ou des ayants-droits des travailleurs ; ▪ Valoriser les déchets issus de la filière bois ; ▪ Trouver des mécanismes facilitateurs d'accès au financement.							

En 2022, Eticwood et ses partenaires ont mené une étude de faisabilité visant à définir les opportunités de structuration de filières agroforestières bas carbone, autour de concessions forestières récemment certifiées FSC. L'objectif de cette étude étant, selon les résultats obtenus, de poser les bases de projets fonctionnels contribuant au respect des principes FSC, à l'amélioration des revenus des populations riveraines, valorisant des déchets issus de la filière bois et facilitant l'accès à des mécanismes de financement aux producteurs.

À la suite d'un travail préliminaire de recherche bibliographique et d'échanges avec des importateurs de produits séchés et d'huiles essentielles en Europe, des zones d'études ont été identifiées ainsi que les produits forestiers non ligneux (PFNL) disponibles au Gabon et présentant un intérêt à explorer.

Ces résultats²⁰ ont été complétés par une phase de terrain afin de valider le potentiel de valorisation de ces produits, cartographier les acteurs et les ressources, et évaluer les modalités minimales (logistique, infrastructure, etc.) à mettre en place dans le cadre du développement des filières adaptées et fonctionnelles. Identiquement au montage de chaîne de valeurs de cacao, une contrainte majeure réside dans le transport des ressources, déchet bois ou produits transformés, représentant un élément de coût important. Le facteur décisionnel principal est donc conditionné par l'enclavement des villages et/ou des voies dégradées. Ainsi, délimiter un rayon d'action de 50 kilomètres autour des concessions et prioriser une proximité à des grands axes réduit considérablement les risques d'échec du projet.

Une brève évaluation du modèle d'organisation des producteurs en coopérative a révélé quelques avantages (vente groupée, prix de vente plus rémunérateurs, stabilité d'approvisionnement, aide

²⁰ Une analyse approfondie de l'organisation des filières agroforestières bas-carbone a été réalisée, de façon à décrire (i) les étapes constituant les chaînes de valeurs, depuis la disponibilité de la ressource brute jusqu'au transport et à l'accès au marché et (ii) les considérations associées à prendre en compte d'un point de vue légal, technique, financier et administratif.

à l'investissement ...) mais également un certain nombre d'inconvénients²¹. Au-delà des différentes modalités légales de coopératives, des coopératives de services axées sur la mise à disposition de services que le producteur rémunère à travers son adhésion doivent ainsi être privilégiées afin de responsabiliser le producteur et éviter les dérives liées à la coopérative « classique » de production au sein de laquelle un noyau restreint tire fréquemment les profits de la vente groupée, faisant souvent fuir les autres sociétaires.

Ainsi, l'élaboration d'un business plan a été réalisée pour **quatre filières épices-PFNL** à haut potentiel, illustrant les éventuels coûts, prix de vente et revenus propres à ces chaînes de valeurs : la noisette africaine (*Coula edulis*), le poivre africain (*Xylopiæ aethiopica*), la graine du paradis (*Aframomum melegueta*) et la badame (*Terminalia catappa*). Le croisement de données de la littérature et d'enquêtes de terrain relève la forte variabilité des prix selon le temps et l'effort à fournir pour la récolte, le transport et la transformation des produits, coûts difficilement chiffrables à cause du faible niveau de précision des enquêtes villageoises. En dépit de ces contraintes, des prix d'achat au village minimums ont été estimés, permettant de garantir la viabilité économique de la filière et une rémunération juste des récolteurs

Produit	Prix d'achat au village
<i>Coula edulis</i>	1.400 CFA/kg
<i>Xylopiæ aethiopica</i>	8.000 CFA/kg
<i>Aframomum melegueta</i>	7.500 CFA/kg
<i>Terminalia catappa</i>	5.500 CFA/kg

Par ailleurs, la structuration de filières **huile essentielle** (HE) a fait l'objet d'une analyse indépendante, pour la production d'HE de citronnelle (*Cymbopogon nardus*) et de résine d'Okoumé (*Aucoumea klaineana*). Les résultats obtenus pour la citronnelle sont présentés ci-dessous, avec les coûts répartis en diverses catégories.

En conclusion, quel que soit le produit envisagé, la rentabilité est conditionnée par la production et l'approvisionnement d'une matière première qualitativement et quantitativement adéquate et l'investissement initial à engager pour le développement de filière HE est conséquent. Le prix de revient des HE est principalement influencé par le prix de la matière première et du bois nécessaire à la distillation. Sans partenariat avec une société impliquée dans une politique d'économie circulaire de valorisation de co-produits/déchets de transformation des grumes, les coûts variables de production d'HE deviennent très élevés.

Néanmoins, Eticwood estime qu'après 5 ans, le bénéfice net attendu avoisine un montant de 22.000.000 CFA pour une production annuelle de l'ordre de 1000 kg d'HE de citronnelle, correspondant à un volume de biomasse brute de près de 160 T, et un montant de plus de 22.600.000 CFA pour une production annuelle de 190 kg d'HE de résine d'Okoumé, correspondant à un volume de biomasse brute de 2,4 T.

Au-delà des considérations techniques et des investissements matériels, la clé du succès de tels projets repose donc, sur l'amont de la filière, et plus spécifiquement sur les producteurs pour

²¹ Outre les contraintes techniques et administrative, les contraintes sociales constituent l'entrave majeure ; les producteurs n'étant généralement pas habitués, voire enclins, à travailler en groupe ou sous un schéma coopératif, l'unité de travail privilégiée étant généralement la famille. L'organisation des producteurs doit nécessairement reposer sur le schéma plus accepté et acceptable dans le but de réduire les risques et garantir un système viable et bénéfique pour toutes les parties prenantes.

lesquels un important investissement en formation, en suivi et en consolidation des pratiques de production doit être consenti pour garantir la viabilité du système proposé.

Ainsi, la production d'HE au Gabon à l'aide de la valorisation des déchets pour la distillation permet d'une part de réduire l'impact environnemental du traitement des déchets par l'entreprise forestière et d'autre part, d'éviter la dégradation forestière en comparaison avec la production d'HE dans les pays en développement.

Des initiatives comme les certificats carbone pourraient permettre de faire valoriser des efforts de réduction d'émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) dans ce secteur spécifique des HE en ouvrant des portes à de futures collaborations avec les sociétés forestières qui disposent d'une importante quantité de connexe de production, d'une capacité de valorisation énergétique et climatique non négligeable.

Fort de ces constats, une opérationnalisation effective à grande échelle est essentielle afin de développer des projets carbone permettant de pérenniser les activités mises en place et maximiser les impacts au niveau du paysage au niveau économique, environnemental et social.

A noter, qu'au-delà de la création de bénéfices partagés pour les populations impliquées, ces projets agroforestiers visent aussi, à lutter contre le front agricole de déforestation afin de préserver l'intégrité des concessions forestières certifiées (e.g. Pallisco), des parcs nationaux ou des réserves naturelles (e.g. Réserve du Dja). La finance climat représente en effet une ressource financière privée grandissante, permettant de s'émanciper de fonds externes pour assurer les suivis et contrôles du respect des engagements liés à la « Zéro-déforestation ».

Ligne 2.5 : bénéfices générés par la forêt

Rappelons que pour intensifier la production, trois axes peuvent être suivis : (i) mettre sur le marché des nouvelles essences dont les propriétés technologiques et de durabilité demeurent peu connues, (ii) valoriser de façon éco-efficace et directement sur les sites de transformation les co-produits actuellement non utilisés par l'industrie du bois et iii) accroître les taux de prélèvement :

▪ i) Mettre sur le marché des nouvelles essences

Dans le bassin du Congo, où, 5,3 millions d'hectares sont aujourd'hui certifiés par le Forest Stewardship Council (FSC®), le gestionnaire-exploitant doit maintenir les capacités de production des écosystèmes forestiers (indicateur 5.1.2). Pour y parvenir, un taux de prélèvement est calculé pour chaque essence afin d'assurer la reconstitution du stock forestier au cours d'une rotation (entre 25 et 30 ans selon le plan d'aménagement). Bien que ce taux soit censé garantir la pérennité des ressources (critère 5.6), il n'est calculé que sur une seule rotation et une valeur de reconstitution inférieure à 100 % est tolérée par les législations forestières actuelles. Ce qui à terme ne garantit plus le maintien à l'identique de la ressource ligneuse, d'autant que de nombreuses essences phares ont un faible taux de régénération²².

²² Les ressources ligneuses au sein des concessions forestières s'épuisent et ce, d'autant plus que les espèces exploitées sont essentiellement héliophiles et souffrent de ce fait, d'un déficit de régénération (Ayous, Okan, Tali...).

Cette dynamique est très préoccupante pour deux raisons : la biodiversité forestière s'en trouve menacée car les écosystèmes floristiques et faunistiques associés aux espèces exploitées sont perturbés et elle met en péril la viabilité économique des entreprises²³ avec pour conséquences possibles :

- une diminution des superficies certifiées ;
- une possible remise en question du modèle de concession certifiée « Gestion durable », pourtant jugé « exemplaire » pendant deux décennies ;
- l'extension de pratiques d'exploitation non durables.

Il est donc très urgent de se préoccuper de la viabilité des concessions forestières sur une durée d'au moins une rotation (30 ans), notamment, en facilitant la diversification des essences exploitées (voir Actions du PPECF : cf. infra Ligne 2.5.6 <recherche appliquée et amélioration des normes nationales d'exploitation>- le cas du Gombé²⁴ à la CBG).

- **ii) Sur l'intensification durable des prélèvements**

Il est évident que si le modèle industriel doit évoluer vers plus d'intensification, celui-ci ne pourra être accepté que s'il offre les garanties d'une durabilité suffisante et un impact réduit sur les émissions carbone induites.

Le PPECF concourt, par plusieurs interventions ci-dessous, à une réponse efficace à ces deux injonctions.

- **iii) sur les taux de prélèvement**

L'émergence en République du Congo, d'un nouveau régime d'exploitation, dit « *en partage de production* », est motivé par une intensification des prélèvements (cf. § 4.2.1 <AXE I : les conditions conceptuelles et institutionnelles pour la certification sont mises en place>).

Cependant, les projections de volumes exploités ne sont aucunement garanties par la demande des marchés actuels et sont largement conditionnées à l'installation de zones franches industrielles (sur le modèle de la zone de NKOK au Gabon) ainsi qu'à l'approvisionnement d'un marché domestique prêt à abandonner l'informel pour du bois à minimum légal, mais plus cher.

Ligne 2.5.2 : coaching (15 entreprises)

Action : appui aux entreprises dont coaching vers la certification

Aucun nouveau diagnostic n'a été réalisé depuis fin 2021. En revanche des suivis et des actualisations de diagnostics ont été menés par le référent Gabon.

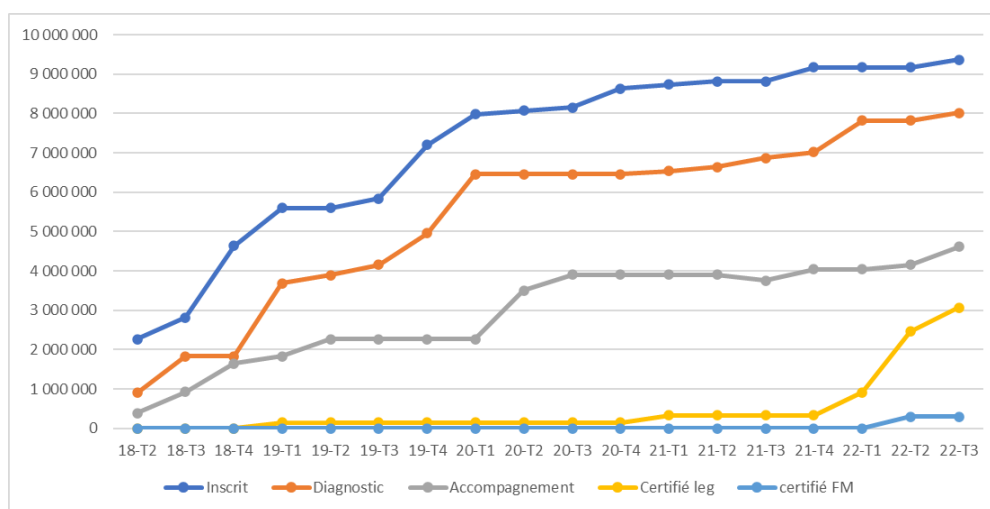
Après 10 semestres d'activités, 33 entreprises se sont inscrites à l'appui « coaching » pour un total de 9 404 643 ha, dont 8 051 162 ha ont été diagnostiqués. Le processus d'appui coaching est réellement engagé au sein de 13 entreprises représentant 4.654.414 ha de concessions forestières.

²³ L'abandon récent des concessions certifiées de grands groupes (Wijma, Rougier) confirme la dégradation du compte d'exploitation des entreprises forestières du bassin du Congo.

²⁴ <http://www.boistropicaux.org/bois/37/gombe>

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des surfaces certifiées des entreprises ayant bénéficié du mécanisme de coaching du PPECF et permet les commentaires suivants :

- Les courbes des surfaces diagnostiquées ou engagées stagnent. La légère augmentation visible n'est pas liée à un nouveau diagnostic mais à des différences entre les surfaces diagnostiquées et les surfaces effectivement certifiées par la suite (cas de BSO et GWI) ;
- A partir de fin 2021, les surfaces certifiées « légalité » augmentent très fortement. La plupart des entreprises engagées dans le processus ont pu passer les audits. Au total, 9 entreprises sur 13 accompagnées ont pu obtenir un certificat de légalité pour une surface très significative 3 066 850 ha ;
- Une première entreprise a été certifiée « Gestion Durable » avec un certificat PAFC Gabon en mai 2022 pour une surface de 294 829 ha.



Au Gabon

- L'entreprise BSO, certifiée OLB en mars 2020, s'est engagée immédiatement vers une double certification PAFC/FSC avec un soutien financier du PPECF, porté à 75% des dépenses éligibles du plan d'actions. L'audit initial a été réalisé en décembre 2021, donnant lieu à quelques non-conformités majeures prévisibles, que l'entreprise a réussi à lever. Le certificat PAFC Gabon a été émis le 02/05/2022 pour les UFA Abanga et UFA Okano totalisant 294 829 ha. BSO prépare l'audit de surveillance n° 1 pour février 2023 qui sera réalisé selon la norme PAFC Bassin du Congo. BSO est devenu ainsi la première entreprise qui aura réalisé (sur une période de près de 42 mois et malgré la crise COVID) l'ensemble du processus de coaching vers le certificat de gestion durable PAFC. Signalons que l'entreprise BSO a changé de propriétaire en début d'année et passe sous le contrôle de SBL, qui a son tour a obtenu son certificat de légalité OLB en mars 2022 et va poursuivre sa trajectoire de certification vers PAFC ;
- L'entreprise SBL a obtenu son certificat OLB en mars 2022 et s'engage vers PAFC Bassin du Congo suite à un diagnostic d'actualisation réalisé par le référent PPECF en juin 2022 et poursuit sa dynamique avec un objectif de certification début 2023 ;
- L'entreprise gabonaise SEEF accompagnée par GFEC a réalisé un audit OLB en juin 2022 qui a été positif et a obtenu son certificat le 05/09/2022 pour 398 596 ha. Un diagnostic complémentaire est prévu en fin d'année pour actualiser le plan d'action vers PAFC Bassin du Congo ;

- L'entreprise Bonus Harvest a conservé une très bonne dynamique avec l'accompagnement de BFC et a obtenu son certificat LS le 20/07/2022 L'entreprise s'engage à présent vers une certification FSC ou PAFC ;
- BSG /GWI appuyé par TEREA a mis rapidement en œuvre le plan d'action et a obtenu en juin 2022, deux certificats <Legal Source> pour trois concessions (GWI 1 et 2 et BSG Otouma. Une mission de diagnostic a été menée en octobre 2022. Le draft d'une DNO pour l'accompagnement vers FSC ou PAFC est en cours de finalisation ;
- L'entreprise AEH (fusion de CoraWood qui disposait d'un certificat TLV et de l'entreprise Grande Mayumba) a été diagnostiquée en mars 2022. La DNO n° 345 a été déposée en septembre 2022 avec un accompagnement par TEREA. Elle devrait être signée rapidement. AEH devrait être la 14^{ième} entreprise effectivement en processus d'accompagnement PPECF ;
- L'entreprise KHLL a obtenu une DNO n° 280 en décembre 2021 et développe son plan d'action avec l'appui de GFEC vers le certificat OLB ;
- ASI avait sollicité le changement de son bureau d'études accompagnateur. Le processus de désignation d'un nouveau bureau d'étude a été particulièrement long et complexe afin de respecter les procédures de la KFW au bout desquelles, le bureau GFEC a été retenu ;
- TTIB prévoyait son audit de légalité en 2022 sans beaucoup plus de précision, malgré une visite intermédiaire et de nombreux contacts par le référent PPECF, et la pression exercée pour aller au bout du processus, la situation n'évolue pas ;
- Le groupe Rimbunan Hijau, pour lequel les diagnostics et plans d'actions ont été réalisés par le PPECF en novembre 2019, est passé sous la direction d'OLAM Gabon et devrait prochainement se relancer dans le processus de certification, sans pour autant solliciter l'appui du PPECF ;
- L'entreprise CDG GZES a été diagnostiqué en fin d'année 2021. L'écart entre les exigences de certification et le niveau de l'entreprise est très important. Il a été convenu que l'entreprise régler certaines situations avant de pouvoir bénéficier de l'aide du PPECF qui doit également assurer le risque réputationnel

Au Congo

- ROUGIER MOKABI, l'audit de renouvellement a été mené en octobre 2021 avec un résultat positif ;
- LIKOULA TIMBER a accueilli son VIE en septembre 2020. Le plan d'action est mis en œuvre de façon rigoureuse par FRMi. L'audit OLB réalisé en février 2022 a donné lieu à quelques non-conformités majeures qui ont été levées. L'entreprise a obtenu son certificat en septembre 2022. Aucune décision n'a été prise en termes de certification de Gestion durable.

Au Cameroun

- Une première entreprise s'est enfin inscrite au processus de coaching. Le diagnostic de l'entreprise SEEF-JAMES a été réalisé sur le terrain en décembre 2021 par la CgP avec le référent Congo. Les résultats sont plutôt positifs et encourageants pour une certification PAFC sur 12 mois. Avant d'avancer sur le processus, le PPECF a demandé, une confirmation par le titulaire de la concession, du maintien du gestionnaire SEEF dans ses activités de gestionnaire et d'exploitant forestier.

- Des premiers contacts ont été récemment établis à travers la GIZ pour aborder la faisabilité d'une certification de la forêt communale de Moloundou.

En République de Centre Afrique

- La société SEFCA qui avait déjà repoussé l'audit initialement prévu en décembre 2020 de 12 mois, a dû le repousser une nouvelle fois de plusieurs mois, compte tenu des conditions d'insécurité qui règnent dans le territoire entourant la concession. L'appui du PPECF et l'accompagnement par FRMi ont été prolongés afin de permettre à l'entreprise de tenir ces nouveaux délais. La situation reste malheureusement bloquée : les organismes de certification refusant d'y envoyer des auditeurs.

En RDC

- L'entreprise CFT qui visait l'obtention d'une certification FSC-FM sur 469.574 ha, avait renoncé en raison de l'impact de la motion FSC n° 65 dans sa concession. Lors de l'AG FSC de BALI, la motion 23 portée par l'ATIBT et les entreprises membres a été votée après un intense effort de lobbying et de négociation (cf. <Ligne 1.3 : soutien au bureau FSC® Régional & motion n° 65 & n° 34>). Cette motion permettra, dans un processus participatif très large type Focus forest, de redéfinir les IFL avec une approche paysage (qui dépassent les limites de la concession) et une approche terrain permettant de prendre en compte l'historique de l'exploitation forestière et la réalité écologique des paysages (fonctionnalité, état de conservation, caractère intact) sans dépendre d'une seule et unique approche par cartographie satellitaire (approche carte WRI). La motion 23 est donc de nature à permettre à une entreprise comme CFT d'envisager une gestion de ses IFL de façon plus compatible avec le développement de son exploitation forestière.

Fonctionnement du coaching

Le maintien des référents nationaux PPECF au Gabon (à temps plein), en République du Congo et RDC (à temps partiel) a été mis en place en fin d'année 2020 et permet aujourd'hui de maintenir l'activité de coaching et de soutenir la dynamique de certification dans les différents pays bénéficiaires du PPECF.

La méthode de « diagnostic à distance », construite sur le modèle des « desk audit FSC/ISO », permet aujourd'hui, aux référents nationaux PPECF de mener les opérations de terrain avec l'appui distancié et ponctuel de l'expert PPECF. Les référents se sont parfaitement appropriés les outils et ils ont gagné en compétence et en autonomie, à la fois pour l'évaluation de terrain (diagnostic initial et mission de suivi) mais également en termes de rendu (rapport d'analyse réputationnelle, rapport de diagnostic, plans d'actions, rapports de mission de suivi, etc.).

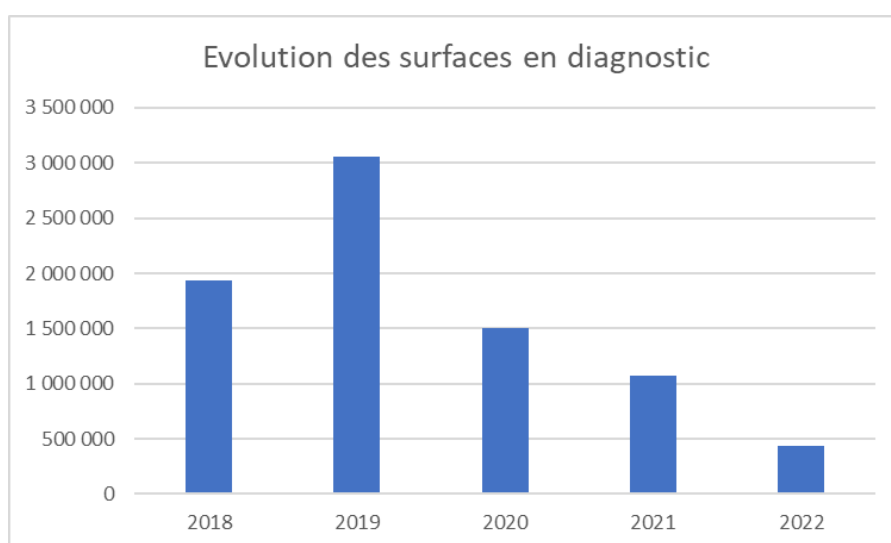
L'application informatique « FollowAP » développée avec l'assistance technique de BFConsult, permet de suivre en temps réel, l'état d'avancement d'une entreprise et d'avoir une vision globale de toutes les entreprises d'un même pays. Les bureaux d'études ont commencé à rentrer leurs données dans l'application mais encore de façon trop partielle pour certains d'entre eux.

Perspectives

Au Gabon, la fiscalité incitative sur la taxe de superficie et l'obligation de se certifier^[1], maintiennent une pression forte sur les entreprises, même si les délais ont glissé vers 2023 pour la légalité et jusqu'en 2025 pour la certification gestion durable. La dynamique de certification dans ce pays, reste donc forte. Elle a, en revanche, peu évolué dans les autres pays.

La composante coaching, après une longue phase d'identification et de diagnostic (période 2018/2019) est, depuis quelques mois dans une phase d'obtention des premiers résultats (neuf certificats de légalité et un certificat de GD) qu'il faut consolider.

Il est intéressant de noter, qu'au Gabon, la totalité des entreprises qui ont obtenu une certification de légalité se sont engagées vers la certification de gestion durable avec un appui renforcé de PPECF (75 % du financement de l'appui technique au lieu de 50%).



Le tableau suivant synthétise au 31/09/2022 les surfaces effectivement certifiées avec l'appui direct du coaching PPECF et les surfaces qui seront certifiées, avant la fin du PPECF (décembre 2023) selon les déclarations d'intention des entreprises au moment des diagnostics.

Certificat	Surface certifiée (ha)	Surface additionnelle potentielle à certifier (ha) fin 23
OLB (BV)	1 545 707	1 910 309
LS (P by N)	1 373 475	82 985
TLV (CU)	147 668	200 125
TOTAL Légalité	3 066 850	2 193 419
FSC et-ou PAFC	294 829	3 964 691

Indicateurs des conventions BMZ 2015 68 203 et BMZ 2018 67 845 (PPECF II & III)	Situation actualisée des indicateurs (au 15 sept. 22)	Superficies certifiées par le coaching			Contribution du coaching aux valeurs des indicateurs (%) au 15 sept. 2022
		Certificat	Surface prévue (ha)	Surface certifiée (ha)	
« Les superficies certifiées selon FSC- CW, OLB, VLG ou comparable augmentent jusqu'à mi-2023 par 3 Mio. ha. » To= 3,1 Mio. ha	Valeur Cible : +3 Moi d'ha Valeur actualisée(*) : 6,9 Moi (To + 3,8 Moi d'ha) Indicateur satisfait (126%)	Légalité			80%
		OLB (BV)	2 431 299	1 545 707	
		LS (P by N)	406 883	1 373 475	
		TLV (CU)		200 125	
		Sous total Légalité	2 838 182	3 066 850	
« Les superficies certifiées selon FSC ou PEFC restent stables » To = 5,5 Mio. ha	Valeur Cible : 5,5 Mio Valeur actualisée(*) : 5,8 Mio Indicateur satisfait	Gestion Durable			5%
		FSC / PAFC	1 646 553	294 829	
		Total Certifiée	4 484 735	3 361 679	

(*) Situation globale dans le bassin du Congo.

Avant la fin du PPECF, deux entreprises supplémentaires devraient pouvoir obtenir un certificat de légalité au Gabon pour environs 700 000 ha (ASI et KHLL) ainsi que SEFCA en RCA si les conditions de sécurité s'améliorent dans le pays. En étant raisonnablement optimiste, il est donc possible d'espérer une certification gestion durable de 5 à 6 entreprises, avant la fin du projet pour une surface de 1 500 000 ha.

Le tableau suivant présente le détail des entreprises sous coaching.

pays	entreprise	surface	intérêt et contact	inscription	diagnostic	DNO PPECF	avis NO	AT	situation	certif légale en vigueur	certificat obtenu	O de café
Gabon	SOMIVAS	147 668	oui	1	janv-18	12/02/2018	18/04/2018	TEREA	audit TLV réalisé en 2020 sur base travail PPECF. En attente de décision de l'entreprise d'aller vers FSC/PAFC	TLV	TLV	FSC
	SBL	326 985	oui	1	avr-18	31/05/2018	18/10/2018	GFEC	Accompagnement en cours. Audit OLB du 2 au 09/11/2021 positif. Certificat officiel OLB mars 2022, actualisation PA vers PAFC fait	OLB	OLB	PAFC
	BSO	294 829	oui	1	mai-18	01/02/2019	19/03/2019	TEREA	Accompagnement VIE - Certificat OLB obtenu. Prolongation de l'accompagnement vers PAFC/FSC validé. Audit initial décembre 2021. Audit complémentaire mars 2022 positif. Ce	OLB	OLB	PAFC
	TTIB	239 429	oui	1	mars-18	18/05/2018	18/08/2018	TEREA	accompagnement en cours. Avancée lente. Aucune progression depuis 2021 sans proposer une date d'audit ?	OLB		
	ASI	206 615	oui	1	sept-18	18/10/2018	18/12/2018	GFEC	Résiliation BFC - Mission actualisation PPECF juillet 2021. Nouvelle contractualisation avec GFEC, relance du coaching en juin 2022. Audit prévu décembre 2022	OLB		
	SEFF	398 393	oui	1	févr-19	25/04/2019	19/08/2019	GFEC	Audit OLB prévu mars 2022 réalisé juin 2022, certificat septembre 2022. Mission d'actualisation PPECF prévu décembre 2022	OLB	OLB	PAFC
	BORDAMUR Gpe RH	154 450	oui	1	sept-19	22/11/2019	08/08/2020		arrêt du processus. Rachat des concessions en cours / OLAM	OLB		PAFC
	TOLJOURVERT Gpe RH	110 737	oui	1	sept-19	22/11/2019	08/08/2020		arrêt du processus. Rachat des concessions en cours / OLAM	OLB		PAFC
	SFK Gpe RH	134 290	oui	1	févr-20	22/11/2019	08/08/2020		arrêt du processus. Rachat des concessions en cours / OLAM	OLB		
	CIRAC Groupe RH	202 850	oui						arrêt du processus. Rachat des concessions en cours / OLAM			
	GW-BSG	402 462	oui	1	déc-19	02/09/2021	09/09/2021	TEREA	Recrutement VIE fait mais départ après 1 mois. Audit réalisé décembre 2021. Audit complémentaire. Certificat juin 2022 sur 3 concessions BSG Outouma GW11 et 2	LS	LS	PAFC
	Bonus Harvest	128 000	oui	1	déc-19	01/02/2020	09/04/2020	BFC	accompagnement en cours. Pré audit LS 4/09/21. Audit prévu Avril 2022, repoussé juin 2022. Audit positif. Certificat LS juillet 2022. Mission suivi PPECF juillet 2022	LS	LS	
	EGG	256 683	oui	1	févr-20	30/03/2020	19/05/2020	SYLVAFRICA	Le travail réalisé est valorisé et directement par EGG avec appui Sylvafrica non financé PPECF. Audit initial LS fait Octobre 2021. Certificat produit Janvier 2022. Orientation vers FSC	LS	LS	FSC/PAFC
	SAF Gpe SUNLY/SUNRY	181 902	oui	1					Pause pour règlement contentieux avec Administration Eaux Forêts			
	SERN Gpe SUNLY/SUNRY	142 754	oui	1					Pause pour règlement contentieux avec Administration Eaux Forêts			
	HONGUNG WOOD Gpe SL	209 153	oui	1					Pause pour règlement contentieux avec Administration Eaux Forêts			
	AEH	435 717	oui	1	mars-22	en cours		TEREA	Création groupe AEH (fusion GMDC CORA) inscription 01/2022, renouvellement TLV CORAWOOD avril 2022. Diagnostic mars 2022 - attente DNO		TLV	FSC
	SFBT	91 682	oui	1				GFEC	Analyse réputationnelle faite, en attente de contractualisation avec BE (précontrat signé). Pb de permis litigieux dans la CFAD. Non prioritaire			
	PROSPER SARL	82 985	oui	1	janv-21			BFC ?	En attente contractualisation. Règlement contrôle CAF février 2021 contentieux Tribunal Ogem Ok a priori (en attente de preuve). Faible volonté, faible moyen financier, approche	LS		
	WOOD BOIS	100 180	oui	1	avr-21	30/12/2021		SYLVAFRICA	Analyse réputationnelle OK - Diagnostic fait et validé. Contact perso DG et NP le 26/07. Processus de contractualisation arrêté par l'entreprise	LS		
	WALL	380 489	oui	1	juin-21	27/09/2021		GFEC	Analyse réputationnelle OK - Diagnostic fait. Accompagnement en cours	OLB		FSC/PAFC
	GSF	102 874	oui	1	A programmer			GFEC ?	Analyse réputationnelle finalisée	OLB		
	CDG - GZES	362 357	oui	1	déc-21			??	Analyse réputationnelle réalisée Septembre 2021. Diagnostic réalisé. Entreprise très loin du niveau minimum. Restauration faite. L'entreprise doit avancer de son côté	OLB		
	FG SARL - GZES	78 090	oui	1				GFEC ?	Analyse réputationnelle à réaliser			
	FTC - GZES	100 062	oui						Contact établi avec PF. Petite entreprise, petite concession			
	SUTG	232 603	oui						Echange multiple avec PF - Non prioritaire			
	GCIC	81 474	oui					ETCWOOD ?	premiers contact Août 2021 très petites surfaces			
	RFM		oui						Un contact avec le PF, pas intéressé à ce jour			
	TBN	409 326	oui						Plusieurs contacts avec le PF + NP, pas intéressé à ce jour			
RCA	TIMBERLAND		oui						démarrage OLB seul	OLB		
	SEFCA	721 419	oui	1	juil-18	24/11/2018	18/12/2018	FRM	Accompagnement en cours via AT permanent FRM - Audit juin 2022 prévu mais repoussé pour cause d'insécurité. En attente nouvelle date	OLB		
	SEFYD	547 026	oui	1					relance timide en sept. 2020 par l'entreprise non finalisée			
R Congo	SIFCO	621 120	oui	1	janv-19				Abandon du processus par l'entreprise			
	ASIA CONGO	803 403	oui	1	mars-19	03/03/2020		TEREA	contractualisation BE en cours après AO. Analyse réputationnelle non finalisée / manque d'info de l'entreprise. Pas de contact depuis COVID malgré très nombreuses relances PF	OLB		
	ROUGIER M OKABI	586 330	oui	1	févr-20	09/04/2020	19/05/2020	BFC	Accompagnement en cours - Audit LS de recertification octobre 2021, confirmé 31/12/2021	LS	LS	
	UKUALA TIMBER	525 500	oui	1	janv-20	08/05/2020	19/05/2020	FRM	Accompagnement en cours via AT permanent FRM. Audit prévu 21/28 février 2022. 3 NC majeur + 7 NC mineur. Audit complémentaire septembre 2022 positif	OLB	OLB	
RDC	IFOO	205 608	oui	1	juin-19			BFT/TFM ?	Arrêt de la dynamique par l'entreprise. Quelques relances et contacts mais pas de choix de BE. Départ de l'animateur en 2020		LS	
	BOOMING		oui						PA non encore validé	OLB		
	CFT	236 822	oui	1	déc-19	28/02/2020			En attente de décision de l'entreprise / IFL du FSC		LS	FSC
Cameroun	SOBOCA	40 368	oui						en attente de volonté entreprise			
	DINO et fils	260 794	oui						en attente de volonté entreprise			
	SEF - JAMES	149 079	oui	1	déc-21			Appel offre	Analyse réputationnelle faite / référent Congo. Diagnostic positif. En attente de reconduction de concessions et contractualisation BE / Appel d'offre	OLB		PAFC BC
SITUATION AU 31/09/2022												
TOTAL contacté		41										
TOTAL inscrit		33										
Total diagnostiqué		25										
Total en processus		13										
Total certifié légalité		9										
Total certifié FM		1										

Ligne 2.5.4 : formations EFIR**Action : développement et promotion d'outils innovants de formation EFIR**

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C156	Tous	BFC/ FF REPAN/ TFM	198	21/01/19	7/02/19	14 mois	Avril 2020
Contribution PPECF € : 75 728			Budget total € : 126 200				
Principaux résultats attendus							
- Formation en abattage contrôlé et directionnel ; - Formation à la construction d'ouvrages d'art et de routes.							

N° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C192	Tous	BFC/ TFM	260	08/10/20	19/10/20	12 mois	Oct.2021
Contribution PPECF € : 172 664			Budget total € : 172 664				
Principaux résultats attendus							
Les compétences internes en matière d'EFIR des entreprises forestières du bassin du Congo sont renforcées, et contribution à l'amélioration de leurs pratiques, au travers d'une approche en continu de formation du personnel technique, et par le développement de l'outil e-learning : ▪ intégrer les recommandations issues de l'analyse du module e-learning « abattage » ; ▪ développer deux leçons supplémentaires pratiques ; ▪ diffuser/promouvoir le nouveau module e-learning « abattage » et promouvoir la conception d'un nouveau module e-learning « construction d'ouvrages d'art » ; ▪ créer un nouveau module e-learning « construction d'ouvrages d'art » ; ▪ diffuser le nouveau module « construction d'ouvrages d'art ».							

Pour rappel, le module de sécurité à l'abattage est disponible en ligne aux url suivantes :

Vidéo youtube de présentation (en non-répertorié) : <https://www.youtube.com/watch?v=NgOm3C5NuI0>

Module de formation abattage contrôlé :  [MODULE DE FORMATION PPECF ABATTAGE France](#)

Et les films sur les cas particuliers (<préparation et décision>, arbres à contreforts, arbres à gros diamètre, arbre penché, etc.) en motion capture sont accessibles sur la chaîne youtube du PPECF :

Vidéos en animation 3D – HD :  [HD – Abattage contrôlé – Tronçonnage](#)

Vidéos en animation 3D – SD :  [SD – Abattage contrôlé – Tronçonnage](#)

Ligne 2.5.6 : recherche appliquée et amélioration des normes nationales d'exploitation**i) Identification de nouvelles essences**

L'analyse des flux commerciaux européens montre qu'il existe une demande pour le bois tropical qui n'est actuellement pas satisfaite. Il existerait donc des opportunités pour le développement d'essences moins connues : Okan et Fraké/Limba ont déjà fait leurs preuves sur le marché européen des bois tropicaux et sont désormais largement acceptées, tandis que les Movingui, Kosipo, Limbali, Omvong/Eyoun, Gombé, Olon, affichent chacune leur propre potentiel pour percer ce même marché.

Dans ce contexte, le PPECF a réitéré une offre d'appui aux compagnies forestières, pour faciliter la réalisation de tests d'emplois forts coûteux. Seule, la compagnie CBG au Gabon y a répondu, pour promouvoir le Gombé (cf. Contrat C222 ci-dessous).

Action 1 : promotion des LKTS²⁵

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C222	CBG	Emmanuel GROUTEL/ CBG	268	15/01/2021	2/02/21	12 mois	28/05/22
Contribution PPECF € : 112 790			Budget total € : 143 790				
Principaux résultats attendus							
▪ Faciliter la mise sur le marché du Gombé, issu de forêts gérées durablement et dont la ressource est garantie en quantité et renouvelabilité ; ▪ Communiquer aux industriels et consommateurs les véritables propriétés du Gombé ; ▪ Améliorer l'approche marketing de ce matériau.							

La Compagnie des Bois du Gabon (CBG) a clairement identifié que le Gombé, *Didelotia spp.*, pouvait présenter un intérêt majeur à la fois en termes de quantité, de qualité et de durabilité des prélèvements. Il y a donc lieu de poursuivre le travail entrepris sur le Gombé pour en faire un exemple, pour d'autres « LKTS » tels que les Ozigo, Igaganga, Ilomba, Olon, etc.

Rappelons que promouvoir une essence insuffisamment connue du marché, nécessite la mise en place d'une stratégie où l'analyse technique, l'approche commerciale et le soutien du fournisseur doivent être coordonnées simultanément : les critères de choix des consommateurs reposent sur les notions essentielles de fiabilité, prix et retour d'expérience.

A ce stade, il est apparu nécessaire pour la CBG, d'approfondir les connaissances techniques et de renforcer la démarche sur le Gombé, avec notamment plusieurs études comprenant :

- un renforcement de connaissance sur la ressource et les espèces qui représente l'essence et garantissent la régularité des propriétés de l'essence ;
- des tests en grandeur nature avec la réalisation et le suivi d'ouvrages en collaboration avec des industriels afin de vérifier l'aptitude pratique de cette essence à répondre à différents marchés et en servant de référence ;
- des tests en laboratoire pour une caractérisation selon les normes en vigueur des propriétés attendues par le marché (mécaniques, physiques et biologiques) ;
- des certificats, notamment de collage qui sont aujourd'hui indispensables au marché de carrelés lamellés-collés ;
- une étude sur le séchage permettant d'optimiser le rendement de production (matière, énergie et temps).

²⁵ Lesser know timber species.



FIGURE 1 ECHANTILLONS DE GOMBE - CARREFOUR DU BOIS 2022



FIGURE 2 ECHANTILLONS DE GOMBE - CARREFOUR DU BOIS 2022

Le carrefour du bois organisé à Nantes (1-3 juin 2022) a permis de distribuer des échantillons de Gombe aux metteurs en marché, négociants, agents, courtiers, laboratoires, etc.

Action 2 : actualisation du statut de vulnérabilité des espèces ligneuses exploitées en Afrique centrale

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C224 & C230	Tous	Nature+ / Gembloux Agro bio tech	263	12/01/21	27/10/21	12 mois	22/10/22
Contribution PPECF € : 116 130 (C224) & 42 525 (C230)			Budget total € : 189 655				
Principaux résultats attendus							
Analyse de l'état des populations d'arbres commerciaux exploités et à promouvoir, d'Afrique centrale. Il cadre avec les finalités des certifications prônant la « gestion durable », lesquelles exigent des concessionnaires une gestion basée sur l'amélioration continue des connaissances écologiques. Concrètement, l'intervention :							
(i) compilera des données écologiques pour 20 espèces exploitées ou LKTS,							
(ii) évaluera leur statut de vulnérabilité via un ensemble d'indicateurs exprimant les risques réels ou potentiels à long terme, et							
(iii) proposera des recommandations adaptées aux différents contextes de légalité forestière dans le bassin du Congo.							

En Afrique centrale, près de 50 espèces d'arbres font l'objet de l'exploitation forestière régulière. Dans le cadre du projet d'étude de la vulnérabilité des essences tropicales d'Afrique centrale, 21 espèces ont été retenues sur base de leur importance économique, estimée à partir des volumes de bois commercialisés et de la date de leur dernière évaluation sur la liste rouge IUCN. Le Tableau 2 synthétise quelques informations sur les espèces dans le cadre du projet.

Tableau 1. Statut sur la liste rouge IUCN et caractéristiques écologiques (phénologie, « Phéno » ; tempérament, « Temp » ; densité du bois, « WD ») des espèces sélectionnées.

Essence	Famille	Nom scientifique	Année d'évaluation	Statut UICN	Réfs	Phéno	Temp	WD
Agba	Caesalpiniaceae	<i>Prioria balsamifera</i>	1998	EN		Dec	NPLD	0.407
Ayous	Malvaceae	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	1998	LR/LC	TFE de Mousset (2018)	Dec	P	0.335
Azobé	Ochnaceae	<i>Lophira alata</i>	1998	VU	Ewedje et al. 2020	Dec	P	0.897
Douka	Sapotaceae	<i>Tieghemella africana</i>	1998	EN		Eve	SB	0.652
Doussié	Caesalpiniaceae	<i>Afzelia bipindensis</i>	1998	VU	Thèse d'A. Donkpegan	Dec	NPLD	0.731
Fraké	Combretaceae	<i>Terminalia superba</i>	Pas d'évaluation			Dec	P	0.459
Igaganga	Bursetaceae	<i>Dacrydodes igaganga</i>	1998	VU		Eve	SB	0.537
Iroko	Moraceae	<i>Milicia excelsa</i>	1998	NT	Thèse de K. Dainou	Dec	P	0.575
Izombe	Ochnaceae	<i>Testulea gabonensis</i>	1998	EN		Eve	P	0.639
Kosipo	Meliaceae	<i>Entandrophragma candollei</i>	1998	VU	Thèse de F. Monthe	Dec	NPLD	0.574
Okan	Mimosaceae	<i>Cylicodiscus gabunensis</i>	2018	LC	Synthèse de Ndonga et al. (2019)	Dec	P	0.79
Okoumé	Bursetaceae	<i>Aucoumea klaineana</i>	1998	VU	Synthèse de Guidosse et al. (2022)	Eve	P	0.378
Padouk	Fabaceae	<i>Pterocarpus soyauxii</i>	Pas d'évaluation		TFE de Mousset (2018)	Dec	NPLD	0.658
Pao rosa	Fabaceae	<i>Bobgunnia fistuloides</i>	2012	LC		Eve	CP	NA
Sapelli	Meliaceae	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	1998	VU	Thèse de F. Monthe	Dec	NPLD	0.572
Sipo	Meliaceae	<i>Entandrophragma utile</i>	1998	VU	Thèse de F. Monthe	Dec	NPLD	0.537
Tali_sua	Caesalpiniaceae	<i>Erythrophleum suaveolens</i>	2019	LC	Synthèse de Gorel et al. (2017)	Dec	P	0.872
Tali_ivo	Caesalpiniaceae	<i>Erythrophleum ivorense</i>	2019	LC	Synthèse de Gorel et al. (2017)	Dec	P	0.774
Wengué	Fabaceae	<i>Millettia laurentii</i>	1998	EN	TFE de Mousset (2018)	Dec	CP	0.761
Zingana_bis	Caesalpiniaceae	<i>Microberlinia biscalata</i>	2000	CR		Dec	SB	0.655

Zingana_bra	Caesalpiniaceae	<i>Microberlinia brazzavilensis</i>	1998	VU		Eve	SB	0.692
-------------	-----------------	-------------------------------------	------	----	--	-----	----	-------

¹ <http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/cjb/africa/recherche.php?langue=fr>

Statuts UICN : CR (en danger critique d'extinction), EN (en danger), VU (vulnérable), NT (Quasi menacé) LC (préoccupation mineure) ; Phénologie : Dec (décidue), Eve (sempervirente) ; Tempérament : NPLD (héliophile non-pionnière), P (pionnière), CP (crypto pionnière), SB (tolérante à l'ombrage).

Au cours du semestre écoulé, des efforts ont été fournis pour la consolidation de l'approche méthodologique (choix des indicateurs et paramètres clés, prise en compte de l'exploitation forestière illégale, ...). Cette méthodologie est en cours de soumission à l'IUCN SSC Standards and Petitions Committee pour validation.

Sur l'acquisition des données : rappelons que pour chaque espèce, les données d'inventaires d'aménagement ont été mises à disposition par divers partenaires techniques (Sylvafrica, TERE, FRM et entreprises forestières). Au total, 98 UFA ont été mobilisés (22 au Cameroun, 46 au Gabon, 8 en République du Congo, 7 en RCA et 15 en RDC), pour une surface totale de plus de 21 Mio. ha, soit 45% des forêts de production d'Afrique centrale. Des données phénologiques et de croissances ont été mobilisées à travers les dispositifs du collectif DYNAFAC.

En considérant les données d'inventaires et des dispositifs, le critère A3 de la Liste Rouge de l'UICN a été utilisé pour évaluer la réduction de population projetée (RPP) attendue dans un maximum de 100 ans pour les espèces sélectionnées. Pour chaque espèce, la RPP sur toute l'aire de distribution et sur un siècle a été estimée selon trois types d'utilisation des terres : (1) RPP au sein des forêts de production, (2) RPP au sein des forêts couvertes par les aires protégées, et (3) RPP au sein des surfaces occupées par le domaine non permanent.

Considérant les données écologiques suivantes :

- Lorsque la densité moyenne de population est inférieure à 0.03 tiges.ha⁻¹ (dbh ≥ 20 cm), l'espèce est considérée comme rare et l'exploitation forestière pourrait avoir un impact négatif sur le long terme, voir Daïnou et al. (2016) et Schulze et al. (2008) pour les seuils de rareté des espèces ;
- Lorsque la structure diamétrique (distribution des individus par classe de diamètre) est caractérisée par une décroissance exponentielle ou linéaire (du nombre de tiges selon les classes de diamètre) les jeunes plants sont bien représentés et aucun problème de régénération n'est observé ;
- Lorsque DFR est inférieur au DME, une proportion significative d'arbres en âge de se reproduire n'est pas impactée par l'exploitation forestière ;
- L'importance de la faune, lorsque le principal disperseur des graines est en danger critique d'extinction (cas du *Bobgunnia fistuloides* ou *Tieghemella africana*), la durabilité de l'espèce sur le long terme pourrait-être compromise.

En utilisant cet ensemble de critères, il apparaît que près de 80% des espèces étudiées ne sont pas menacées, en particulier l'*Afzelia bipindensis* (Doussié) et le *Pterocarpus soyauxii* (Padouk) faisant l'objet d'une proposition d'inscription à l'Annexe 2 de la CITES.

La seconde partie du projet est également soumise à la proposition de la CITES d'inscrire dans son annexe 2 toutes les espèces africaines des genres *Afzelia* et *Pterocarpus* <https://cites.org/eng/cop/19/amendment-proposals/provisional>. Cette annexe impose que « le

commerce international des spécimens des espèces inscrites à l'Annexe II peut être autorisé et doit dans ce cas être couvert par un permis d'exportation ou un certificat de réexportation ». Au regard des résultats obtenus dans le cadre de projet, un lobbying important a été mise en place afin de présenter les résultats des analyses scientifiques réalisées dans le cadre de ce projet, qui montrent que la durabilité de ces espèces n'est pas menacée. Ainsi, Nature + et Gembloux Agro-biotech ont participé à :

- La CITES CoP19 : EU Stakeholder Meeting, le 15 juillet et le 22 septembre 2022 ;
- La réunion des négociateurs africains de la CDB et de la CITES à Libreville au Gabon, du 1^{er} au 4 septembre 2022
- La présentation des résultats du projet aux responsables CITES France, le 6 et le 21 septembre 2022 respectivement
- La réunion extraordinaire des Ministres d'Afrique centrale préparatoire aux différentes COP en 2022, le 28 septembre 2022
- La présentation des résultats du projet aux points focaux CITES du Cameroun et Gabon très régulièrement.

A noter que la prochaine conférence CITES, au Panama, une side event se tiendra, le 22 novembre, à 12h15, sur le thème « Gestion et exploitation durable des espèces de bois d'œuvre en Afrique centrale ». Une participation de Nature + est prévue pour la présentation des résultats de l'intervention C224/C230.

Dans les prochains mois, les nouveaux statuts de vulnérabilité obtenus pour chaque espèce seront mis à jour et des efforts seront fournis afin qu'ils soient publiés sur le site de l'UICN²⁶. Un atelier final pour la validation des nouveaux statuts de conservation des espèces est prévu du 5 au 9 décembre 2022 à Libreville au Gabon. A cet atelier prendront part : (i) les partenaires du projet, (ii) les autorités de l'administration forestière gabonaise, et (iii) les membres de la Central African Plant Red List Authority (CARLA).

Ligne 2.6.1 : Etude d'impacts environnemental et social

Action 1 : impact de la certification sur la conservation de la faune

Développement d'un argumentaire promouvant l'impact positif de la certification sur la faune (étude conjointe WWF-Université d'Utrecht)

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C146	Tous	WWF	206	18/11/18	19/12/18	48 mois (+4 mois)	28/03/23 (Covid19)
Contribution PPECF € : 90 000			Budget total € : 429 250				
Principaux résultats attendus							
▪ une analyse comparative de l'efficacité de la conservation de la faune entre les forêts certifiées FSC® et les forêts non certifiées FSC® ▪ une boîte à outils de méthodes de surveillance de la faune, en présentant leurs avantages et inconvénients respectifs pour les sociétés forestières.							

²⁶ . A ce jour 13 fiches sont finalisées, et les 7 fiches autres en cours de rédaction.

Rappelons qu'un travail de doctorat auprès de l'Université d'Utrecht [**C146**] a démontré que les concessions certifiées FSC® -FM contribuent positivement à la conservation de la faune.

Action 2 : de l'Inventaire au plan de gestion de la faune, développement d'outils pour rencontrer les exigences des référentiels de certification

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C132 & C134	Tous	Gembloux Agro Biotech & Nature +	183	20/07/18	2/10/18	30 mois (+12mois)	15/03/22 (Avenant)
Contribution PPECF € : 57.500 & 95.000			Budget total € : 247.900				
Principaux résultats attendus							
- Mise au point d'une méthode d'inventaire de la faune novatrice, efficiente et répliquable sur base de pièges photographiques. - Elaboration d'un guide technique décrivant les meilleures pratiques pour la gestion de la faune dans les concessions forestières. - Evaluation du potentiel de conservation des concessions certifiées en comparaison avec d'autres affections des terres (aires protégées, finages villageois).							

A l'occasion d'audits de surveillance, il est relevé que les indicateurs et vérificateurs relatifs à la faune des concessions certifiées sont souvent en défaut, ce qui justifie l'émission de demandes correctives que les concessionnaires ont bien du mal à lever, ne pouvant que mettre en avant que quelques moyens ou mesures peu efficaces.

Malgré tout, trois doctorats appuyés par le PPECF, confirment que la faune est mieux protégée en concession certifiées FSC-FM (ou PAFC) que dans une réserve ou un parc naturel. A tel point qu'on pourrait affirmer que les concessions certifiées auraient un effet de repeuplement constant des aires protégées ou des parcs, par effet de diffusion latérale. Vouloir protéger les aires naturelles, en aidant les sociétés forestières certifiées voisines, est sans aucun doute un axe d'intervention à gros impact, selon la balance « petite cause-grand effet ».

Néanmoins, de gros progrès peuvent et doivent être réalisés, pour répondre aux nouvelles exigences de certification durable. Ainsi, le PPECF a-t-il proposé à la COMIFAC/KfW une importante intervention [**DNO n° 318**], dans laquelle une formation aux nouveaux outils de gestion de la faune, permettrait de relever le niveau du monitoring de la faune en concessions certifiées. Il s'agit :

- [du guide technique « Faune »](#) à destination des gestionnaires de forêts de production d'Afrique centrale, publié en 2020 par Gembloux Agro-Bio Tech et l'ASBL Nature+ ;
- D'une [application web](#) sur le monitoring de la faune par caméra trap, développée par l'Université de Gembloux Agro-biotech ;
- D'une [nouvelle version de SMART](#) intégrant des algorithmes d'intelligence artificielle, qui en font aujourd'hui, une version beaucoup plus performante.

Ainsi, le PPECF souhaiterait former, dans le courant du 1^{er} semestre 2023, une vingtaine d'entreprises (les cinq certifiés FSC-FM et la vingtaine certifiées légales ou en coaching) à

l'utilisation de ces outils, à travers quatre modules de formations²⁷, sur lesquels, les entreprises ont manifesté leur intérêt :

Module 1	Contenu du Guide faune et son utilisation comme support d'informations pour améliorer les pratiques de gestion de la faune dans les concessions forestières :
3 jours	▪ Rappel du cadre réglementaire par pays de la sous-région ; ▪ Elaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion de la faune.
Partenaires : BFConsult avec l'appui de Nature+ (Gembloux Agro-Bio Tech) et du WWF	
Module 2	Utilisation de FauneFAC pour la mise en œuvre d'inventaires par pièges photographiques :
2 jours	▪ Présentation du processus de mise en œuvre d'un inventaire par caméra-traps : efficacité de la méthode, choix du matériel, logistique, procédure de traitement et analyse des données, interprétation des résultats ; ▪ Elaboration d'un protocole d'inventaire adapté au contexte et aux besoins de la concession ; ▪ Utilisation des pièges photographiques : paramétrage, installation et récupération, identification des espèces.
Partenaire : BFConsult avec l'appui de Nature+ (Gembloux Agro Bio Tech)	
Module 3	Utilisation de SMART 7 pour la collecte, le stockage, l'analyse et la communication de données portant sur la faune et la surveillance des activités illégales :
2 jours	▪ Revue des principales fonctionnalités du logiciel SMART : analyses cartographiques, intégration des données provenant d'autres méthodes de collecte, production de rapports ; ▪ Introduction à la dernière version SMART 7 : présentation de sa nouvelle interface et aperçu des dernières fonctionnalités disponibles ▪ Gestion de la base de données ; ▪ Utilisation de SMART Mobile (collecte de données sur le terrain).
Partenaire : BFConsult avec l'appui du WCS	
Module 4	Formation à la mise en place de brigades faune :
2 jours	▪ Organisation et déploiement des brigades (moyens humains, moyens financiers) ; ▪ Collecte d'informations (renseignements) et processus d'enquête ; ▪ Rappel sur la chaîne pénale et erreurs à ne pas commettre d'un point de vue juridique.
Partenaire : BFConsult avec l'appui de Conservation-Justice	

²⁷ Cette proposition de formations s'adresse principalement aux responsables faune (ou équivalent), aux responsables certification, ainsi qu'aux techniciens susceptibles d'utiliser les outils guide, SMART 7, FauneFAC.

A noter qu'au cours des formations, un diagnostic anonymisé de chaque entreprise sera effectué, en vue du développement d'un nouvel outil numérique intégratif sur smartphone ou tablette qui facilitera grandement le suivi d'un plan faune : le 3^{ème} module de l'assistant numérique qui ferait suite aux modules EFIR et HSE, en cours de recherche de co-financement (cf. Ligne 2.2 : Droits des travailleurs et conditions de travail).

Ligne 2.7.4 la vulgarisation des savoirs en matière de gestion durable des forêts ».

Action 1 : appui à la production d'un guide sur les arbres d'Afrique centrale comme outil d'aide à la décision à l'aménagement (GAAC)

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C185 & C186	Tous	Nature+/ Gembloux Agro- Bio Tech	220	4/06/2020	4/06/20	42 mois	16/11/23
Contribution PPECF € : 335 060 & 229 236.			Budget total € : 403 125 & 508 949				
Principaux résultats attendus							
▪ Dans un premier temps, des fiches techniques par espèce d'arbres seront élaborées. Ces fiches techniques seront disponibles en libre accès sur Internet via une base de données web ; ▪ Ce projet vise à termes la description de 500 espèces, ce qui correspond à la richesse moyenne d'une forêt d'Afrique centrale (arbres de plus de 10 cm de diamètre, concession de l'ordre de 300.000 ha). Pour la mise en œuvre du projet GAAC, ces espèces peuvent être priorisées en plusieurs catégories selon la disponibilité des données les concernant et la priorité des besoins des parties prenantes.							

La mise en œuvre du projet est répartie en quatre phases :



La rédaction des fiches du **tome 1**, à destination du terrain, reprend les aspects écologiques et les caractères distinctifs. Il avance selon le chronogramme prévu. Les fiches des 140 espèces de la phase 1 sont disponibles, et 90 espèces ont été identifiées pour les phases 2 et 3.

Le **tome 2** à destination du bureau, reprend les caractéristiques technologiques du bois, les utilisations et les modes de gestion des populations des espèces. L'avancement a connu un retard dû à l'indisponibilité pour des raisons médicales de l'experte en technologie de bois, responsable de l'élaboration des fiches. Deux mesures ont été mises en place pour pallier ce retard :

- 1) L'engagement d'un stagiaire, Fructueux Houngbegnon (Doctorant à GxABT) pour l'élaboration desdites fiches. Il procède à (i) la mise à jour de la base de données bois, (ii) la vérification des données des fiches disponibles, (iii) le ponçage et le scan des bois, et (iv) le suivi des collections de bois.

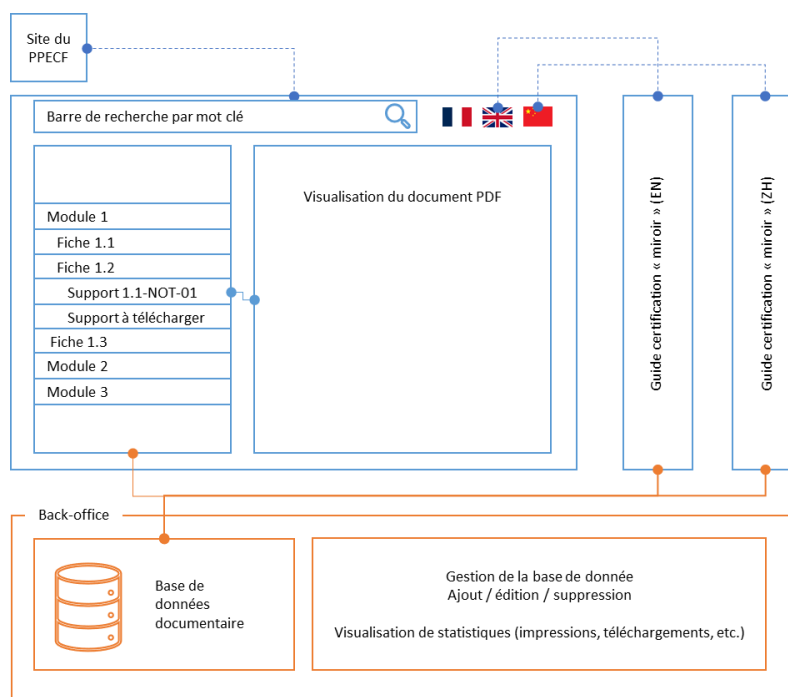
- 2) Des négociations sont en cours avec le Musée Royal d'Afrique Centrale (Tervuren) pour bénéficier de leur expertise lors de l'élaboration des fiches, y compris la réalisation des photos du bois.

Action 2 : développement d'un guide vers la certification

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C221	Tous	Eco-Consult & Oréade Brèche	257	12/01/21	1/02/21	18 mois	26/07/22
Contribution PPECF € : 268 094			Budget total € : 268 094				
Principaux résultats attendus							
▪ installer dans les entreprises, une nouvelle culture basée sur des procédures à mettre en œuvre, des compétences, formation et des mutations nécessaires dans leur fonctionnement et dans leur organisation ; ▪ de contribuer fortement à la modération de conflits, car la boîte à outils pourra servir de référence arbitrale en cas de litige où très souvent, le manque d'informations voire des a priori erronés sont à leur origine ; ▪ capitaliser, après dix années, l'expérience du PPECF et celles de ses partenaires (Bureaux d'études, Institutions de recherche, ONGs, etc.) à travers un outil qui fera référence pour de nombreuses années dans la gestion forestière du bassin du Congo.							

Sur la période avril à septembre 2022, les actions suivantes ont été réalisées ou engagées :

- élaboration des dernières fiches thématiques, à présent transmises au comité de relecture ;
- préparation de la mise en ligne du guide et de son accès en trois langues (français, anglais et mandarin) suivant l'organigramme ci-dessous ;



La plateforme web devra permettre de:

- visualiser des fiches techniques du guide et leurs supports associés via des interfaces web affichable en français, en anglais et en mandarin ;
- retrouver rapidement des documents traitant d'un sujet précis grâce à un moteur de recherche puissant (sur mots clés ou par l'infographie [DNO n° 330]), permettant des recherches en français, en anglais ou en mandarin.

Le back office de la plateforme web doit lui, permettre de :

- charger des nouveaux documents ;
- actualiser les mots clés (français, anglais et mandarin) ;
- intégrer de nouvelles formes de document tels que :
 - ✓ Module(s) e-learning,
 - ✓ infographie(s) interactive,
 - ✓ autres.

Ligne 2.8.2.a : développement d'outils de suivi et d'évaluation de l'atteinte des objectifs, niveau entreprise

Action 1 : suite²⁸ d'assistants numériques mobiles pour le monitoring EFIR des pratiques d'exploitations forestière et leurs réductions des émissions carbone associées

Voir Ligne 2.2 : Droits des travailleurs et conditions de travail (plus haut)

Ligne 2.8.5b : Activités de surveillance et de monitoring - développements et tests d'outils numériques dans les concessions

Action 1 : projet IDROP (drone) [Nature +, SUNBIRDS, Gembloux Agro-Bio T., CEA, CIRAD]

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C151	Pallisco /IFO	Nature+; SUNBIR; Gembloux Agro-Bio T. <u>associés</u> : CIRAD et CEA Tech	173	19/03/18	18/02/19	40 mois (+4 mois)	Sept. 2022 (covid19)
Contribution PPECF € : 196 035			Budget total € : 762 385				
Principaux résultats attendus							
▪ Un protocole "modèle" d'acquisition d'images drone transposable dans différentes entreprises pour faciliter le maintien de la certification par un outil de monitoring				▪ un logiciel de traitement d'imagerie Intelligent par drone pour la gestion des écosystèmes forestiers tropicaux (iDROP)			

Pour rappel, le Projet IDROC (Intégration de l'imagerie drone dans la certification forestière des écosystèmes tropicaux forestiers), mené par Nature +, Sunbirds et Gembloux Agro-Bio Tech (organismes associés : CIRAD et CEA), poursuit l'objectif de développer une solution de

²⁸ « Suite » doit être compris, comme un application comportant plusieurs modules : module EFIR, module HSE, module populations riveraines et module faune.

télédétection drone qui permettrait le survol de grandes surfaces forestières et de déceler des éléments contraignants pour la planification du réseau routier tels que des escarpements rocheux, des fortes pentes, des salins, marais et de larges rivières. De même, le drone devrait faciliter l'identification et le suivi de zones de forêt à Haute Valeur de Conservation (HVC) ainsi qu'un suivi des infrastructures et des perturbations du couvert forestier (suivi post-exploitation et surveillance). La qualité des interventions post-chantiers (fermeture de pistes, entretien des ouvrages de franchissement) réalisées pourrait également être évaluée.

Enfin, la détection des perturbations du couvert forestier pourra également servir à surveiller l'absence de perturbations du couvert (coupes illégales de bois, effets du changement climatique) en dehors des zones d'exploitation ou comme outil de suivi des « zones essentielles » (core areas, IFL) : les produits cartographiques standardisés pouvant alors être utilisés dans le cadre d'un audit d'éco-certification.

Le prochain rapport semestriel (n° 11) fera un bilan complet de l'intervention IDROC/IDROP.

Action 2 : mise en place de la collecte mobile des données au niveau des scieries par les technologies RFID et code-barres - le cas de Precious Woods

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C228	Precious Woods-CEB	PROSYGMA/ ETICWOOD	283	16 juil. 21	11/10/21	6 mois	09/04/22
Contribution PPECF € : 50.000			Budget total € : 54.000				
Principaux résultats attendus							
La gestion des flux au niveau des scieries est améliorée :							
▪ deux portiques sont installés à une tête de scie et deux à l'entrée d'un séchoir et programmés; ▪ la lecture des codes-barres RFID est intégrée dans les applications mobiles de l'ERP; ▪ le fonctionnement des équipements sur le terrain est testé, et le personnel formé à leur maintenance; ▪ les procédures en place sont adaptées aux nouvelles pratiques et en conformité avec les exigences de certification COC; ▪ le Suivi et évaluation est assuré au bout de 2 mois de collecte de données; ▪ le coût de l'investissement et son amortissement est évalué sur 5 ans, au regard des erreurs que le dispositif élimine.							

Les résultats des tests seront donnés dans le prochain rapport semestriel.

2.2.3 AXE III « La communication »

Actions réalisées durant la période :

Ligne 3.3 : Appui à l'ATIBT dans la réalisation d'une campagne de marketing des bois africains certifiés FSC® ou PEFC dans minimum 3 pays européens.

Ligne 3.4 : Promotion de l'image des bois tropicaux certifiés en Europe et en Asie

En Europe

Action 1 : programme marketing ATIBT

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C129, C130, C131 & C160	Tous	ATIBT ; STRATÉMARK LINKS Europe	179	25/06/18	7/08/18	14 mois	Oct. 2019
C184 & C189			259	13/05/20	25/04/20	36 mois	Avril 2023
Contribution PPECF € : 560 700 (C129, C130, C131 & C160) ; 600 000 (C184 & C189)			Budget total € : 906 951 (C129, C130, C131 & C160) 747 000 (C184 & C189)				
Principaux résultats attendus							
- les bois tropicaux (y compris quelques LKTS) sont promus sur les marchés responsables, demandeurs de bois certifiés ; - les exploitants sont incités à s'engager dans une démarche de contrôle de légalité, puis la certification ; - les acteurs en aval et les acheteurs publics et privés sont sensibilisés au bilan RSE favorable et aux qualités techniques et naturelles remarquables des bois tropicaux ; - le bénéfice environnemental et social des bois tropicaux issus d'une gestion forestière durable est démontré auprès des relais d'opinion, aux pouvoirs publics, aux ONG et, in fine, au grand public - l'accès à une veille juridique en relation avec le RBUE et autres réglementations est facilitée ; - des outils d'aide à la décision sous forme d'algorithmes (périmètre de rentabilité, choix d'une essence, etc.) sont disponibles et mis en ligne - d'une façon générale, le programme marketing permettra à l'ATIBT de renforcer sa dimension de syndicat au service de ses adhérents.							

Ce programme est à lui seul [un sous-programme d'actions qui fait l'objet d'un rapport annuel](#). Nous ne donnerons donc ici, que le résumé des actions les plus marquantes de la période écoulée.

La forte croissance des retombées médiatiques du Programme démontre l'intérêt des relais d'opinions pour le modèle de la gestion durable des forêts, la lutte contre le bois illégal et la menace de la déforestation. Les échanges avec les journalistes laissent augurer un traitement moins caricatural que par le passé du sujet, pour sensibiliser l'opinion publique sur l'évidence qu'acheter du bois tropical certifié c'est contribuer à la préservation de la forêt tropicale et de tous ceux qui y vivent ou qui en vivent.

Pour résumer le programme marketing, l'interview ci-dessous, donné par STRATEMARK au journaliste Marc Michiels²⁹, présente de façon résumée, les objectifs et les résultats atteints de ce programme :

²⁹ https://www.culture-rp.com/marketing-com/strategie-de-communication-de-latibt-egalite-du-commerce-du-bois-et-gouvernance-forestiere/?utm_source=sendinblue&utm_campaign=Alerte_Nouveau_Billet&utm_medium=email

Interview de Bertrand Faucon, Fondateur de l'agence de conseil en marketing Stratemark et Référent marketing du programme Fair&Precious mis en œuvre par l'ATIBT < Promouvoir une filière bois tropicaux légale et durable>.

#JaimeLaCom

L'ATIBT promeut le développement d'une industrie durable, éthique et légale des bois tropicaux en tant que ressource naturelle et renouvelable, essentielle au développement socio-économique des pays producteurs. A un moment où l'économie durable de nos ressources est devenu plus que nécessaire, certains acteurs ont su développer une gestion durable et responsable des forêts tropicales. Culture RP a voulu en savoir plus sur cet écosystème dont l'importance n'est plus à démontrer mais à accompagner pour que ces bonnes pratiques puissent germer dans d'autres filières. Nous avons donc demandé à Bertrand Faucon, Fondateur de l'agence de conseil en marketing Stratemark et Référent marketing du programme Fair&Precious mis en œuvre par l'ATIBT de nous éclairer

Q : L'ATIBT vise à servir l'industrie des bois tropicaux, de la forêt au consommateur final, quelles sont ses missions et pour quels engagements ?

R : L'ATIBT a pour objectif de promouvoir une filière « bois tropicaux » légale et durable. Son action s'inscrit dans le temps, en partenariat avec les professionnels, les populations autochtones, les États, les standards de gestion durable des forêts FSC et PEFC-PAFC, les ONG de conservation... La préservation des forêts naturelles est un enjeu environnemental, social et économique, en particulier dans le Bassin du Congo.

Face au péril de la déforestation (besoins en bois des populations, conversion en terres agricoles ou en plantation mon-essence), la gestion des durables des forêts apporte le meilleur compromis en préservant la biodiversité, en prélevant moins de bois que l'accroissement naturel et en apportant un développement économique et social dans les forêts certifiées et en périphérie.

Contrairement à ce qui se pratique en Europe avec des coupes claires régulières, il faut savoir qu'un gestionnaire forestier membre du collectif Fair&Precious, abat seulement 1 à 2 arbres à l'hectare durant la totalité d'une durée de rotation, soit 25 à 30 ans.

En outre ces entreprises certifiées FSC ou PEFC-PAFC protègent les arbres sacrés, développent des programmes de lutte contre le braconnage et apporte de nombreux services aux populations locales en matière de santé, d'éducation, d'accès à l'eau, d'habitat...

Enfin l'ATIBT accompagne le développement local de la filière en encourageant la création d'unités de transformation du bois dans les pays de production.

Q : Quelles sont ses activités et comment le travail de ses adhérents contribuent à faire connaître ses enjeux métiers ?

R : L'ATIBT a à la fois un rôle technique et de représentation de la profession. Elle est reconnue par tous les acteurs comme le référent en matière de bois tropical.

Elle collabore avec le CIRAD et de nombreux autres organismes scientifiques spécialisés dans la forêt et le bois. Leurs travaux portent notamment sur l'identification et la classification des essences de bois, l'optimisation des plans d'aménagement forestiers, l'évolution des référentiels de certification. En complément, l'ATIBT représente la filière auprès des États et des organisations internationales (UE, FAO, COMIFAC...). Son rôle consiste tout autant à préserver les forêts qu'à défendre les intérêts des entreprises engagées dans la gestion durable.

Le collectif Fair&Precious est composé de 5 entreprises forestières gérant plus de 5 millions d'hectares de forêts au Gabon, en République du Congo et au Cameroun. Grâce à la coopération allemande (PPECF-KfW) de nouvelles entreprises sont en cours de certification pour accroître le nombre d'hectares certifiés FSC ou PEFC-PAFC.

Q : Quelle est la stratégie de communication de l'ATIBT ? Comment s'emploie-t-elle ?

R : La stratégie de communication de l'ATIBT s'appuie sur les 10 engagements de Fair&Precious :

1. Gérer et protéger les forêts pour lutter contre le réchauffement climatique.
2. Préserver la ressource forestière en récoltant moins que l'accroissement naturel.
3. Développer les connaissances sur la biodiversité pour faciliter le repeuplement des espèces.
4. Assurer le maintien de l'espace vital de la faune.
5. Mettre en place des programmes de lutte contre le braconnage.
6. Contribuer au bien-être des populations, en leur facilitant l'accès à l'éducation, aux soins et au logement.
7. Stimuler l'économie des pays producteurs en valorisant la forêt et en privilégiant la transformation locale du bois.
8. Mettre en place des formations aux métiers de la forêt et du bois.
9. Apporter la connaissance technique sur la diversité des essences tropicales et sur leurs usages.
10. Promouvoir l'achat responsable d'un matériau exceptionnel.

Compte tenu des ressources limitées du programme marketing, la stratégie consiste à s'appuyer essentiellement sur les relations presse, avec l'assistance d'**Open2Europe**, les réseaux sociaux et l'animation des sites internet.

Par ailleurs, l'ATIBT anime un Think Tank sur l'avenir des concessions forestières et participe à de nombreux rendez-vous en lien avec le bois, la forêt et l'environnement.

Q : L'ATIBT, c'est aussi trois sites : fair-and precious.org, mytropicaltimber.org et timbertradeportal.com. Pourquoi ces trois vitrines et pour quels objectifs ?

R : Le site fair-and precious.org est destiné à promouvoir, auprès de tous les publics, le modèle de la gestion durable des forêts et les qualités exceptionnelles des bois tropicaux, matériau renouvelable aux qualités naturelles remarquables.

Le site mytropicaltimber.org présente les essences de bois tropicaux, les utilisations recommandées et les fournisseurs qui répondent aux exigences de légalité et de durabilité.

Le site timbertradeportal.com répond aux questions des négociants en bois concernant le commerce légal du bois, la diligence raisonnée, les exigences des pays et l'exportation.

Q : Le fonctionnement du programme marketing Fair&Precious s'appuie sur un positionnement, des engagements, des concepts, des supports, l'implication des bénéficiaires, le développement de partenariats mais aussi des contenus. Vous pouvez nous en dire plus sur la raison de ce programme ? Quelles sont vos attentes à travers ce programme ?

R : L'avenir des forêts mobilise fortement les relais d'opinion, avec parfois des idées reçues que l'équipe de l'ATIBT et ses partenaires s'emploient à corriger, chaque fois qu'ils en ont l'occasion.

Abattre un arbre parvenu à maturité pour fabriquer une terrasse une fenêtre, une charpente... peut en sauver 1 000 si l'on donne de la valeur à la forêt. Le bois est un matériau renouvelable, pour certains le matériau du 21^{ème} siècle, grâce à ses qualités techniques, à son esthétisme et surtout parce qu'il est renouvelable si les forêts sont bien gérées.

L'analyse du cycle de vie est très favorable au bois, en particulier aux bois tropicaux qui ne nécessitent aucun traitement chimique pour résister à l'eau par exemple.

Nous devons convaincre que la gestion durable des forêts est un rempart à la déforestation et que l'achat de bois certifié FSC ou PEFC-PAFC permet de préserver la faune, la flore et de contribuer au développement économique et social des pays producteurs.

Q : L'ATIBT est très présente sur les médias sociaux, notamment sur votre chaîne YouTube et sur Instagram. Comment s'organise votre communication sur ces réseaux sociaux et quel type d'influence et d'engagement souhaitez-vous recueillir auprès de votre communauté ?

R : Nous déclinons nos 10 engagements sur les réseaux sociaux y compris sur LinkedIn pour la cible professionnelle, au travers d'exemple concrets : diversification des essences, présentation de la faune de la forêt tropicale, témoignages d'écogardes, de cartographes, actions en matière d'éducation, témoignages et présentation de réalisation en bois...

La publication chaque semaine de la newsletter ATIBT / Fair&Precious est une source de contenu particulièrement appréciable pour l'ensemble de notre communication.

Q : Avez-vous une démarche RSE ? Serait-il possible de l'illustrer avec un exemple concret ?

R : L'ensemble du programme est tourné sur la préservation des forêts sur le très long terme, au travers d'un modèle qui lui procure de la valeur par la vente de bois certifié.

Toutes les actions visent à préserver la biodiversité, valoriser les services environnementaux, aider les populations, maintenir et développer le stockage de carbone.

Par exemple, un arbre coupé en forêt qui devient un meuble ou une terrasse continue de séquestrer le carbone. Pendant ce temps-là, la place qu'il a libérée en forêt va permettre à d'autres arbres plus petits de se développer et de séquestrer davantage de carbone.

Q : Enfin, quelles sont vos dernières actualités et souhaitez-vous nous partager quelques annonces à venir ?

R : Nous avons participé début juin au Carrefour International du Bois à Nantes avec 3 stands : ATIBT, Fair&Precious et Bassin du Congo sur 90 m2 au total.

Ces espaces ont été, selon les organisateurs, les plus animés du salon, grâce à de nombreuses conférences organisées avec des professionnels, des scientifiques, des institutionnels et des ONG.

L'ATIBT a, par ailleurs, monté un groupe de travail pour convaincre la SOLIDÉO qui gère la construction des ouvrages olympiques pour les JO de 2024 de réintégrer les bois tropicaux certifiés, initialement exclus des appels d'offres.

C'est un exemple très instructif de l'a priori négatif sur cette filière où l'amalgame est fait entre les bonnes et les mauvaises pratiques. Exclure les bois certifiés, c'est freiner notre dynamique de sauvegarde des forêts et mettre à l'index des acteurs qui se battent chaque jour contre la déforestation.

Ce chantier des JO est symbolique pour l'ATIBT car il doit inciter les acheteurs publics à donner l'exemple en choisissant le meilleur matériau pour chaque usage.

Nous sommes soutenus par l'Agence Française de Développement et la KfW Allemande, partenaires de la FAO et de nombreuses ONG. Pensez-vous que ces organismes nous soutiendraient si les entreprise Fair&Precious n'étaient pas exemplaires ?

Bien entendu le modèle est perfectible, c'est pourquoi l'ATIBT est en veille permanente pour améliorer les pratiques : ajustement des durées de rotation et des diamètres de coupe en fonction des recommandations des scientifiques, diversification des essences, amélioration de la diligence raisonnée, formation et féminisation des métiers du bois et de la forêt. # Fin de l'interview.

Ainsi, l'année 2021 peut être considérée comme la première véritable année de maturité du programme Marketing Fair&Precious qui se traduit par des indicateurs en progression positive (voir tableau plus bas).

En effet, le positionnement en faveur du développement des surfaces gérées durablement dans le bassin du Congo et de la promotion, sur les marchés européens, des produits certifiés FSC et PEFC-PAFC est de mieux en mieux perçu, aidé aussi par les politiques restrictives qui se mettent en place, s'agissant des « commodities » par l'Union européenne, dans sa [stratégie de lutte contre la déforestation importée](#).

Chacun peut comprendre désormais les véritables menaces qui pèsent sur les forêts primaires : coupes illégales, pression démographique, conversion en terres agricoles ou en plantation.

Cependant, l'adhésion des acheteurs publics et privés, à un achat responsable de bois issus du bassin du Congo, n'est pas encore suffisante, même si les vertus du bois s'imposent de plus en plus (voir tableau des indicateurs ci-dessous). Il est donc vital de rester actif, afin de continuer à mieux faire connaître la filière bois certifié du bassin du Congo, à travers la marque Fair&Precious.

Tableau des indicateurs du programme marketing à fin 2021

Indicateurs généraux	2020	2021	Sources
Proportion d'importations européennes en bois tropical certifié	31 à 36 %	Jusqu'à 2020 inclus : étude STTC financée par IDH. Les financements s'étant arrêtés fin 2021, ce rapport n'est plus actualisé. Le portail Thémis permettra d'avoir ces données une fois largement utilisé par les entreprises européennes.	Étude STTC jusqu'à 2020 inclus. Plateforme Thémis pour les années à venir.
Proportion d'importations européennes en bois tropical certifié issu du bassin du Congo	51,1% (Marge d'erreur +/- 10%)	Jusqu'à 2020 inclus : étude STTC financée par IDH. Les financements s'étant arrêtés fin 2021, ce rapport n'est plus actualisé. Le <u>portail Thémis</u> permettra d'avoir ces données une fois largement utilisé par les entreprises européennes.	Étude STTC / Enquête ATIBT. Plateforme Thémis pour les années à venir.
Proportion d'importations des membres ATIBT (importateurs) en bois tropical certifié	22,6 % GDF (Attention : faible taux de participation à Thémis pour l'année de référence 2020)	32,4 % GDF	Plateforme Thémis pour les années à venir.
Volume total de bois certifié exporté par les opérateurs F&P	273 529 m3 4/5 opérateurs + CBG	291 752 m3 4/5 opérateurs + CBG	Opérateurs F&P
Répartition des ventes des opérateurs F&P par continent	Europe : 62,9 % Asie : 31,6 % Amérique : 2,5% Afrique : 2,7 % Océanie : 0,3 % 5 opérateurs + CBG	Europe : 57,3 % Asie : 30,8 % Amérique : 7,2 % Afrique : 3,4 % Océanie : 0,5 % 5 opérateurs + CBG	Opérateurs F&P
Proportion de bois certifiés vendus comme non certifiés en UE (%)	11,48 % 4/5 opérateurs + CBG	7,6 % 4/5 opérateurs + CBG	Opérateurs F&P
Nombre total de clients de bois certifiés en UE Possibilité de clients communs	368 5 opérateurs + CBG	360 5 opérateurs + CBG	Opérateurs F&P
Superficies certifiées « Gestion durable des forêts » dans le bassin du Congo	5 392 066 ha	5 866 756 ha (Au 31 Août 2022) *Certifiées suivant référentiel FSC-FM : 5 571 927 ha	ATIBT / PPECF

		*Certifiées suivant référentiel PAFC Gabon : 891 651 ha NB : Déduction faite des superficies en <u>double certification</u> GDF (CEB-PW : 596 822 ha), pour éviter un double comptage.	
Superficies sous coaching dans le bassin du Congo	1 639 307 ha	4 384 553 ha Résultats après <u>audit initial</u> : 294 829 ha certifiés « Gestion durable » (PAFC Gabon), et 2 843 705 ha certifiés « Légalité » (OLB, LS et TLV)	ATIBT / PPECF

Indicateurs marketing	2020	2021	Sources
Nombre d'articles parus	81 articles	174 articles (+ 214%)	Open2Europe / ATIBT
Équivalent achat d'espace	56 234 €	191 934 € (+ 341%)	
Newsletter ATIBT / Fair&Precious	1 498 abonnés Taux d'ouverture : 29,25 %	2 335 abonnés (+ 56 %) Taux d'ouverture : 22,5 % (-23 %)	ATIBT
Newsletter STTC / Fair&Precious	6 Newsletters communes STTC / F&P	6 Newsletters communes STTC / F&P	
Stat réseaux sociaux	LinkedIn : 555 abonnés Instagram : 2 644 abonnés	LinkedIn : 752 abonnés (+ 36 %) Instagram : 4 476 abonnés (+ 69 %)	Open2Digital / ATIBT
Sites internet	Site ATIBT : 52 500 sessions Site F&P : 11 510 sessions	Site ATIBT : 86 100 sessions (+64 %) Site F&P : 81 110 sessions (+705 %)	6Lab / ATIBT

Commentaires :

Tous les "Indicateurs marketing" ont enregistré des progressions :

- le nombre d'articles (+ 214 %) ;
- le nombre d'abonnés (de + 36 % à + 69 % selon les supports) ;
- la fréquentation des supports numériques (+ 705 % pour le site F&P).

S'agissant des "Indicateurs généraux" dont le bénéfice est à partager avec l'ensemble des acteurs de la gestion durable des forêts, on constate que :

- La proportion d'importations des membres ATIBT en bois tropical certifié est passée de 22,6 % à 32,4 % ;
- Le volume total de bois certifié exporté par les opérateurs F&P a augmenté de 6,7 % ;
- Les débouchés se sont diversifiés avec un triplement des ventes vers l'Amérique et + 25 % en Afrique ;

- La proportion de bois certifiés vendus comme non certifiés en UE (%) est passée de 11,48 % à 7,6 %, ce qui est positif pour les entreprises et la perception des bois certifiés ;
- Le nombre total de clients de nos gestionnaires forestiers F&P a baissé de 2 % mais dans un volume globalement haussier ;
- Les superficies certifiées « Gestion durable des forêts » dans le bassin du Congo ont augmenté de 8,8 % (de 5 392 066 ha 5 866 756 ha) ;
- Enfin, les superficies sous coaching dans le bassin du Congo ont augmenté de 267 % en un an (de 1 639 307 ha 4 384 553 ha).

2.3 Demandes de non objection (DNO) en cours

A quinze mois du terme du PPECF III, il est utile de donner par le tableau qui suit, une vision de la situation des demandes de non objection transmises à la COMIFAC et à la KfW.

Le total du budget à charge du PPECF sur ces DNOs, suffirait à engager le solde disponible (non affecté) de la convention de financement BMZ 2018 67 845, si les ANO sont donnés pour la majorité d'entre elles, dans un délai rapide.

n° DNO	Libellé	Budget total Euros	Budget à charge PPECF Euros	Référence au cadre logique du PPECF	Avis de la COMIFAC	Date transmission à la KfW	Nombre de jours depuis transmission à la KfW	Observations / réserves	ANO KfW	Priorité
349	Coaching PAFC de l'entreprise SBL	350 000	262 500	Les superficies certifiées selon FSC ou PAFC restent stables	Non objection	24/09/2022	49	Commentaires KfW non encore traités.	En attente	+++
348	Avenant contrat C231 "Suite d'assistants numériques de monitoring RFIR/HSE"	30 000	30 000	Les superficies certifiées selon FSC/PAFC, OLB, VLC ou comparable augmentent de 2 mios d'ha par rapport à 2021.	Non objection	24/09/2022	49		En attente	+++
333	Préservation et multiplication des arbres monumentaux	451 336	311 336	Réalisation d'études et de plans de gestion HVC dans les concessions	Non objection	24/09/2022	49		En attente	+
330	Caractérisation des métiers de la certification et interface du guide de certification	147 875	147 875	Amélioration des connaissances et de la perception de l'exploitation commerciale dans le bassin du Congo	Non objection	24/09/2022	49		En attente	+++
328	Rédaction guide pratique d'aide à la rédaction des Cahiers de Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour les produits bois issus des forêts certifiées du bassin du Congo.	65 159	41 769	Promotion des bois tropicaux en Europe	Non objection	24/09/2022	49		En attente	+
319	Upgrading de la plateforme Thémis	90 214	67 660	Axe III : la communication de la filière est renforcée (statistiques d'importations, etc.) et	Non objection	24/09/2022	49	Réponses aux commentaires de la KfW envoyées le 14/10/22	En attente	++
318	Formation au monitoring faune	162 000	113 500	R3. Renforcer la communication sur l'exploitation responsable industrielle	Non objection	04/10/2022	39	Version modifiée pour prendre en compte les remarques de la COMIFAC	En attente	+++
345	Appui coaching société AEH	633 500	475 125	Les superficies certifiées selon FSC ou PEFC restent stables	Non objection	03/11/2022	9		En attente	+++
352	Programme marketing 2022-2023	517 200	458 158	La communication sur l'exploitation durable est renforcée	Non objection sous réserve cofinancement 16 %	03/11/2022	9		En attente	+++
	Totaux ---->	2 447 284	1 907 923							

3 Communication et suivi évaluation de la CgP

3.1 Communication

Les activités de communication de la CgP sont principalement centrées sur la gestion du site web du Programme (<http://www.ppecf-comifac.com/>), la préparation de newsletters/flash info, la participation du PPECF à divers événements régionaux et internationaux (cf. § 5), et l'appui au « Comité permanent de la communication » du SE COMIFAC.

Les encadrés ci-dessous fournissent quelques éléments de statistiques sur la performance du site web au semestre 10.

Visites et hits sur le site web PPECF³⁰

En général la fréquentation du site web est relativement stable (figure 2) avec une légère tendance à la baisse observée sur le semestre 10 (période de vacances). Le total de visites enregistrées au semestre 10 est de 6.370 contre 6.487 au semestre précédent.

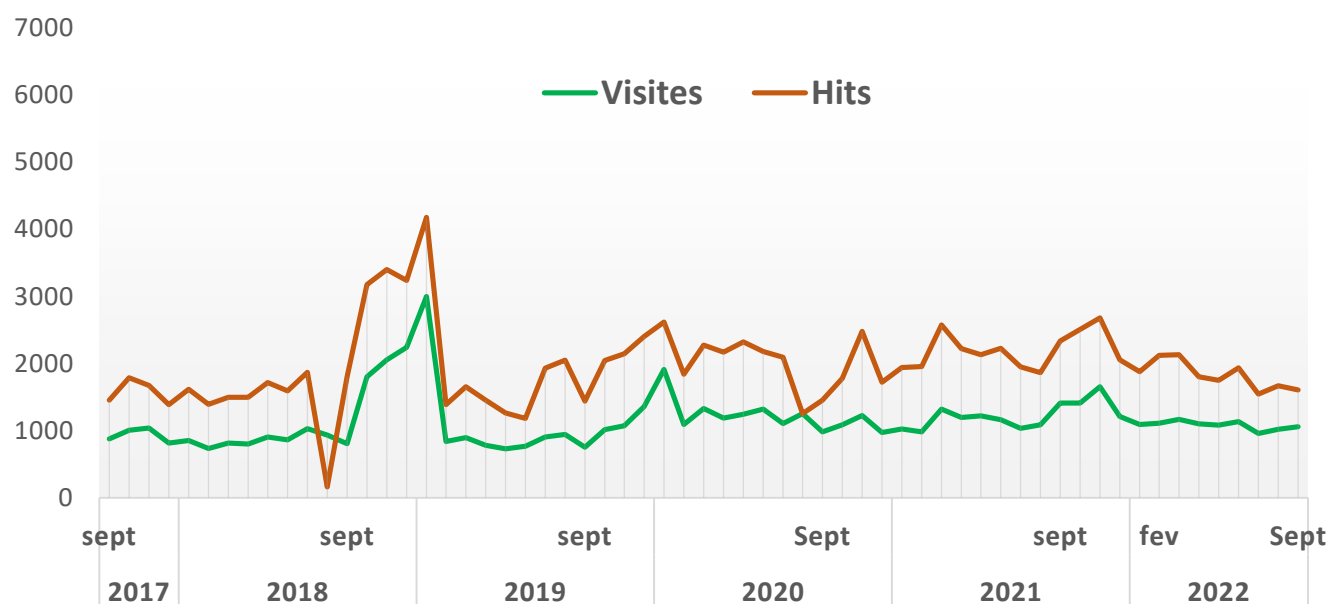


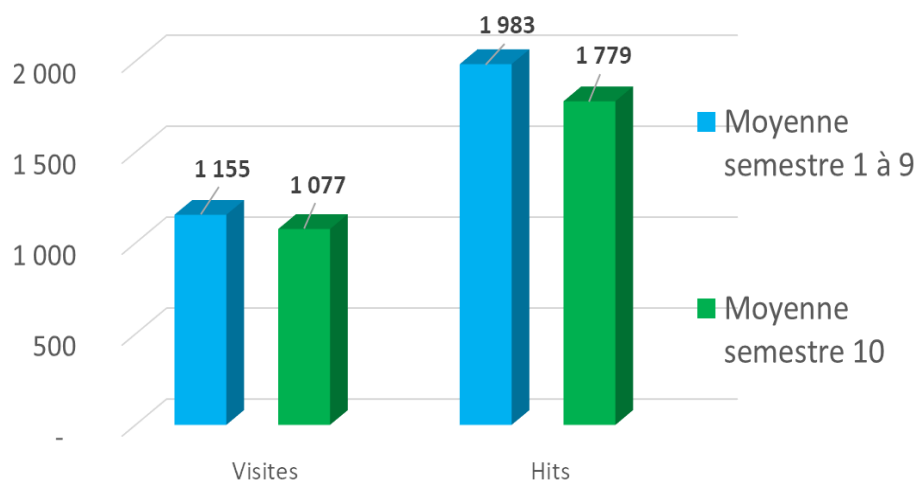
Figure 2 : Evolution dans le temps du nombre de visites et de hits sur le site web du PPECF

³⁰ Les hits sont ainsi, une mesure technique qui est souvent utilisée pour estimer le trafic d'un site mais qui ne représente pas exactement la fréquentation du site. Par exemple, une page qui contient 2 images va générer 3 hits, et une qui en contient 30 va générer 31 hits. Elle constitue une valeur intermédiaire qui permet par la suite de faire des estimations croisées. Par exemple, si la différence est grande entre « Hits » et « Téléchargements », cela veut dire que beaucoup de gens sont des visiteurs réguliers, ce qui est en général une bonne chose pour le propriétaire du site.

Le nombre de visites est une estimation faite à partir des pages vues par un même visiteur. Toutes les pages vues dans un intervalle d'une heure (même adresse IP et même fureteur) sont considérées comme étant une visite. En fait, et en moyenne, le nombre de visites est sous-estimé de 10% à 20%.

Il en est de même, pour la fréquentation du site web PPECF, qui confirme cette légère baisse lorsqu'on compare la moyenne mensuelle enregistrée durant le semestre 10, à la moyenne mensuelle estimée sur l'ensemble des 9 semestres précédant (figure 3).

Figure 3 : Moyennes mensuelles de visites et hits, semestre 10 vs. Semestre 1 à 9



Ainsi, la moyenne mensuelle des visites pour le semestre 10 est de 1.077 contre 1.155 sur l'ensemble des 9 semestres précédant. S'agissant des hits, la moyenne mensuelle durant le semestre 10 est 1.779 contre 1.983 sur les 9 semestres précédant.

Téléchargements

S'agissant des téléchargements, malgré une tendance régressive depuis 1an, après le pic de janvier 2021, la dynamique de téléchargements cumulés reste forte sur le semestre (figure 4), soit 31.765 téléchargements contre 30.867 au semestre 9.

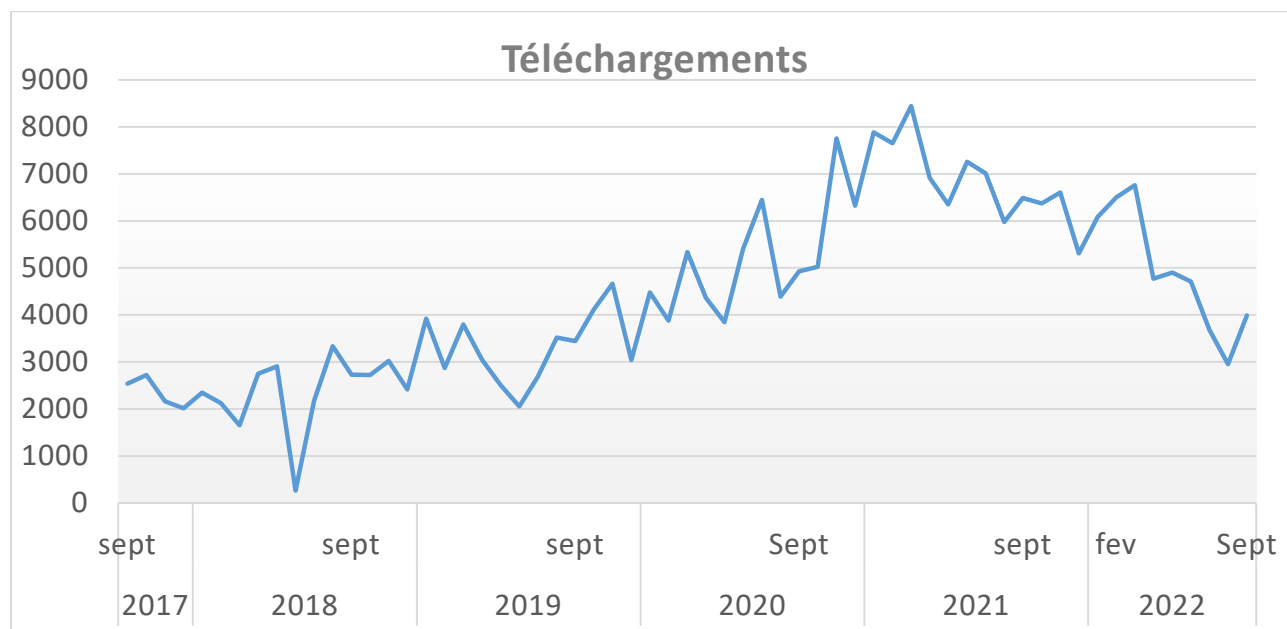
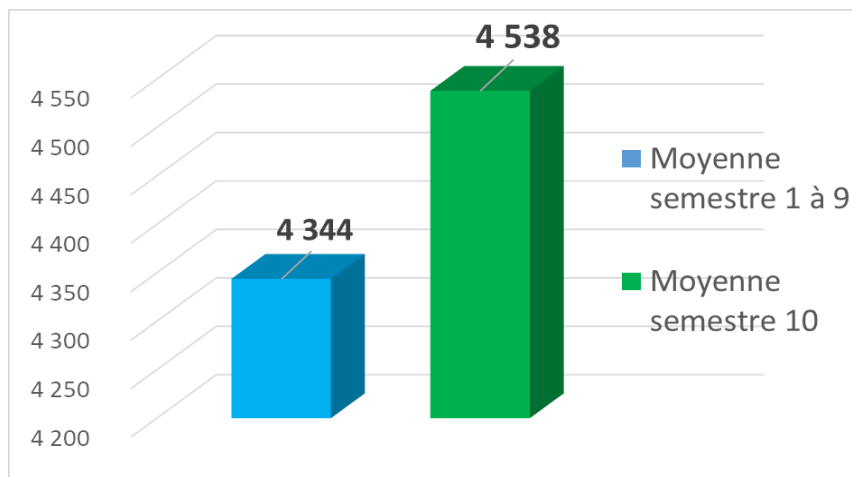


Figure 4 : Evolution dans le temps du nombre de téléchargements depuis le site web du PPECF

Ainsi, la confrontation des moyennes mensuelles de téléchargement (semestre 10 aux 9 derniers semestres) permet de confirmer cette bonne dynamique du site web. La moyenne mensuelle de téléchargements pour le semestre 10 est de 4.538 contre 4.344 sur les 9 semestres précédant, soit un écart de 4% (figure 5).

Figure 5 : Moyennes de téléchargements, semestre 10 vs. Semestre 1 à 9



S'agissant de la participation de la CgP aux réunions sous régionales, le PPECF prend part à divers ateliers de réflexion / réunions, organisés par les partenaires et par la COMIFAC (Voir § 5, relatif aux activités de la CgP). Par ailleurs, le PPECF est sollicité dans le cadre « de comités Ad hoc » d'évaluation et autres « Task-force » mises sur pied par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, pour appuyer/orienter ses décisions dans la mise en œuvre du Plan de Convergence, notamment le « comité de suivi-évaluation », le « comité gestion des bases de données » et le « comité permanent de communication de la COMIFAC ³¹».

3.2 Suivi - évaluation

3.2.1 Suivi-évaluation des interventions du programme

Pour rappel, le dispositif de suivi-évaluation du PPECF II, suivant une approche de gestion axée sur les résultats (GAR), prévoit principalement :

- des tableaux de bord (de suivi des interventions, et de suivi des indicateurs) ;
- un système (d'archivage physique et numérique) de la documentation technique.

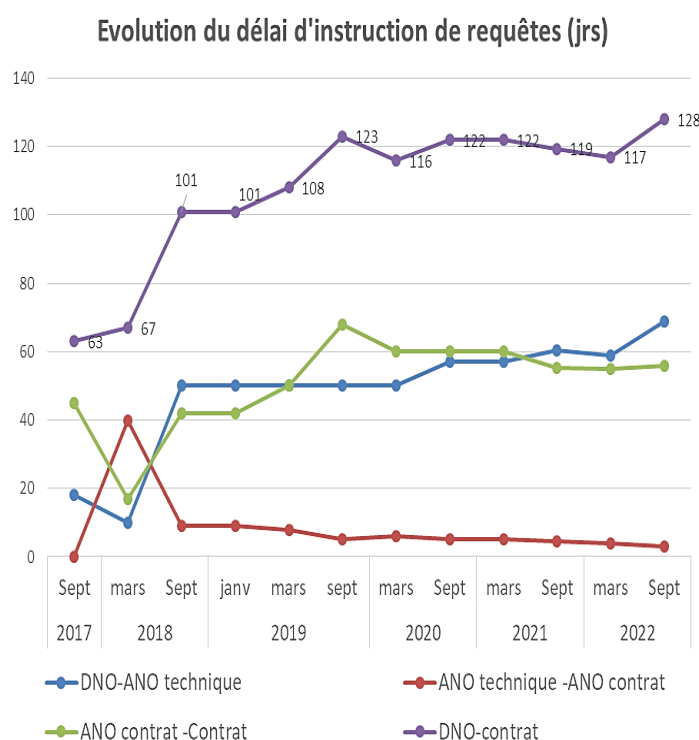
Le système propose deux types de tableaux de bord : l'un pour le suivi-évaluation général des interventions, et l'autre pour le suivi-évaluation des indicateurs du Programme.

³¹ Pour rappel, le Comité permanent de la communication COMIFAC auquel fait partie le PPECF, a été créé par décision N°0021 COMIFAC/SE/16, portant création dudit Comité par le SE COMIFAC, ceci dans le but d'un appui au volet communication relatif à la mise en œuvre du plan de convergence pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (2015-2025).

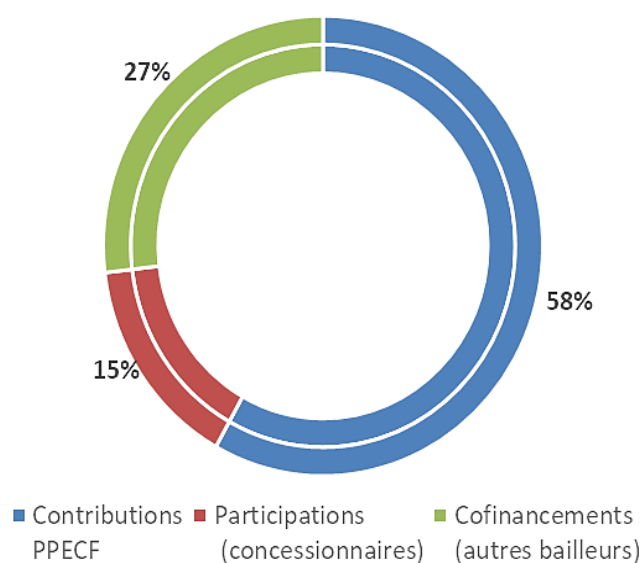
Au 30 septembre 2022, le taux d'absorption budgétaire des conventions BMZ 2008667607 (reliquat) et de la convention BMZ 201568203, est estimé à 96,3 %, pour 100 % du temps écoulé, soit un ratio [pourcentage d'engagement contractuel / pourcentage de temps écoulé] proche de 1.

Pour mémoire, quelques contrats ont été transférés vers les ressources du PPECF III, et le taux d'engagement sur le budget PPECFIII est estimé à 43%, pour un temps écoulé de 46 %. Soit un ratio [pourcentage d'engagement contractuel / pourcentage de temps écoulé] proche de 1.

S'agissant du délai d'instruction des requêtes, il est reparti à la hausse, soit 128 jours en moyenne (+13 jrs), contre 115 jours au semestre précédent, principalement sur le segment DNO-ANO. Le [Tableau des engagements au 30 septembre 2022 (PPECF II et PPECF III) / Suivi des délais contractuels du PPECF II] ci-dessous reprend le suivi détaillé des échéances contractuelles des interventions en cours. S'agissant du niveau des cofinancements, les estimations indiquent un apport moyen de 15 % de la part des concessionnaires et 27 % de contributions pour les autres bailleurs (valeurs stables par rapport au semestre 9).



Contributions au budget global des interventions



3.2.2 Suivi évaluation des indicateurs du programme

Le dispositif de renseignement des indicateurs est tenu à jour, sur la base de données collectées auprès des bureaux de certification. Ci-après, est présentée la situation actualisée des indicateurs:

	valeur atteinte ou dépassée (indicateur vérifié)
	indicateur approchant la valeur recherchée
	valeur en cours d'acquisition
	valeur très faible ou indicateur non atteint

Indicateur 1 : Les superficies certifiées suivant des Standards de Gestion durable (FSC® ou PEFC/PAFC) restent stables. T0 = 5,5 Mio. Ha (FSC)

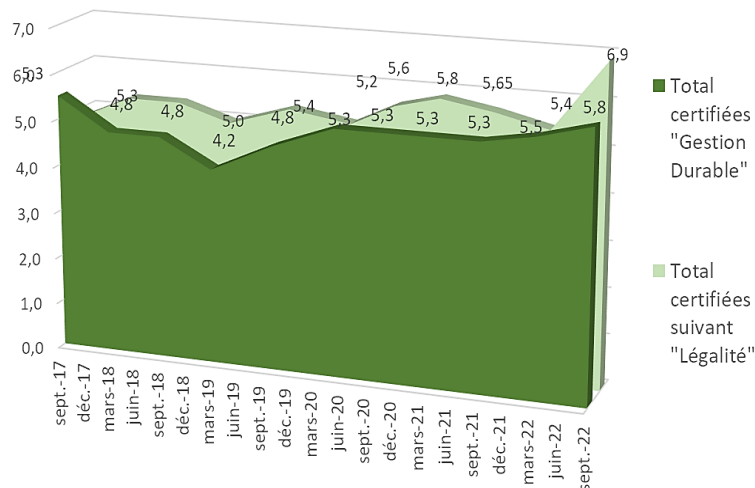
Valeur actualisée :

FSC= 5,5 Mo ha (stable) ;
PAFC/PEFC= 891 651 ha (Stable)

Total « Gestion Durable » = 5,8 Mo ha (valeur cible atteinte à 100% du T0)

Surface de CEB/PW en double certification FSC/PAFC retranchée du total.

Evolution des surfaces totales certifiées par type de certificat (Ha)



Indicateur 2 : D'ici fin 2023, les superficies certifiées Légalité (FSC-CW, OLB, VLC ou comparable) augmentent de 3 Mio. Ha. T0 = 3,1 Mio. Ha ;

Valeur actualisée :

Certifiées OLB = 3.927.690 ha (+525 500 ha) ; LS= 2.623.414 ha (+772 352 ha) et TLV= 384.196 ha (+236.528) ; VLC/FLV (n'existe plus, remplacé par le LS de Nepcon).

Total « Légalité » = 6.935.300 ha³² (+1.534.380 ha par rapport au 9^{ème} semestre)
(Valeur cible dépassée de 13%)

Au cours du semestre, de nouvelles surfaces certifiées ont été enregistrées,

- au Gabon, des certificats LS chez GWI/BSG (278 883 ha), Bonus Harvest (128 000ha), et TLV chez Corawood (236 528 ha intégrés dans le décompte) ;

³² Certains chiffres circulent qui comptabilisent en sus, 580.000 ha correspondant à un certificat LS de Rougier Mokabi. Or ce certificat, n'est pas à comptabiliser au titre d'une certification de gestion forestière, puisqu'il s'agit d'une attestation qui a été délivrée à Rougier Mokabi pour certifier que le stock de bois actuellement sur site a bien été récolté sous une certification de légalité qui doit à présent, être renouvelée.

- puis, au Congo, le certificat OLB chez Likouala Timber (525 500 ha), et LS chez Rougier MOKABI (586 330ha)
- **En RDC, le certificat LS chez CFT (220 861 ha) a été suspendu.**

En cours de coaching PPECF :

--> Total diagnostiqué : 25 entreprises pour 8 011 550 ha ;

--> Total engagé au coaching : 12 entreprises pour 4 614 802 ha

--> **Total certifié à travers le coaching PPECF : 3 066 850 ha**

les sociétés SOMIVAB, BSO, SEEF, SBL, Bonus Harvest, et GWI/BSG (au Gabon), Rougier MOKABI et Likouala Timber (au Congo) sont certifiées « Légalité », pour un total de 3 066 850 ha ;

parmi elles, les sociétés SBL, Bonus Harvest, BSO*, GWI (au Gabon) se sont engagées à obtenir un certificat de « Gestion Durable », pour un potentiel de 1 074 085 ha.

*BSO (294 829 ha) est déjà certifiée « Gestion durable » suivant le référentiel PAFC Gabon.

Indicateur 3 : Au moins 04 standards nationaux FSC ou PAFC /PEFC sont élaborés, testés et validés, d'ici fin 2023. T0= 0

Valeur actualisée : FSC = 3 nouvelles normes publiées (Cameroun, République du Congo et Gabon) ; PAFC = 3 (Gabon, Cameroun, Régional)

Valeur cible atteinte à 100%

- En plus des deux nouvelles normes nationales FSC rendues publiques en septembre 2020 pour le Cameroun et pour la République du Congo, la nouvelle norme FSC du Gabon a été publiée en décembre 2020.

<https://www.fsc.org/en/document-centre/documents/resource/464>

<https://africa.fsc.org/fr-cd/actualits/id/426>

<https://fsc.org/en/document-centre/documents/resource/273>

- Deux normes nationales PAFC sont reconnues par le PEFC (Gabon & Cameroun), ainsi qu'une norme régionale (PAFC bassin du Congo) ;
- En RDC, les processus pour l'élaboration des normes nationales FSC et PAFC sont relancés.

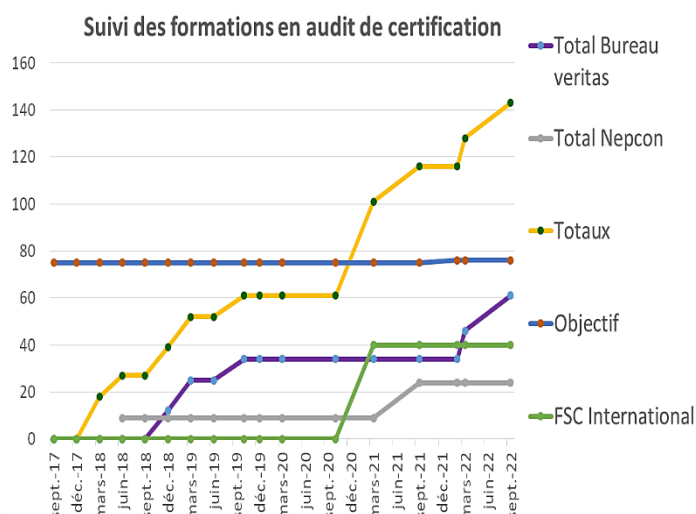
Indicateur 4 : Au moins 75 personnes sont formées d'ici fin 2023, sur les principes de certification de « Légalité » (OLB, VLC) et de « Gestion Durable » (PAFC, FSC).

T0= Bureau Véritas, 61 personnes formées ; Rainforest Alliance, 20 personnes formées sur PPECF I.

Valeur actualisée :

Total = 143 personnes formées (valeur cible dépassée de 90%)

L'organisme de certification Bureau Veritas a tenu avec l'appui du PPECF courant juin 2022, une seconde session de formation en audit de certification suivant le référentiel PAFC bassin du Congo, au bénéfice de 15 apprenants.



Indicateur 6 : Les Demandes d'Actions Correctives émises lors d'audits de surveillance et de renouvellement et qui concernent des manquements aux procédures EFI représentent moins de 15% du nombre total de DACs.

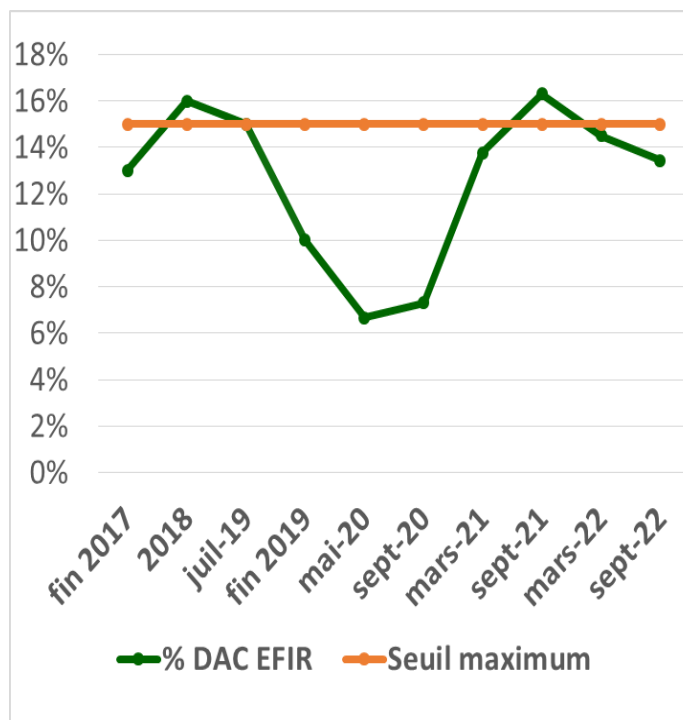
T0 = 13% pour les entreprises certifiées FSC (Juillet 2017)

Valeur actualisée = **13%** (valeur cible atteinte)

L'analyse des données issues des rapports d'audits montre une amélioration dans les pratiques d'exploitation EFIR ces 6 derniers mois, avec un taux descendu à 13% pour les Demandes d'actions correctives (DAC) EFIR. Pour rappel, depuis mai 2020, la proportion de DAC EFIR émises lors des audits de surveillance n'avait cessé d'augmenter, de façon quasi exponentielle (effet du COVID 19 ?) et avait atteint le taux de 17%, au-dessus du seuil maximal de 15%, fixé pour cet indicateur

A noter que cette valeur actualisée intègre désormais TOUS les certificats de niveau « Gestion durable » FSC, de même que les certificats de « Légalité » OLB et LS. Seule une entreprise certifiée TLV n'a pas été prise en compte dans l'évaluation.

Source : exploitation/synthèse des rapports public d'audit FSC, OLB et LS (DAC et observations)



4 Tableau des engagements au 30 septembre 2022 (PPECF II et PPECF III)

Engagements PPECF II

N° de contrat	Pays	Concessionnaire(s) ou bénéficiaire(s) direct(s)	Libellé	Avis de non objection COMIFAC/KFW	N° DNO	Prestataire	Montant contrat (€)	Durée de l'intervention	Date de contract.	Montant liquidé	Reliquat	transféré PPECF III	Statut
1er semestre (15 septembre 17 au 15 mars 18)													
Hors contrat	Tous	Tous	Production d'un film en vue communication des concessionnaires du	mail KfW	mail KfW	ATIBT	17 670	0,5	11/09/2017	17 670	-		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Concessionnaires	Livraison au MINFOF d'un guide de suivi de la grille des nouveaux aménagements	mail KfW	mail KfW	Nature +	5 189	0,1	09/10/2017	5 189	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	CDO	Organisation du premier CDO de la phase II			CgP	35 058			35 058	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	COMIFAC	Appui à la programmation et au plan de convergence de la COMIFAC	11/01/2018	169	COMIFAC	6 270	1 semaine		6 270	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	COMIFAC	Appui à la préparation du Conseil des Ministres de la COMIFAC de février 2018.	11/01/2018	170	COMIFAC	3 929	1 semaine		3 929	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Formation Lead Auditeur en Gestion Forestière (GF) et Chaîne de Tracabilité	NA	NA	ain Forest Alliance	3 805	1 semaine		3 805	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	538	6 mois		538	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	17 354	6 mois		17 354	-		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	PPECF	Installation et soutien à distance du logiciel comptable INFOR Sunsystems	NA	NA	GFA	7 299	12 mois		7 299	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais IMS pick-up	NA	NA	NA	244	12 mois		244	-		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Cérémonie signature officielle COMIFAC-	NA	NA	NA	876	1 journée		876	-		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Sécurité site COMIFAC	NA	NA	NA	350	12 mois		350	-		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	76	6 mois		76	-		Clôturé
C006	Tous	Tous	Maintenance site web PPECF				8 100	24 mois		-			En cours
C099	Tous	Tous	Caractérisation de classes de résistance de	7/09/2015	37	ATIBT/FCBA	80 177	10 mois	28/01/2016	80 177			Clôturé
C100	Tous	Tous	Caractérisation de classes de résistance de	7/09/2015	37	ATIBT/Tu Delft	59 200	10 mois	28/01/2016	49 200	10 000		Clôturé
C122	RCA	Groupe Rougier	Etude d'impact environnemental et social	17/11/2017	166	TEREA	0	11 mois			-		Abandonné
C123	Gabon	rties prenantes Gab	Appui à la lutte contre l'exploitation fores	10/11/2017	167	nservation et Just	150 000	40 mois	14/12/2017	135 000			En cours
C124	Cameroun	ies prenantes Camer	Appui à l'émergence et à la validation du système national de certification	2/02/2018	168	PPECF International	0	10 mois		-	-		Abandonné
C125	Congo	O/CIB-OLAM/Rougier	Evaluation et remédiation du fonctionnement des PROGEPP et USLAB	23/02/2018	174	nservation et Just	22 400	3 mois	13/03/2018	10 055	12 345		Clôturé
C126	Congo	O/CIB-OLAM/Rougier	Evaluation et remédiation du fonctionnement des PROGEPP et USLAB	23/02/2018	174	Orout	18 200	3 mois	13/03/2018	18 095	105		Clôturé
						Total-->	436 735			391 185	22 450		

2ème semestre (16 mars 18 au 31 décembre 18)												
Hors contrat	Gabon	Tous	Billets d'avions des participants à la mission SNCF au Gabon	NA	NA	NA	2 127	1 semaine	N/A	2 127	0	Clôturé
Hors contrat	Tous	COMIFAC	Frais de missions du SEA pour assister à la réunion ATIBT à Paris	NA	NA	NA	945	1 semaine	N/A	945	0	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Financement de l'atelier FNUF à Douala	NA	NA	NA	12 606	3 jours	N/A	12 606	0	Clôturé
Hors contrat	Gabon	Tous	Contribution à l'évènement Woodshow organisé par l'ATIBT au Gabon	23/05/2018	184	ATIBT	21 000	1 semaine	N/A	21 000	0	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais d'intervention de Claude Garcia pour l'atelier "Avenir de la filière bois"	NA	NA	Claude Garcia (CIF)	4 060	3 jours	N/A	4 060	0	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Financement COMIFAC pour leur participation à l'évènement Woodshow	6/06/2018	186	NA	20 010	1 semaine	N/A	20 010	0	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	5 397	9 mois	N/A	5 397	0	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	27 174	9 mois	N/A	27 174	0	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Divers frais imprévus	NA	NA	NA	4 677	7 mois	N/A	4 677	0	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Production fournitures PPECF (polos, stylos, porte-document...)	NA	NA	NA	2 306	2 semaines	N/A	2 306	0	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	412	9 mois	N/A	412	0	Clôturé
Hors contrat	Europe	Tous	One Shot Relation Press		NA	Open 2 Europe	10 000	1 mois et 15 jours	N/A	10 000	0	Clôturé
Hors contrat	Kinshasa	COMIFAC	Atelier de relance du GTGF		NA	NA	23 005	3 jours	N/A	23 005	0	Clôturé
Hors contrat	Brazzaville	SEEAC	Séminaire international SEEAC		NA	NA	6 708	4 jours	N/A	6 708	0	Clôturé
Hors contrat	tous	ATIBT	Appui à l'ATIBT (prestation graphique, e-mailing dédié, conférence STTC)	NA	NA	LG Design Graphik/Bianca	28 751	9 mois	N/A	28 751	0	Clôturé
Hors contrat	Belgique	COMIFAC	Réunion PFBC Bruxelles du 23 au 25 novembre 18			NA	18 041	1 semaine	N/A	18 041	0	Clôturé
Hors contrat	Brazzaville	COMIFAC	Participation Assemblée atelier SEEAC	NA	NA	SEEAC	1 697	1 semaine	N/A	1 697	0	Clôturé
C127	Tous	Tous	Amélioration de la prise en compte de la certification vérifiée tierce partie, dans	5/07/2018	182	ATIBT	772 340	22 mois	30/07/2018	614 286	158 054	En cours
C129	Tous	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à	26/07/2018	179	ATIBT	144 000	14 mois	07/08/2018	141 204	2 796	Clôturé
C130	Tous	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à	25/06/2018	179	Stratemark	177 000	24 mois	07/08/2018	141 156		En cours
C131	Tous	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à	25/06/2018	179	Links	95 700	24 mois	07/08/2018	88 700		En cours
C132	Gabon	Tous	De l'Inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement d'outils pour	20/07/2018	183	mbloux Agrobiote	57 500	30 mois	02/10/2018	57 400		En cours

C133	Tous	Tous	Capitalisation et vulgarisation des connaissances acquises sur le reboisement	24/07/2018	191	Nature +	180 320	20 mois	05/10/2018	180 320			Clôturé
C134	Tous	Tous	De l'Inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement d'outils pour	20/07/2018	183	Nature +	95 000	30 mois	02/10/2018	95 000			Clôturé
C135	Tous	Tous	Amélioration des rendements matière par le classement des sciages	10/02/2018	171	ATIIBT	188 000	24 mois	18/10/2018	51 427	136 573		Clôturé
C136	Tous	Tous	"Aiming to increase certified areas while honouring promises"	9/08/2018	188	FSC	349 958	31 mois	06/12/2018	349 958			En cours
C137	Gabon	SOMIVAB	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SOMIVAB	5/10/2018	178	TEREA	96 855	20 mois	05/12/2018	24 086	72 770		Clôturé
C138	Congo	IFO	Etude bathymétrique de la basse Sangha	4/10/2018	196	GIE-SCVEN	21 375	1 mois	15/11/2018	21 375	- 0		Clôturé
C139	Gabon	TTIB	Appui coaching vers la certification	5/10/2018	185	TEREA	146 573	20 mois	05/12/2018	30 822			En cours
C140	Cameroun	PPECF	Contrat audits financiers PPECF II	24/07/2018	A.O.	Bekolo&Partners	27 277	4 ans	25/10/2018	27 277			En cours
C143	Gabon	CEB	Lutte contre la criminalité faunique	24/10/2018	197	conservation et Justi	192 600	50 mois	13/11/2018	142 600			En cours
C144	Tous	Tous	Optimisation rendements matières de l'exploitation forestière	22/10/2018	189	ETICWOOD	48 800	6 mois	12/12/2018	48 800	-		Clôturé
C145	Tous	Tous	Think tank sur la promotion de la gestion durable des forêts	16/11/2018	208	ATIIBT	29 510	3 mois	12/12/2018	29 510	-		Clôturé
C146	Cameroun	Tous	Impact de la certification sur la conservation faune		206	WWF	90 000	48 mois	19/12/2018	81 000			En cours
Total -->							2 901 723			2 313 938	370 192	0	

3^{ème} semestre (01 janvier 19 au 30 juin 19)

Hors contrat	RDC	COMIFAC	Atelier GTGF de la COMIFAC en RDC	NA	NA	NA	24 139	3 jours	NA	24 139	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	576	5 mois	NA	576	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Manjeli Aichatou	Formation OLB de Manjeli Aichatou	22/11/2018	NA	Bureau Veritas	1 638	1 semaine	NA	1 638	0		Clôturé
Hors contrat	Sao Tome	COMIFAC	Mission SE de la COMIFAC à Sao Tome&Principe	NA	NA	NA	2 729	1 semaine	NA	2 729	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	5 345	5 mois	NA	5 345	0		Clôturé
Hors contrat	Europe	Tous	média/graphique/intervention site webdesign /communication/ digitale/ enregistrement voix du programme de	NA	NA	Open 2 Europe/Bianca graphisme/LG	53 769	6 mois	NA	53 769			En cours
Hors contrat	Cameroun	Tous	Organisation 7 ^{ème} CDO	NA	NA	NA	20 912	1 mois	NA	20 912	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	7 163	5 mois	NA	7 163	0		Clôturé
Hors contrat	Gabon	Ondoua Adolphe	Formation OLB Ondoua Adolphe par NEPCON	NA	NA	NA	1 263	1 mois	NA	1 263	0		Clôturé
Hors contrat	CMR	Charles Bracke	Participation C.Bracke atelier planification COMIFAC à Nkolandom	NA	NA	NA	2 222	1 semaine	NA	2 222	0		Clôturé
Hors contrat	CMR	COMIFAC	Frais divers COMIFAC (carburant, assurances...)	NA	NA	NA	788	1 mois	NA	788	0		Clôturé
Hors contrat	CMR	COMIFAC	Participation 14 ^{ème} session FNUF du SE et juriste de la COMIFAC	23/04/2019	NA	NA	5 016	1 mois	NA	5 016	0		Clôturé
Hors contrat	CMR	Tous	Frais pour le dédouanement des livres CAFF	NA	NA	NA	2 001	3 mois	NA	2 001	0		Clôturé
Hors contrat	CMR	Tous	Production fournitures (polos logo PPECF, stylos, porte documents)	NA	NA	NA	2 668	1 mois	NA	2 668	0		Clôturé

PPECF II & III – 10^{ème} rapport semestriel –avril à septembre 2022

Hors contrat	Europe	V.PELE	Formation NEPCON de V.PELE	NA	NA	NA	2 289	1 mois	NA	2 289	0		Clôturé
Hors contrat	RCA	WWF	Dédouanement drone en RCA	NA	NA	NA	13 365	2 mois	NA	13 365	0		Clôturé
C128	TLP	Tous	Développement certification PAFC en Afrique Centrale	6/06/2018	180	ATIBT	378 250	42 mois	22/01/2019	180 000			En cours
C142	TLP	Tous	Projet développement certification PACF dans le bassin du Congo	6/06/2018	180	TEREA	119 200	42 mois	22/03/2019	116 859	2 341		Clôturé
C147	Gabon	Precious Woods-CEB	Identification EHPVal	12/12/2018	200	embloux Agrobiote	199 375	48 mois	07/02/2019	179 375			En cours
C149	Gabon	ASI	Appui coaching vers la certification de l'entreprise ASI	13/12/2018	203	Consortium BFC	224 250	30 mois	15/01/2019	89 900	134 350		En cours
C150	TLP	Tous	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SMART	12/12/2018	199	WCS	203 018	18 mois	22/03/2019	180 000			En cours
C151	TLP	Tous	Appui coaching vers la certification de l'entreprise Nature+	19/03/2018	173	Nature+	196 035	40 mois	18/02/2019	196 035			Clôturé
C152	Gabon	BSO	Appui coaching vers la certification de l'entreprise BSO	13/03/2019	213	TEREA	208 300	30 mois	14/03/2019	128 156			En cours
C153	TLP	TLP	Test mécaniques et de durabilités	18/11/2018	193	CIRAD	50 300	30 mois	31/05/2019	37 075			En cours
C154	TLP	Tous	Protocole de collaboration Bureau Veritas	NA	NA	Bureau Veritas	20 000	1 an	01/10/2019	18 643			En cours
C155	RCA	SEFCA	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SEFCA	13/12/2018	212	FRMi	241 961	31 mois	22/03/2019	251 873			En cours
C156	TLP	Tous	Formation EFIR	21/01/2019	198	Consortium:TFM Consulting-	75 728	14 mois	07/02/2019	75 728	0		Clôturé
C158	Congo	IFO	Appui au PROGEPP et USLAB de la société IFO	24/04/2019	218	IFO	60 000	8 mois	03/05/2019	48 000			En cours
C162	Gabon	Concessionnaires	Optimisation Elefor	30/04/2019	215	embloux Agrobiote	100 826	48 mois	21/06/2019	90 000			En cours
C166	TLP	Tous	Production charbon de bois tropical certifié FSC	26/02/2020	205	SIDMARINE	19 500	4 mois	25/06/2019	19 500	0		Clôturé
C167	Cameroun	Douaniers	Formation douaniers camerounais sur la certification des bois tropicaux	28/05/2019	227	ATIBT	7 600	3mois	20/06/2019	7 130	470		Clôturé
						Total -->	2 250 225			1 764 156	137 161	0	

4^{ème} semestre (01 juillet 19 au 31 décembre 19)

Hors contrat	TLP	F&P	Stratégie digitale/téléchargement vidéo HD			6LAB/Agent Paper	6 100	NA	NA	6 100	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	14 789	NA	NA	14 789	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	647	NA	NA	647	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	12 965	1 mois	NA	12 965	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	H.Arnaud	Frais H.Arnaud 7è CDO	NA	NA	NA	672	1 semaine	NA	672	0		Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Appui communication LCB	NA	NA	LCB	6 000	NA	NA	6 000			En cours
Hors contrat	TLP	F&P	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	LG Design Graphik	2 400	NA	NA	2 400			En cours
Hors contrat	TLP	COMIFAC	Participation COMIFAC forum Shangai	NA	NA	NA	13 224	1 mois	NA	13 224	0		Clôturé
Hors contrat	TLP	Tous	Participation financement forum Shangai	NA	NA	ITTO	40 194	1 mois	NA	40 194	0		Clôturé

PPECF II & III – 10^{ème} rapport semestriel –avril à septembre 2022

Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique juillet 19 Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	1 989	NA	NA	1 989	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Réparation clime véhicule COMIFAC	NA	NA	NA	5 488	1 mois	NA	5 488	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	PPECF	Installation et soutien à distance du logiciel comptable INFOR Sunsystems	NA	NA	GFA	6 180	36 mois	NA	2 367			En cours
C159	TLP	Concessionnaires	Formation sécurité abattage e-learning	29/05/2019	225	ITG	19 855	5 mois	01/08/2019	16 000			En cours
C160	Tous	Tous	responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ses produits légaux et	25/06/2018	179	ATIBT	144 000	14 mois	13/08/2019	144 000	0		Clôturé
C163	TLP	Concessionnaires	Logiciel "métier"	17/05/2019	209	EKWATO	30 220	5 mois	02/07/2019	29 493	727		Clôturé
C164	TLP	Concessionnaires	Etude réduction fiscalité entreprises foresti	30/04/2019	221	CIRAD	44 995	5 mois	08/07/2019	44 995	0		Clôturé
C165	TLP	Tous	Production charbon certifié FSC	26/02/2020	205	WALE	12 500	5 mois	01/07/2019	12 500	0		Clôturé
C168	TLP	Tous	Refonte site internet programme marketing F&P			6LAB	48 450	12 mois	31/07/2019	43 050			En cours
C169	TLP	Tous	Appui processus FLEGT-REDD			TFM-consulting	19 200	8 mois	07/08/2019	19 200	0		Clôturé
C170	TLP	Tous	Relation presse média programme F&P			Open 2 Europe	204 000	24 mois	01/04/2019	156 000			En cours
C171	TLP	Tous	Communication digitale programme F&P			Open 2 Digital	136 500	12 mois	01/04/2019	136 500			En cours
C172	TLP	Concessionnaires	Analyse comparative sysystème "légalité"	29/11/2019	233	Caroline Duhesme	9 100	2 mois	01/08/2019	9 100			Clôturé
C175	Gabon	UFIGA	Gestion durable UFIGA Gabon	29/11/2019	234	PROSYGMA	24 750	3 mois	14/08/2019	22 138	2 612		Clôturé
						Total -->	804 218			739 811	3 339	0	

5ème semestre (01 janvier 20 au 30 juin 20)

Hors contrat	Gabon	Nicolas Dubart	Différence prix billet d'avion pour la mission de diagnostic au Gabon	NA	NA	NA	829	1 mois	NA	829	0		Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	828	NA	NA	828	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	196	6 mois	NA	196	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	7 019	NA	NA	7 019	0		Clôturé
Hors contrat	France	Vincent PELE	remboursement frais de déplacement V.Pelé réunion ATIBT	NA	NA	NA	325	1 mois	NA	325	0		Clôturé
Hors contrat	CMR	Tous	Production fournitures (polos logo F&P, stylos, porte documents)	NA	NA	NA	2 668	1 mois	NA	2 668	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	11 269	6 mois	NA	11 269	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	depenses de transport et de logement (rembourser)	NA	NA	NA	4 951	1 mois	NA	4 951	0		Clôturé
Hors contrat	Europe	Tous	média/graphique/intervention site webdesign /communication/ digitale/ du	NA	NA	Bianca graphisme/LG	8 400	12 mois	NA	8 400	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Entreprises forestières	Appui entreprises forestières face covid-19 (FSC)	24/03/2020	256	NA	250 000	6 mois	NA	250 000	0		Clôturé
C173	Gabon	SEEF	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SEEF	6/06/2019	217	GFEC	192 100	30 mois	14/08/2019	120 415			En cours
C176	Congo Brazzaville	population autochtho	Appui et mentorat activités populations autochtones			CIB	68 935	20 mois	29/01/2020	68 935			Clôturé
C177	TLP	Tous	Production charbon de bois tropical certifié FSC	26/02/2020	205	SIDMARINE	41 800	4 mois	06/01/2020	41 800	0		Clôturé
C178	Gabon	SBL	Appui coaching SBL	8/10/2018	187	GFEC	184 125	25 mois	06/01/2020	78 124			En cours
C180	Gabon	BONUS HARVEST	Appui coaching Bonus Harvest	9/04/2020	246	BFC	205 131	23 mois	25/05/2020	196 601			En cours
C182	Tous	Tous	Edition CAFF en mandarin			Meindert Brouwer	15 000	6 mois	12/02/2020	15 000			Clôturé
C183	Gabon	groupe RIMBUNAN HIJ	Appui coaching vers la certification de groupe RIMBUNAN HIJAU	6/08/2020	242	GFEC	412 838	25 mois	01/04/2020	11 434	401 404		Abandonné

C184	TLP	Tous	Programme marketing de promotion des bois fricains certifiés	27/04/2020	255	Stratemark	84 000	36 mois	25/04/2020	65 049		18 951	En cours
C185	TLP	Concessionnaires	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	6/05/2020	220	NATURE+	335 060	42 mois	29/05/2020	154 227		180 833	En cours
C186	TLP	Concessionnaires	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	6/05/2020	220	mbmoux Agro bioit	229 236	42 mois	29/05/2020	0		229 236	En cours
C187	ngo/Brazzaville	Entreprises MOKABI	Appui coaching MOKABI	6/08/2020	242	BFC	125 800	21 mois	05/06/2020	112 000			En cours
						Total -->	2 180 510			1 150 070	401 404	429 020	

6ème semestre (01 juillet 20 au 31 décembre 20)

Hors contrat	TLP	F&P	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	LG Design Graphik	1 200	NA	NA	2 400			En cours
Hors contrat	Tous	Entreprises forestières	Appui Entreprises forestières face covid-19 (légaux et coaching)	29/06/2020	261	NA	250 000	6 mois	NA	104 537		145 463	En cours
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	5 399	6 mois	NA	5 399			En cours
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	305	6 mois	NA	305			En cours
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	2 748	6 mois	NA	2 748			En cours
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	423	6 mois	NA	423			En cours
Hors contrat	TLP	PPECF II	Maintenance logiciel INFOR PPECF II	NA	NA	GFA	2 413	1 mois	NA	2 413			Clôturé
C188	ngo/Brazzaville	reprise Likouala Timber	Appui coaching Likouala Timber			FRMi	165 913	25 mois	06/08/2020	133 638			En cours
C189	TLP	Tous	Developper de maniere durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la certification communautaire des produits			ATIBT	116 000	36 mois	29/09/2020	26 000		90 000	En cours
C190	Cameroun	Tous	Plans d'action d'internalisation des Directives EIES			SEEAC	70 142	12 mois	28/09/2020	54 424			En cours
C191	Congo	Tous	Réhabilitation 5 forages			IFO	23 761	6 mois	29/09/2020	23 761			Clôturé
C192	TLP	Concessionnaires	Formation abattage e-learning			BFC	172 664	12 mois	19/10/2020	69 199		103 465	En cours
C193	TLP	Concessionnaires	Services écosystémiques des concessions certifiées			ETICWOOD	199 443	12 mois	14/12/2020	0		199 443	En cours
						Total -->	1 010 410			425 247	0	538 371	

7ème semestre (01 janvier 21 au 30 juin 21)

Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	3 417	6 mois	NA	3 417			Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	6 193	6 mois	NA	6 193			Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Matthias, maintenance site WEB	NA	NA	NA	30	1 an	NA	30			En cours
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Réparation véhicule COMIFAC	NA	NA	NA	732	1 semaine	NA	732			Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	LG Design Graphik	5 600	NA	NA	5 600			En cours
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	756	6 mois	NA	756			En cours
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	190	6 mois	NA	190			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Dépenses 8è CDO PPECF	NA	NA	NA	3 334	1 semaine	NA	3 334			Clôturé
C226	TLP	auditeurs	Protocole collaboration formation auditeurs NEPCON	NA	NA	NA	4 080	1mois	NA	4 080			En cours
						Total -->	24 331			24 331	0	0	81

8ème semestre (01 juillet 21 au 31 décembre 21)

Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	2 778	6 mois	NA	2 778			Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	774	6 mois	NA	774			Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	8 789	6 mois	NA	8 789			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	38	6 mois	NA	38			Clôturé
Hors contrat	TLP	Tous	Depenses reunion Soabes et Cor Zo (billets, perdiem...)	NA	NA	NA	30 631	1 mois	NA	30 631			Clôturé
Hors contrat	TLP	Tous	Impression 2000 guides	NA	NA	NATURE+	4 909	NA	NA	4 909			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Impression pour réparations véhicules	NA	NA	NA	10 671	NA	NA	10 671			Clôturé
Hors contrat	Tous	forestières	Impression pour entreprises forestières (acc. conda 19 (légaux et coaching)	29/06/2020	261	NA	8 161	NA	NA	8 161			Clôturé
Hors contrat	TLP	Tous	Forçage pommiers des forêts et des	NA	NA	Clair-Obscur	2 000	1 mois	1mois	2 000			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Hommes	NA	NA	NA	2 852	1 mois	1mois	2 852			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Production fournitures logo PPECF	NA	NA	NA	2 852	1 mois	1mois	2 852			Clôturé
C182(2)	Tous	Tous	Edition CAFF en français			Meindert Brouwer	12 000	10 mois	21/06/2021	9 002	2 998		En cours
						Total -->	83 604			80 606	0	0	

9ème semestre (01 janvier 22 au 30 juin 22)

Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	21 822	6 mois	NA	21 822			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	2 095	6 mois	NA	2 095			En cours
Hors contrat	TLP	Tous	l'ATIBT	NA	NA	NA	5 636	1 mois	NA	5 636			Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	LG Design Graphik	2 400	6 mois	NA	2 400			En cours
Hors contrat	TLP	PPECF II	Maintenance logiciel INFOR PPECF II	NA	NA	GFA	3 863	1 mois	NA	3 863			En cours
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	6 408	6 mois	NA	6 408			En cours
Hors contrat	Tous	Tous	maintenance site WEB	NA	NA	Matthias	15	12 mois	NA	15			En cours
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	175	6 mois	NA	175			En cours
Hors contrat	Cameroun	Tous	Manutention livres CAFF	NA	NA	NA	9	NA	NA	9			En cours
Hors contrat	Cameroun	Tous	Retrait C236 FSC à la poste	NA	NA	NA	14	NA	NA	14			Clôturé
Hors contrat	TLP	Tous	Comité réélection guide certification	NA	NA	NA	5 639	NA	NA	5 639			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Dépenses 9è CDO PPECF	NA	NA	NA	3 155	1 mois	NA	3 155			En cours
Hors contrat	Tous	Tous	C184 STRATEMARK	NA	NA	STRATEMARK	345	36 mois	NA	345			En cours
Hors contrat	TLP	STRATEMARK	forume ATIBT Nantes	NA	NA	STRATEMARK	4 900	1 mois	NA	4 900			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	TOM2PRO de la COMIFAC		NA		21 758	6 mois	NA	21 758			En cours
C241	Tous	Tous	back office Follow AP			BFC	16 200	18 mois	16/05/2022	5 400			En cours
C243	TLP	TLP	Projet "Biochar"	27/04/2022	304	ETICWOOD	147 129	12 mois	01/06/2022	39 678			En cours
							241 565			123 314	0	0	

10ème semestre (01 juillet 22 au 31 décembre 22)

Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	1 948	6 mois	NA	1 948			
Hors contrat	TLP	Open 2 Europe	la CIB à Nantes	NA	NA	Open 2 Europe	5 660	1mois		5 660			
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	2 007	6 mois	NA	2 007			En cours
Hors contrat	TLP	F&P	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	LG Design Graphik	1 200	6 mois	NA	1 200			En cours
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	2 395	6 mois	NA	2 395			82
							13 210			13 210			

TOTAL --> 9 946 531

7 025 867 934 546 967 391

Engagements PPECF III

N° de contrat	Pays	Concessionnaire(s) ou bénéficiaire(s) direct(s)	Libellé	Avis de non objection COMIFAC/KFW	N° DNO	Prestataire	Montant contrat (€)	Durée de l'intervention	Date de contractualisation	Montant liquidé	Statut
1er semestre (01 janvier 21 au 30 juin 21)											
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	3 317	6 mois	NA	3 317	En cours
C184	TLP	Tous	Programme marketing de promotion des bois fricains certifiés	27/04/2020	255	Stratemark	186 951	36 mois	25/04/2020	126 000	En cours
C185	TLP	Concessionnaires	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	6/05/2020	220	NATURE+	180 833	42 mois	29/05/2020	0	En cours
C186	TLP	Concessionnaires	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	6/05/2020	220	mbmoux Agro bioite	229 236	42 mois	29/05/2020	131 193	En cours
C189	TLP	Tous	Developper de maniere durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ces produits légaux et			ATIBT	322 000	36 mois	29/09/2020	154 310	En cours
C192	TLP	Concessionnaires	Formation abattage e-learning			BFC	115 565	12 mois	19/10/2020	115 565	En cours
C193	TLP	Concessionnaires	Services écosystémiques des concessions certifiées SECODEV			ETICWOOD	199 443	12 mois	14/12/2020	199 443	Clôturé
C194	Congo/Brazzaville	PPECF	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22			ATIBT	31 332	25 mois	01/11/2020	10 716	En cours
C195	Gabon	PPECF	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22			UFIGA	222 180	25 mois	01/11/2020	221 876	En cours
C196	RDC	PPECF	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22			FIB	33 332	25 mois	01/11/2020	10 716	En cours
C198	TLP	Tous	Projet Thémis	9/12/2020	241	ATIBT	17 000	20 mois	22/01/2021	7 000	En cours
C199	TLP	Tous	Projet Thémis	9/12/2020	241	Stichting Probos	75 310	20 mois	22/01/2021	51 500	En cours
C221	TLP	Concessionnaires	Guide certification forestière en Afrique Centrale			TEREA-BFC	268 094	18 mois	01/02/2021	268 094	Clôturé
C222	Gabon	Tous	du Gombé	15/01/2021	263	CBG	112 790	16 mois	02/02/2021	101 400	En cours
C223	TLP	Tous	Analyse cycle de vie produits en bois			ESTEANA	140 900	18 mois	29/03/2021	98 000	En cours
						Total-->	2 138 283			1 499 129	
2ème semestre (01 juillet 21 au 31 décembre 21)											
Hors contrat	TLP	STRATEMARK	Frais logistique (août-oct 21) du C184 marke	NA	NA	STRATEMARK	423	36 mois	NA	423	En cours
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	4 475	6 mois	NA	4 475	En cours

C200	TLP	Tous	Projet Thémis			LCB	12 750	20 mois	16/09/2021	3 500	En cours
C224	Tous les pays	Tous	Statut vulnérabilité espèces	12/01/2021	263	NATURE +	116 130	12 mois	27/10/2021	77 260	En cours
C225	Gabon	GWI/BSG	Appui certification GWI/BSG	9/09/2021	288	TEREA (Gabon)	151 150	26 mois	08/10/2021	27 984	En cours
C227	Gabon	BSO	Appui coaching PAFC de BSO		282	TEREA (Gabon)	317 182	26 mois	20/09/2021	195 335	En cours
C228	Gabon	Concessionnaires	Technologie RFID-codes barres	16/07/2021	283	PROSYGMA	50 000	6 mois	01/10/2021	30 000	En cours
C231	TLP	Tous	Assistance numériques de contrôle			BFC	166 625	12 mois	05/11/2021	133 299	En cours
C232	TLP	Concessionnaires	Appui au projet FSC-Focus Forest			ATIBT	156 713	14 mois	23/11/2021	47 014	En cours
C233	Gabon	Tous	Oils &spices for sustainable landscapes			ETICWOOD	70 157	6 mois	20/11/2021	64 101	En cours
C234	TLP	Concessionnaires	Formation à l'intelligence économique et fiscalité forestière			CIRAD	9 703	1 mois	05/12/2021	9 703	En cours
						Total-->	1 055 308			593 094	

3ème semestre (01 janvier 22 au 30 juin 22)

Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	4 055	6 mois	NA	4 055	Clôturé
Hors contrat	TLP	Tous	Frais programme marketing C184	NA	NA	STRATEMARK	792	7 mois	NA	792	En cours
C230	TLP	Tous	ligneuses			UL	42 525	12 mois	16/12/2021	36 146	En cours
C235	TLP	Tous	financière			TEREA	84 600	6 mois	13/04/2022	84 600	Clôturé
C236	TLP	Tous	Services écosystemiques			FSC I&p	142 267	22 mois	20/04/2022	59 752	En cours
C237	TLP	F&P	Organisation forum ATIBT à Nantes	20/04/2022	309	ATIBT	35 519	2 mois	29/04/2022	35 519	Clôturé
C238	TLP	Tous	Réalisations films et photos F&P	12/01/2022	302	IMAGEO	84 595	5 mois	21/02/2022	53 095	En cours
C239	Gabon	KHLL FORESTRY	Appui coaching entreprise KHLL			GFEC	194 325	20 mois	30/03/2022	30 201	En cours
C242	TLP	Tous	Réalisation stands CIB Forum ATIB Nantes	20/04/2022	304	PUBVOLUME	62 981	2 mois	06/06/2022	62 981	Clôturé
							651 659			367 141	

4ème semestre (01 juillet 22 au 31 décembre 22)

Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	1 506	6 mois	NA	1 506	En cours
							1 506			1 506	

TOTAL --> 3 846 756

2 460 871

Récapitulatif PPECF II

				Ratios
		Budget BMZ 201568203	8 045 469	
		Budget BMZ 200866707	303 964	
		Total --->	8 349 433	
Liquidé		7 025 867		84,1%
Engagé non liquidé		1 018 728		12,2%
Taux d'absor		8 044 595		96,3%
		Total jours -	1 440	
Temps écoulé	15/09/2017	1440		100,0%
	15/09/2021			

Récapitulatif PPECF III

				Ratios
		Budget total ->	8 926 462	
Liquidé		2 460 871		27,6%
Engagé non liquidé		1 385 885		15,5%
Taux d'absorption (engagé + liquidé)		3 846 756		43,1%
		Total jours --->	805	
Temps écoulé (jours)	15/09/2021	375		46,6%
	30/11/2023			

On observe que pour la première fois, le taux d'absorption <engagé+liquidé> [43,1 %] passe en dessous de l'indicateur du temps écoulé [46,1 %]. Ceci s'explique :

- pour la partie <engagé>, par un allongement significatif du temps de traitement des DNO, jusqu'à l'obtention finale d'un avis de non objection ;
- pour la partie <liquidé>, par les grandes difficultés que rencontre le PPECF, depuis le mois de juin 2022, à faire exécuter ses ordres de paiements en euros, à travers le système bancaire UBA, lui-même soumis aux exigences toujours plus complexes du régulateur, c'est-à-dire de la BEAC.

Si un mode opératoire fluide des paiements, n'est pas retrouvé d'ici à la fin 2022, cet écart sera encore plus important, au prochain rapport semestriel.

Suivi des délais contractuels du PPECF II & III

	Délais dépassé de plus de 6 mois
	Date non échue ou délais dépassé de moins de 6 mois
	Certificat obtenu

Contrats de coaching PPECF

N° Contrat	Item	Certificat "Légalité" visé	Superficies (ha)	Contribution PPECF	Montant liquidé PPECF €	Date sign. du contrat	Durée Contrat (mois)	Date fin de contrat	Extension due au COVID19 (mois)	Avenant durée (mois)	Date révisée de fin	Dépassement de délais (mois)	Temps restant (mois)	%tage Temps écoulé	%tage montant Liquidé	Statut	Observations
PPECF II																	
C137	Appui coaching SOMIVAB	TLV->	147 668	96 855	24 086	5/12/18	20	27/07/20	4		24/11/20				25%	Certificat obtenu	
C139	Appui coaching TTIB	OLB->	239 429	146 573	30 822	5/12/18	30	23/05/21	4		20/09/21	13		139%	21%	En cours	
C149	Appui coaching ASI	OLB->	206 615	222 810	89 900	15/01/19	30	3/07/21	4		31/10/21				40%	En suspend	PA révisé & nouveau coach
C152	Appui coaching BSO	OLB->	294 829	208 300	128 156	14/03/19	30	30/08/21	4	16	22/04/23				62%	Certificat obtenu	Poursuite vers PAFC
C155	Appui coaching SEFCA	OLB->	721 419	223 470	251 873	11/03/19	25	30/03/21	4	6	24/01/22	9		126%	113%	En cours	
C173	SEEF	OLB->	398 393	192 100	105 305	14/08/19	30	30/01/22	4		30/05/22				55%	Certificat obtenu	
C178	Appui coaching SBL	LS->	326 985	184 125	78 124	6/01/20	25	25/01/22	4		25/05/22				42%	Certificat obtenu	Poursuite vers PAFC
C180	Appui coaching Bonus Harvest	LS->	128 000	205 131	196 601	25/04/20	20	16/12/21	4	4	13/08/22				96%	Certificat obtenu	Poursuite vers FSC/PAFC
C183	Appui coaching du Groupe RIMBUNAN	OLB->	399 477	412 838	11 434	27/03/20	25	16/04/22	4		14/08/22	2		108%	3%	Résilié	
C187	Appui coaching Rougier MOKABI	LS->	586 330	125 800	112 000	29/09/20	10	26/07/21	0	4	23/11/21	11		179%	89%	Certificat obtenu	
C188	Appui coaching Likouala Timber	OLB->	525 500	165 913	133 638	6/08/20	25	26/08/22	4		24/12/22		2	93%	81%	Certificat obtenu	
PPECF III																	
C225	Appui certification GWI/BSG	LS->	436 000	151 150	27 984	8/10/21	26	27/11/23			27/11/23		13	48%	19%	Certificat obtenu	Poursuite vers PAFC
C227	Appui coaching vers PAFC de BSO	PAFC->	294 829	317 182	195 335	7/07/21	14	31/08/22			31/08/22				62%	Certificat obtenu	Suite du contrat C152
C239	Appui coaching de KHLL	OLB->	580 000	194 325	16 742	30/03/22	20	20/11/23			20/11/23		13	34%	9%	En cours	
Total coaching -->			5 285 474	2 846 571	1 402 000											49%	

Délais dépassé de plus de 6 mois

Date non échue ou délais dépassé de moins de 6 mois

Contrat clôturé

Contrats hors coaching PPECF II

N° de contrat	Libellé	N° DNO	Date de contrat	Montant contrat (€)	Montant liquidé	Durée (Mois)	Date de fin de contrat	Extension due au COVID19 (mois)	Avenant sur la durée (mois)	Date révisée fin de contrat	Dépassement de délais (mois)	Temps restant (mois)	%tage de temps écoulé	%tage budget liquidé	%tage exécution technique	Statut	Observation CgP
C006	Maintenance site web PPECF			8 100		24				NA					NA	En cours	activité permanente
C123	Appui à la lutte contre l'exploitation forestière illégale au Gabon	167	14/12/2017	150 000	135 000	40	28/03/2021	4	9	22/04/22	6		115%	90%	NA	En cours	
C128	Développement certification PAFC en Afrique Centrale	180	22/01/2019	378 250	180 000	42	05/07/2022	4		2/11/22		0	99%	48%	90%	En cours	
C130	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation	179	07/08/2018	177 000	141 156	38	20/09/2021	4		18/01/22	9		124%	80%		En cours	
C131	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ses produits légaux et certifiés	179	07/08/2018	95 700	88 700	24	27/07/2020	4		24/11/20	23		197%	93%		En cours	
C132	De l'Inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement d'outils pour rencontrer les exigences des référentiels de certification (IPGF)	183	02/10/2018	57 500	57 500	38	15/11/2021	4		15/03/22	7		119%	100%	100%	En cours	clôture administrative en cours
C140	Audits financiers PPECF II	A.O.	25/10/2018	27 073	27 277	48	04/10/2022	4		1/02/23		3	93%	101%	100%	En cours	nouveau cabinet d'audit à mobiliser
C142	Projet développement certification PAFC dans le bassin du Congo	180	22/03/2019	119 200	83 585	42	02/09/2022	4		31/12/22		2	94%	70%	90%	En cours	
C143	Lutte contre la criminalité faunique	197	13/11/2018	192 600	142 600	50	22/12/2022	4		21/04/23		6	88%	74%	80%	En cours	
C146	Impact de la certification sur la conservation faune	206	19/12/2018	90 000	81 000	48	28/11/2022	4		28/03/23		5	89%	90%	80%	En cours	
C147	Identification EHPVal	200	07/02/2019	199 375	179 375	48	17/01/2023	4		17/05/23		7	86%	90%	72%	En cours	
C150	Upgrading du logiciel anti-braconnage SMART	199	22/03/2019	203 018	180 000	18	12/09/2020	4	6	9/07/21	16		187%	89%	90%	En cours	Outil à vulgariser au travers de
C151	Intégration l'imagerie drone iDROP certification	173	18/02/2019	196 035	162 900	40	02/06/2022	4		30/09/22		-1	102%	83%		En cours	
C153	Test mécaniques et de durabilités	193	31/05/2019	50 300	37 075	30	16/11/2021	4		16/03/22	7		124%	74%		En cours	
C154	Protocole de collaboration Bureau Veritas	NA	01/10/2019	20 000	18 643	12	25/09/2020			NA				93%	NA	En cours	activité permanente
C162	Optimisation Elefor	215	21/06/2019	100 826	90 000	48	31/05/2023	4		28/09/23		11	76%	89%	63%	En cours	
C168	Refonte site internet programme marketing F&P	179	31/07/2019	48 450	43 050	12	25/07/2020	4	25	12/12/22		2	86%	89%		En cours	

N° de contrat	Libellé	N° DNO	Date de contrat	Montant contrat (€)	Montant liquidé	Durée (Mois)	Date de fin de contrat	Extension due au COVID19 (mois)	Avenant sur la durée (mois)	Date révisée fin de contrat	Dépassement de délais (mois)	Temps restant (mois)	%tage de temps écoulé	%tage budget liquidé	%tage exécution technique	Statut	Observation CgP
C170	Relation presse média programme F&P	179	01/04/2019	204 000	144 000	9	27/12/2019	4		NA				71%	NA	En cours	
C171	Communication digitale programme F&P	179	01/04/2019	136 500	126 000	12	26/03/2020	4		NA				92%	NA	En cours	
C176	Appui et maintien activités populations autochtones	239	29/01/2020	68 935	68 935	20	20/09/2021	4		18/01/22	9			100%	100%	Clôturé	
C182	Edition du livre CAFF en Mandarin		12/02/2020	15 000	15 000	6	10/08/2020	4		8/12/20	23			100%	100%	Clôturé	
C182(2)	Ré-édition CAFF en Français		21/06/2021	12 000	9 002	10	17/04/2022							75%	100%	En cours	clôture administrative en
C184	Programme marketing de promotion des bois fricains certifiés	255	25/04/2020	84 000	65 049	36	10/04/2023	4		8/08/23		10	73%	77%		En cours	
C185	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	220	04/06/2020	335 060	154 227	42	16/11/2023			16/11/23		13	69%	46%	50%	En cours	
C189	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ses produits légaux et certifiés	259	29/09/2020	116 000	26 000	36	14/09/2023	4		12/01/24		15	59%	22%		En cours	
C190	Plans d'action d'internalisation des Directives EIES	243	28/09/2020	70 142	54 424	12	23/09/2021	4		21/01/22	9		176%	78%	40%	En cours	
C192	Formation abattage e-learning	260	19/10/2020	172 664	69 199	12	14/10/2021	4		11/02/22	8		170%	40%	90%	En cours	
C226	Protocole collaboration formation auditeurs NEPCON	NA	18/06/21	4 080	4 080	1	18/07/2021			NA				100%	NA	En cours	activité permanente
C241	Hebergement, maintenance et gestion du back office Follow AP		16/05/2022	16 200	5 400	18	07/11/2023			7/11/23		13	29%	33%		En cours	
C242	Appuis ATIBT/ Bassin du Congo au carrefour du bois à Nante	309	06/06/2022	62 981	62 981	2	05/08/2022			5/08/22				100%	100%	Clôturé	
C243	Projet "Biochar"	304	01/06/2022	147 129	39 678	12	27/05/2023			27/05/23		7	39%	27%		En cours	

Délais dépassé de plus de 6 mois

Date non échue ou délais dépassé de moins de 6 mois

Contrat clôturé

Contrats hors coaching PPECF III

N° de contrat	Libellé	N° DNO	Date de contrat	Montant contrat (€)	Montant liquidé	Durée (Mois)	Date de fin de contrat	Extension due au COVID19 (mois)	Avenant sur la durée (mois)	Date révisée fin de contrat	Dépassement de délais (mois)	Temps restant (mois)	% tage de temps écoulé	% tage budget liquidé	% tage exécution technique	Statut	Observation CgP
C184	Programme marketing de promotion des bois africains certifiés	255	21/04/2020	186 951	105 000	36	06/04/2023			6/04/23		6	85%	56%		En cours	
C185	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	220	29/05/2020	180 833	-	42	10/11/2023			10/11/23		13	69%	0%	50%	En cours	
C186	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	220	29/05/2020	229 236	131 193	42	10/11/2023			10/11/23		13	69%	57%	50%	En cours	
C189	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ses produits légaux et certifiés	259	29/09/2020	322 000	154 310	36	14/09/2023			14/09/23		11	70%	48%		En cours	
C192	Formation abattage e-learning	260	19/10/2020	115 565	115 565	12	14/10/2021	4		11/02/22	8		170%	100%	90%	En cours	
C193	Services écosystémiques des concessions certifiées SECODEV	252	14/12/2020	199 443	199 443	12	09/12/2021	4		8/04/22	7		154%	100%	100%	Clôturé	
C194	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22	267	01/11/2020	31 332	10 716	25	21/11/2022	4		21/03/23		5	80%	34%	NA	En cours	activité permanente
C195	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22	267	01/11/2020	222 180	189 980	25	21/11/2022	4		21/03/23		5	80%	86%	NA	En cours	activité permanente
C196	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22	267	01/11/2020	33 332	10 716	25	21/11/2022	4		21/03/23		5	80%	32%	NA	En cours	activité permanente
C198	Projet Thémis	241	22/01/2021	17 000	7 000	20	14/09/2022			14/09/22		-1	106%	41%		En cours	
C199	Projet Thémis	241	22/01/2021	75 310	51 500	20	14/09/2022			14/09/22		-1	106%	68%		En cours	
C200	Projet Thémis	241	16/09/2021	12 750	3 500	20	09/05/2023			9/05/23		7	67%	27%		En cours	
C221	Guide certification forestière en Afrique Centrale	257	01/02/2021	268 094	242 214	18	26/07/2022			26/07/22	3		116%	90%	99%	En cours	
C222	Etude et test complémentaires promotion du Gombé	268	02/02/2021	112 790	101 400	16	28/05/2022			28/05/22	5		130%	90%	70%	En cours	
C223	Analyse cycle de vie produits en bois	224	29/03/2021	140 900	98 000	18	20/09/2022			20/09/22		-1	106%	70%		En cours	
C224	Actualisation du statut de vulnérabilité des espèces ligneuses exploitées en Afrique centrale	263	27/10/2021	116 130	77 260	12	22/10/2022			22/10/22		0	100%	67%		En cours	

N° de contrat	Libellé	N° DNO	Date de contrat	Montant contrat (€)	Montant liquidé	Durée (Mois)	Date de fin de contrat	Extension due au COVID19 (mois)	Avenant sur la durée (mois)	Date révisée fin de contrat	Dépassement de délais (mois)	Temps restant (mois)	%tage de temps écoulé	%tage budget liquidé	%tage exécution technique	Statut	Observation CgP
C228	Technologie RFID	283	11/10/2021	50 000	30 000	6	09/04/2022			9/04/22	7		208%	60%		En cours	
C230	Actualisation du statut de vulnérabilité des espèces ligneuses exploitées en Afrique centrale	263	27/10/2021	42 525	36 146	12	22/10/2022			22/10/22		0	100%	85%		En cours	
C231	Assistants numériques pour monitoring EFIR	275	03/11/2021	166 993	133 299	12	29/10/2022			29/10/22		0	98%	80%	50%	En cours	
C232	Accompagnement des sociétés certifiées Focus Forest FSC	292	23/11/2021	156 713	47 014	14	17/01/2023			17/01/23		3	79%	30%		En cours	
C233	Oil and species for sustainable landscape	284	16/11/2021	70 157	42 906	6	15/05/2022			15/05/22	5		188%	61%	99%	En cours	
C234	Formation à l'intelligence économique et fiscalité forestière	300	01/12/2021	9 703	9 703	1	31/12/2021			31/12/21	10			100%	100%	Clôturé	
C235	Développement d'outils pour la prise en compte des problématiques carbone et GES en exploitation forestière certifiée PAFC BC	287	13/04/2022	84 600	63 450	6	10/10/2022			10/10/22			100%	100%		Clôturé	
C236	Valoriser les services écosystémiques des forêts du bassin du Congo	265	21/04/2022	142 267	39 835	22	10/02/2024			10/02/24		16		28%		En cours	
C237	Forum ATIBT Nante	309	29/04/2022	35 519	35 519	2	28/06/2022			28/06/22				100%	100%	Clôturé	
C238	Réalisation de films et photos Fair&Precious	302	21/02/2022	84 595	43 800	4,5	06/07/2022			6/07/22		-4	179%	52%		En cours	
C242	Appuis ATIBT/ Bassin du Congo au carrefour du bois à Nante	309	06/06/2022	62 981	62 981	2	05/08/2022			5/08/22			100%	100%	100%	Clôturé	

5 Recommandations

La CgP recommande de :

- poursuivre l'élaboration d'« outils » individuels ou collectifs (logiciels métiers, centre de ressources documentaires, fiches d'évaluation environnementales, annexes à des guides, modules de formation en e-learning, monitoring, etc.) ;
- continuer à améliorer la valorisation des forêts du bassin du Congo, par une approche élargie à d'autres valeurs que le bois (séquestration du carbone, promotion média de la grande faune, chimie verte, etc.) ;
- ré-informer le Congo, la RDC, la RCA et le Cameroun, sur les offres d'appui du PPECF, en particulier les appuis-coaching adaptés à leur situation respective ;
- après quatre années de travail sur la revalorisation de l'image des bois tropicaux du bassin du Congo, on peut considérer que le travail sur l'image de la filière est correctement engagé, et qu'il faut aujourd'hui, la renforcer par une démarche « mise en marché » plus directe. Celle-ci va se concrétiser courant 2023, par des actions auprès des acheteurs publics, des prescripteurs et des grandes surfaces spécialisées dans la vente de matériaux de construction. Il conviendrait de définir, chaque fois que cela est possible, des actions « simples », telles que :
 - ✓ des opérations sur le decking, la parqueterie, le bardage (qui ont l'avantage d'être des produits plats) ;
 - ✓ des stratégies d'infiltration de la commande publique, notamment par la mise à disposition de dossiers d'appels d'offres (salles polyvalentes, rocares, etc.) prêts à l'emploi et faisant appel à du bois tropical ;
 - ✓ et surtout s'intéresser à l'explosion de la construction d'immeubles en bois :

<https://www.ossabois.fr/nos-produits/logements-collectifs/>

<https://www.cmpbois.com/infos/immeuble-bois>

<https://www.build-green.fr/immeuble-en-bois-3-exemples-qui-revolutionnent-la-construction/>

<https://www.architecturebois.fr/immeuble-en-bois/>

<https://www.ab-engineering.fr/lassaut-immeuble-en-bois>

etc.

- tester le financement participatif interne et externe à la filière ;
- mobiliser une évaluation externe du PPECF et engager une réflexion sur une phase IV (cf. le § ci-dessous <8 les grandes lignes d'un PPECF IV>.

6 Récapitulatif des principales activités de l'assistance technique

6.1 Préparation/suivi des DNO

Instruction de DNO par la CgP					
Rappel du processus d'instruction	n° DNO	Item	Date envoi à la KFW	Date ANO COMIFAC	Date ANO KFW
Demande de financement (Bénéficiaire) ↓ Elaboration d'une grille d'évaluation préliminaire de la requête (CgP) ↓ Préparation de la DNO / Consolidation (CgP & Bénéficiaire) ↓ Soumission de la DNO à la KFW pour non objection (CgP) ↓ Suivi des ajustement/modifications éventuellement demandés (CgP, KFW/COMIFAC, Bénéficiaire) ↓ Contractualisation (CgP, KFW/COMIFAC, bénéficiaire)	350	Upgrading BH vers PAFC-BC	13/09/22	En attente	En attente
	349	Upgrading SBL vers PAFC-BC	7/09/22	Non Objection	En attente
	348	Avenant au contrat C231	11/08/22	Non Objection	En attente
	345	Coaching AEH	5/09/22	Non Objection	En attente
	333	Préservation et multiplication des arbres monumentaux	20/08/22	Non Objection	En attente
	332	Appui à UFIGA nouveau code forestier & ordonnance climatique	14/07/22	En attente	En attente
	330	Caractérisation des métiers de la certification forestière et accès facilité aux outils dédiés au processus de certification au travers un support d'infographie interactive.	8/06/22	Non Objection	En attente
	328	Rédaction d'un guide pratique d'aide à la rédaction des Cahiers de Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour les produits bois issus des forêts certifiées du bassin du Congo	18/07/22	Non Objection	En attente
	321	Inventaire de la faune sauvage et des HVC (Hautes Valeurs de Conservation) types I, II et III, dans l'UFA Ngombé en République du Congo	5/07/22	En attente	En attente
	319	Upgrading plateforme Themis	25/7/22	Non Objection	En attente
	318	Suite d'assistants numériques pour le monitoring de la faune en concession certifiée	24/05/22	Non Objection	En attente
	311	Actualisation de l'Étude « dangers du site industriel de la	24/03/22	En attente	Objection KFW

		compagnie Forestière de Kribi »			28/04/22
	309	appui à l'ATIBT dans l'organisation du FORUM ATIBT organisé à Nantes du 31 mai au 3 juin 2022	08/03/22	07/04/2022	20/04/2022
	306	Lutte contre la Criminalité Faunique et protection de la faune dans et autour des concessions forestières de l'OGOOUE-IVINDO (Rougier Gabon) et de CFA/GSEZ (gérées et exploitées par SOMIVAB)	15/02/22	08/04/2022	09/08/22
	305	Étude nouveau code forestier gabonais et ordonnance n° 019-20211	10/12/21	En attente	En attente
	301	Reprise du coaching pour l'entreprise ASI	11/11/21	En attente	En attente
	278	Réduction des émissions carbone au travers du développement d'une application SIG d'aide à la décision et de gestion des contraintes liées à la planification des réseaux de pistes forestières (routes, ouvrages, parcs et pistes de débardage)	16/02/21	10/02/2022	10/08/22
	270	Appui à UNICONGO loi n° N° 33-2020 portant Code Forestier	8/07/22		09/08/22

6.2 Participation de la CgP aux réunions

Durant la période d'Avril 2022 à septembre 2022, la CgP a assisté aux réunions suivantes :

N° d'ordre de mission	Lieu/ Période	Objet	Participants CgP	Cible	Réalisations / Résultats
097	Bangui 08 au 14 Oct 2022	Participation à l'atelier sous régional du Groupe de Travail Gouvernance Forestière (GTGF) de la COMIFAC.	Eric DASSIE	COMIFAC et partenaires	- Exposé des résultats des travaux du 15 CFM, tenu du 2 au 6 mai 2022 à Séoul en Corée du sud ; et du 17^{ème} FNUF, tenu du 9 au 13 mai à New-York aux USA ; - examen du cadre logique du projet Tropical Timber Trade Facility (TTT) en cours de maturation ; - examen des textes juridiques en cours d'instruction sur l'interdiction d'exportation de grumes à partir de Janvier 2023 - discussion en vue d'une position commune des états face au règlement adoptés par le parlement européen sur zéro déforestation/diligence raisonnée ; - évaluation du niveau de mise en œuvre de la feuille de route 2022 du GTGF.
NA	Yaoundé 23 sept. 2022	Réunion d'examen des DNO du PPECF n°318, 319, 321, 328, 330, 332, 333, 345, 348, 349, 350.	Romain LORENT	Equipe du SEC	Examen et validation des DNO transmises par la CgP
096	Libreville 04 au 09 Juillet 2022	Participation 19 ^{ème} Réunion des Parties du Partenariat des	Eric DASSIE	PFBC, COMIFAC et partenaires	accélérer la mise en œuvre d'une part de la Déclaration de la COMIFAC présentée en marge du symposium sur les Forêts tropicales à Berlin en septembre 2021 et actée dans

		Forêts du Bassin du Congo.			le mémorandum de Berlin de la « Journée sur les Forêts du Bassin du Congo » d'autre part la Déclaration conjointe de la COP26 des bailleurs du Bassin du Congo vers un Fair Deal” pour enclencher durablement des changements transformationnels, structurels - un avenir durable pour les forêts du Bassin du Congo et leurs périphéries, leurs habitants, leur flore et leur faune.
095	Brazzaville 21 au 27 Mai 2022	Participation au 13 ^{ème} forum sur la Gouvernance Forestière (FGF) en Afrique centrale.	Eric DASSIE	Partenaires techniques et financiers du BC	- Présentations et discussions autour des réalisations, l'expertise et l'expérience des différentes parties prenantes en termes d'implication et d'engagement des acteurs non étatiques, du secteur privé et du gouvernement dans la gouvernance forestière et foncière dans le bassin du Congo, et en République du Congo en particulier. - Eclairage des décideurs, politiques et gouvernements sur des actions qui améliorent la conservation des forêts, la gouvernance, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. - Fournir aux acteurs non étatiques, notamment les peuples autochtones, les communautés locales et autres groupes marginalisés, une plateforme, un cadre approprié et la participation au dialogue avec les décideurs, les gouvernements, le secteur privé, ainsi que les partenaires financiers.
094	19 au 22 Avril 2022	Participation à l'atelier régional d'ajustement	Eric DASSIE	SE COMIFAC et partenaires	Etat de lieux des indicateurs actuels renseignés dans le système d'information de l'OFAC ;

		des indicateurs de l'OFAC / COMIFAC			- examen les processus au sein des organisations et partenaires et identification des synergies ; - analyse de l'état des besoins de suivi par la CEEAC et les indicateurs renseignés dans le système OFAC ainsi que d'autres processus de collecte de données dans la sous-région ; - examen des mécanismes de collecte de données de l'OFAC; identification des thèmes pour les prochaines publications de l'OFAC ; - collaboration OFAC-FAO/FRA au sein du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières (CFRQ) pour accroître la cohérence et les synergies dans les efforts de collecte de données dans la région de l'Afrique centrale et améliorer les rapports sur les forêts primaires.
--	--	-------------------------------------	--	--	---

6.3 Missions de diagnostic dans le cadre du coaching PPECF

Entreprise	Pays	Superficie (Ha)	Date diagnostic	Evaluateurs	Date ANO COMIFAC	Date ANO KFW
Total superficies diagnostiquées sur le semestre (Ha)		0				
Total superficies admises au coaching sur le semestre (Ha)		0				